Office de planification
et de développement
du Québec

Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape

Collection: Études et recherches

Sous-système urbain et régional (4)

Dossier technique (4.1)
**Montréal:
pôle de développement,
l'homo urbanus:
l'étalement urbain**

Université du Québec
à Montréal

Rédigé par: Joseph H. Chung
Marie Lavigne
et
Serge Carlos
Laurent Gratton

AVERTISSEMENT

Les études de cette série "Prospective" ne sont publiées que pour l'information du public; elles ne sont pas l'expression des politiques officielles du gouvernement; elles n'engagent que la responsabilité des auteurs et non pas celle de l'OPDQ ou des comités-conseils.

Rapport rédigé en novembre
édité au cours du quatrième trimestre 1977

©Office de planification et de développement du Québec
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec,
premier trimestre 1978

TABLE DES MATIERES

Cahier technique 4.1

Annexe 1: Montréal: Pôle de développement
Page ..... 1 - 121

Annexe 2: La difficile gestation de l'homo urbanus Québécois
Page ..... 1 - 20

Annexe 3: L'étalement urbain de la région métropolitaine de Montréal
Page ..... 1 - 37

ANNEXE I

MONTREAL: POLE DE DEVELOPPEMENT

Joseph H. Chung

en collaboration avec

Velitchko Velikov

Laboratoire de recherche en
sciences immobilières

Université du Québec à Montréal

(LARSI-UQAM)

Novembre 1977

Table des matières

Introduction	1
Chapitre I. Economie de la région de Montréal	4
I.1 Introduction	4
I.2 Marché	8
I.3 Commerce	12
I.4 Structure industrielle	16
I.5 Résumé	18
Chapitre II. Montréal, pôle de développement	19
II.1 Introduction	19
II.2 Armature urbaine	23
II.3 Structure industrielle spatiale	32
II.4 Croissance économique et les caractéristiques spatio-industrielles	39
II.5 Rayonnement	41
II.6 Résumé	43
Chapitre III. Montréal de demain	47
III.1 Introduction	47
III.2 Montréal par rapport à Toronto	48
III.3 Montréal, pôle de développement du Québec	49
III.4 Allocation d'espace dans la région de Montréal	54
ANNEXE A Tableaux	
ANNEXE B Graphiques	
ANNEXE C Notes techniques	

L'économie du Québec est souvent analysée en comparaison avec celle de l'Ontario. Ceci s'explique par la similarité entre les deux provinces centrales du Canada sur le plan de l'industrialisation, de l'urbanisation, de la structure industrielle et sur le plan des autres aspects des deux économies. Nous avons décidé nous aussi de comparer l'économie québécoise à l'économie ontarienne en vue de mieux situer la problématique.

D'après le tableau de l'annexe A 1, le niveau d'urbanisation est mesuré en terme de la proportion de la population urbaine qui est de 81.2% au Québec contre 84.2% en Ontario. Le niveau d'industrialisation mesuré en terme de la proportion d'emplois du secteur manufacturier, est de 26.3% au Québec contre 27.3% en Ontario.

Si les deux provinces centrales du Canada sont similaires sur plusieurs plans, il y a une différence marquée, surtout sur le plan de la croissance économique. Pour la période de 1961 à 1971, la population a augmenté de 14.6% au Québec contre 23.5% en Ontario. L'accroissement de la main-d'oeuvre au Québec a été de 31.5% contre 35.3% en Ontario. Le niveau de chômage, depuis longtemps, a été invariablement plus élevé au Québec (tableau A 2). La productivité du secteur manufacturier (valeur ajoutée par travailleur) au Québec, depuis 1961, s'est améliorée de 79.4%, soit 18% de moins qu'en Ontario. Le montant d'investissement per capita au Québec n'a augmenté que de 66.4% alors qu'elle a augmenté de 101.8% en Ontario. Tout ceci se traduit évidemment par un niveau de prospérité inférieur. Au Québec, en 1970, le revenu moyen par famille était de $9,260, soit 15% plus bas qu'en Ontario. On pourrait multiplier davantage les comparaisons. Ce qui est certain, c'est que, de tous les points de vue, l'éco-

nomie québécoise a été, depuis longtemps d'ailleurs, moins dynamique que celle de l'Ontario.

Revenu de la famille, 1970

	Revenu moyen		Québec / Ontario
	Québec	Ontario	
Total	9,260	10,661	.869
Régions urbaines	9,766	11,092	.881
Régions rurales	6,859	8,560	.802
Agricoles	6,785	8,020	.846

Statistique Canada, 1971

Il y a une multitude de facteurs qui expliquent la stagnation relative de l'économie québécoise, et de nombreuses études y ont été consacrées. Cependant, un aspect du problème, qui n'a pas été suffisamment examiné et qui est particulièrement pertinent à notre recherche d'un équilibre des espaces urbains, est celui de l'impact de Montréal sur l'économie québécoise. A priori, il est facile de supposer que l'impact de Montréal soit réel et grand, pour la simple raison que la région de Montréal compte pour plus de la moitié du secteur tertiaire et du secteur secondaire de l'économie de la province (tableau A 4). Cependant, le mécanisme en vertu duquel l'impact de Montréal est transmis à l'économie du Québec n'est pas toujours clair.

D'une manière générale, on peut supposer que l'impact de Montréal sur l'économie québécoise dépend, d'une part, de la croissance de Montréal, et, d'autre part, de la diffusion des efforts de cette croissance à travers la province. Le but de cette étude est donc d'une part, d'analyser l'économie montréalaise et son impact sur la province et d'autre part, les implications de cet impact sur l'affectation des espaces urbains. Le premier chapitre sera consacré à l'analyse de l'économie de la région de Montréal.

Nous y examinerons les problèmes du marché et de la structure industrielle de Montréal. Dans le deuxième chapitre, nous étudierons le rayonnement de Montréal en tant que pôle de développement, non seulement sur le Québec, mais aussi sur le reste du Canada. Nous démontrerons que l'efficacité du rôle de Montréal, en tant que pôle de développement, est plus limité que celle de Toronto à cause, à la fois, d'une faible structure industrielle sectorielle et d'une structure industrielle spatiale bofteuse. Le troisième et le dernier chapitres seront consacrés à la définition des tendances lourdes, aux déséquilibres, tensions et faits porteurs d'avenir.

Chapitre I

Economie de la région de Montréal

I.1 Introduction

Tout comme l'économie québécoise peut être mieux analysée en la comparant à l'économie ontarienne, l'économie montréalaise peut être mieux comprise en la comparant à l'économie torontoise. Ceci s'explique non seulement à cause d'une similarité sous plusieurs plans, mais aussi à cause d'une concurrence traditionnelle entre ces métropoles du Canada.[1]

Tout indique que l'économie de Montréal a été relativement stagnante par rapport à l'économie de Toronto. D'après les tableaux A 7 A et A 7 B, dans la période de 1961 à 1970, le niveau d'emploi de l'ensemble de l'économie s'est accru de 21.4% dans la région de Montréal contre une hausse de 35.1% dans celle de Toronto.[2] Cette disparité sur le plan de la hausse du niveau d'emploi par secteur s'établit comme suit: fabrication (12.0% à Montréal contre 24.4% à Toronto); construction (0.6% contre 56.9%); transport, communication et utilités publiques (21.7% contre 26.7%); commerce (32.2% contre 35.0%); finance, assurance et immeubles (39.7% contre 48.7%) et services (65.0% contre 73.8%). La stagnation économique se traduit par un faible niveau de revenu. En 1971, le revenu median des ménages montréalais était de $8,616, soit 19% plus bas que celui des ménages torontois.

---

1. Joseph H. Chung, "La nature du déclin économique de la région de Montréal", Actualité Economique, vol. 50, no 3, 1974;
Roland Jouandet-Bernardat, "Bilan, perspectives et éléments de stratégie, secteur des industries manufacturières", Actualité Economique, vol. 50, no 3, 1974;
André Ryba, "Le Secteur financier et le développement économique du Québec", Actualité Economique, vol. 50, no 3, 1974.

2. Dans cette étude, quand on parle de Montréal ou de Toronto, il s'agit de la région métropolitaine de Montréal ou de Toronto, à moins qu'on ne spécifie autrement.

De plus, ce qui est plus grave, c'est que la stagnation de l'économie montréalaise s'est intensifiée dans les années plus récentes.[3]

La question qui se pose, devant une telle situation, est de savoir si cette stagnation est cyclique ou structurelle. Faute de renseignements plus précis, nous avons analysé, dans un ouvrage antérieur,[4] l'évolution de la valeur des permis de construction et nous l'avons indiquée sur une série de graphiques (annexe B). D'après ces graphiques, il est évident que le déclin relatif de l'économie montréalaise a débuté bien longtemps avant la deuxième guerre mondiale. D'après le graphique I-1, il y a un certain rattrapage à un moment donné, mais ce n'était que provisoire. Même en 1974, l'année où Montréal a connu la plus grande expansion de la construction depuis 1960, le volume total de la construction à Montréal, soit $987 millions, ne représentait que 61.0% du volume total de la construction à Toronto (tableau I-1).

Mais pourquoi cette stagnation structurelle et séculaire? On peut en dire beaucoup. Cependant, il y a deux facteurs qui peuvent être identifiés et mesurés dans une certaine mesure. Certes, les politiques gouvernementales en matière de transport et d'expansion économique régionale, la politique tarifaire, les mesures fiscales et beaucoup d'autres interventions gouvernementales en auraient été responsables à différents degrés. La qualité du leadership local aurait pu y contribuer. Cependant, ces facteurs sont très difficiles à mesurer. De plus, en y mettant un trop grand accent, on risque de perdre de vue des forces plus fondadamentales, le marché, la structure industrielle, sectorielle et spatiale.

---

3. Joseph H. Chung, Ibid.

4. Joseph H. Chung, Ibid.

Graphique I-1

Toronto --------
Montréal ————

PERMIS DE BÂTIR
(en '000 de dollars)

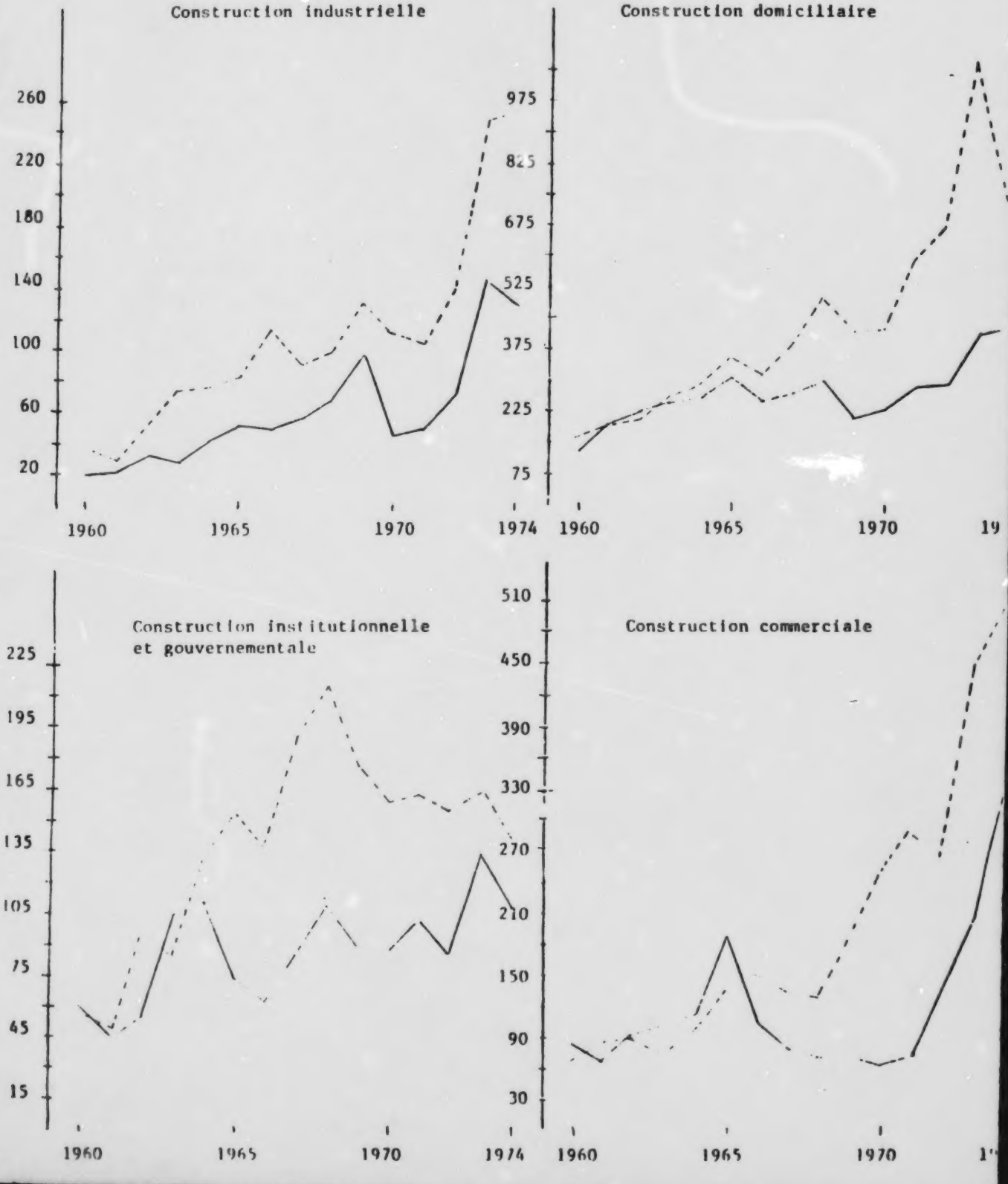

Tableau I-1

Valeur des permis de Bâtir (en millions de dollars),
1973, 1974 et les 9 premiers mois de 1975, Montréal et Toronto

Type de construction	1973			1974			1975*		
	Montréal ($'M)	Toronto ($'M)	Montréal/ Toronto (%)	Montréal ($'M)	Toronto ($'M)	Montréal/ Toronto (%)	Montréal ($'M)	Toronto ($'M)	Montréal/ Toronto (%)
Domiciliaire	406	1,062	39.2	416	729	57.0	397	702	56.6
Industrielle	144	249	57.8	132	255	51.8	85	145	58.6
Commerciale	203	448	45.3	332	495	67.0	162	407	39.8
Institutionnelle et gouvernementale	133	164	81.1	107	140	76.4	114	109	104.6
Total	887	1,924	46.1	987	1,619	61.0	757	1,362	55.6

Source: Statistiques Canada

* : janvier à septembre

I.2 Marché

Le marché se mesure par le nombre d'acheteurs et par le revenu de ces derniers. C'est une définition simpliste, mais elle permet quand même d'établir l'ordre de grandeur relatif du marché de Montréal et de Toronto. Nous avons donc identifié toutes les agglomérations de 100,000 habitants ou plus dans un rayon de 500 milles de distance routière à partir de Montréal et de Toronto. C'est ainsi que nous avons préparé le tableau A 8. On y observe que le marché pour Montréal comprend 9 villes américaines, 8 villes canadiennes non québécoises et 3 villes québécoises, ce qui donne en tout 20 agglomérations pour une population de 28.3 millions. Par contre, le marché pour Toronto compte au total 28 agglomérations dont 19 américaines, 18 villes ontariennes et une ville non ontarienne pour une population de 50 millions. Autrement dit, l'étendue du marché pour Toronto est 77% plus grande que l'étendue du marché pour Montréal. De plus, il y a plus de villes d'un million ou plus dans le marché pour Toronto: il y en a 12 contre 5 pour Montréal. Il faut noter aussi que le taux de croissance démographique des villes américaines partenaires de Montréal a été plus faible que le taux de croissance correspondant aux villes américaines partenaires de Toronto. Le taux de croissance démographique pour la période de 1961 à 1971 s'établit comme suit: Boston (7.9%), New York (4.5%) et Philadelphie (11.1%) pour les villes plus près de Montréal contre Baltimore (14.8%), Chicago (12.2%), Cincinnati (9.2%) et Detroit (12.3%) pour les villes plus près de Toronto (tableau A 8).

Comme mesure du marché, nous avons comparé l'accessibilité, qui reflète en quelque sorte l'intensité d'interaction entre les villes partenaires.[5] La somme de l'accessibilité entre Montréal et ses villes partenaires est de 226.9 contre 434.8 pour l'accessibilité entre Toronto et ses villes partenaires. Ce qui est plus important de noter, c'est que l'accessibilité moyenne est de 11.3 pour Montréal et 15.5 pour Toronto. Autrement dit, non seulement l'étendue du marché, mais aussi l'intensité des interactions intervilles sont considérablement plus faibles pour Montréal. Notons finalement, que, dans les années soixante, l'accessibilité entre Toronto et ses villes partenaires a augmenté plus rapidement que l'accessibilité entre Montréal et ses villes partenaires.

L'étendue et l'intensité du marché pour les deux métropoles canadiennes sont visualisées aux cartes I-1A et I-1B. Ce qui est frappant, c'est que le marché pour Toronto s'étend non seulement aux villes américaines de la région mi-ouest, mais aussi à la région de l'est, alors que le marché pour Montréal ne s'étend qu'à quelques villes américaines de la région de la Nouvelle-Angleterre. De plus, en ce qui concerne le marché pour Toronto, dans son rayon avec les grandes villes américaines, il y a plusieurs villes canadiennes de taille importante, ce qui n'est pas le cas pour Montréal.

---

5. L'accessibilité se définit comme suit:

$$A_{ij} = P_i P_j / D_{ij}$$

où A_{ij} = l'accessibilité entre ville "i" et ville "j"

P_i = la population de la ville "i"

P_j = la population de la ville "j"

D_{ij} = la distance entre ville "i" et ville "j"

CARTE I-1A

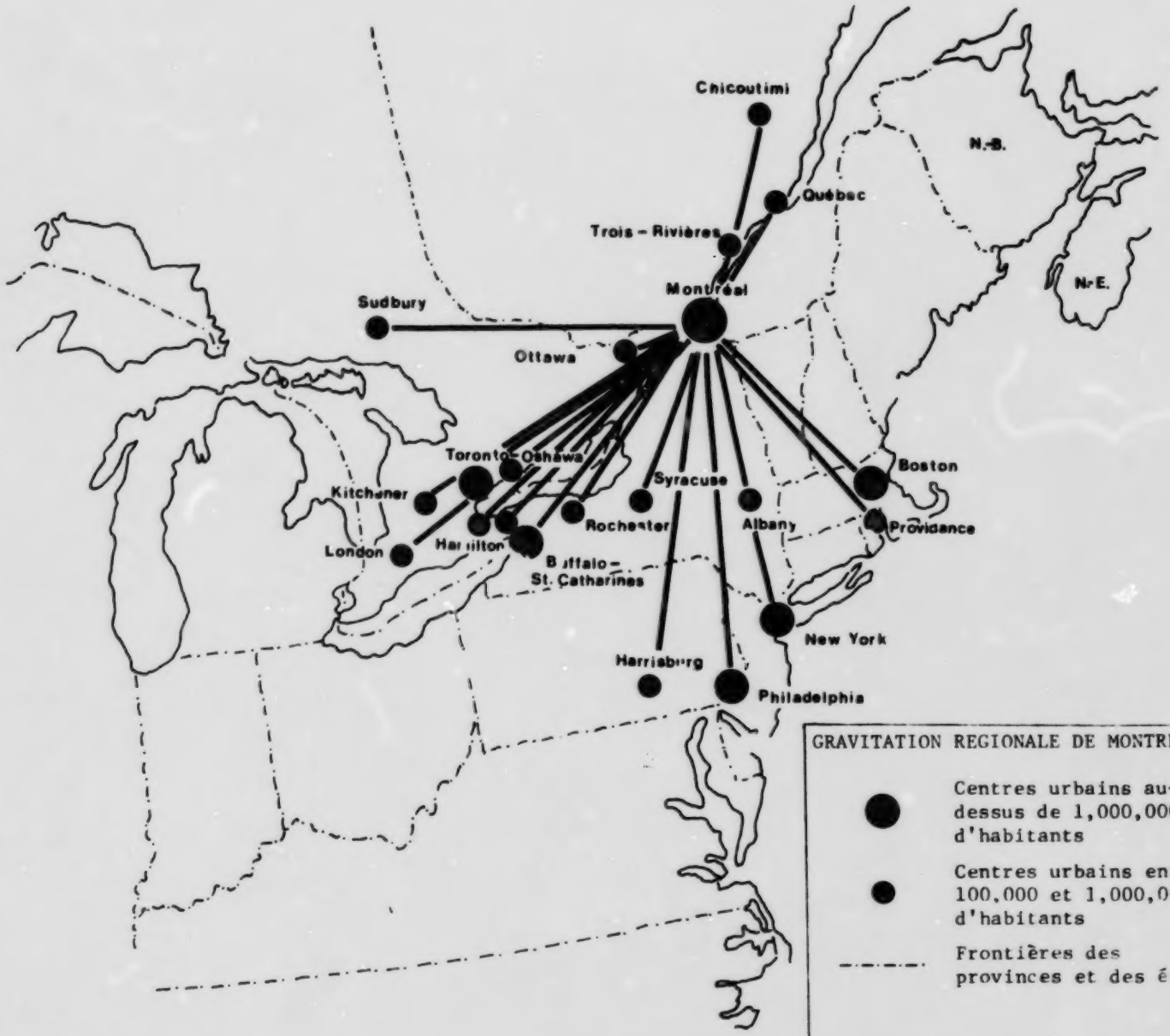

GRAVITATION REGIONALE DE MONTREAL

- Centres urbains au-dessus de 1,000,000 d'habitants
- Centres urbains entre 100,000 et 1,000,000 d'habitants
- Frontières des provinces et des états

CARTE I-1B

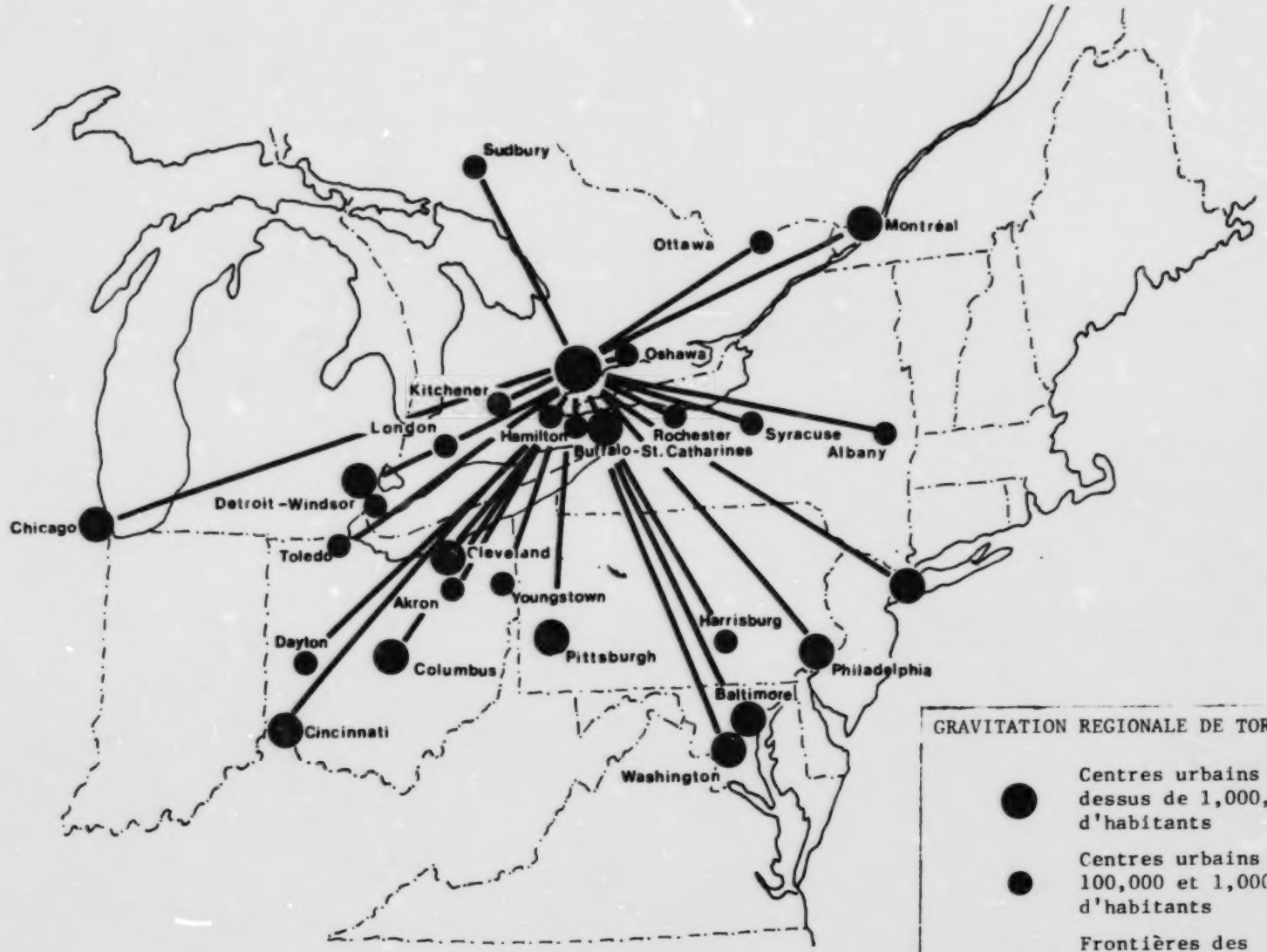

GRAVITATION REGIONALE DE TORONTO

- Centres urbains au-dessus de 1,000,000 d'habitants
- Centres urbains entre 100,000 et 1,000,000 d'habitants
- Frontières des provinces et des états

D'ailleurs, il se peut que les rapports socio-économiques entre Toronto et New York soient plus considérables que les rapports entre cette métropole américaine et Montréal en dépit du fait que cette dernière est plus près de Montréal. Par exemple, en 1970, le transport aérien des passagers entre New York et Toronto comptait 450,000 contre 381,000 pour le transport aérien correspondant entre Montréal et la même métropole américaine.

I.3 Commerce

Si notre mesure du marché est bien fondée, il faut que le commerce entre Montréal et les Etats-Unis soit moins considérable que le commerce de Toronto avec le même pays au sud. Faute de données statistiques précises, il a fallu se fier aux données fragmentaires et agrégées au niveau provincial. Par exemple, en 1973, le tonnage des marchandises transportées par train à partir de l'Ontario et du Québec aux Etats-Unis et au Canada est indiqué au tableau I-2. Le chiffre du tonnage des marchandises expédiées aux Etats-Unis s'élevait à 6 millions de tonnes pour l'Ontario contre 1.7 million pour le Québec. Le chiffre du tonnage des marchandises expédiées au Canada était de 12.9 millions de tonnes pour l'Ontario contre 2.0 millions pour le Québec.

Tableau I-2

Tonnage transporté par train à destination du Canada et des Etats-Unis, 1973

	A destination du Canada	A destination des Etats-Unis
Québec	1,990,905	1,639,385
Ontario	12,860,289	6,091,676

Source: Statistique Canada

Le tableau I-3 nous permet de comparer quelques renseignements sur l'expédition des biens manufacturés. En 1973, la valeur de l'expédition vers le Canada était de $1,190, soit 41% de la valeur de l'expédition ontarienne. Par contre, quand on compare l'expédition aux pays étrangers, on constate que la part du Québec est un peu mieux, quoiqu'elle ne représente que 57.2% de l'expédition ontarienne. L'implication en est que le marché pour le Québec est considérablement plus petit que le marché pour l'Ontario et ceci est surtout le cas quand il s'agit du marché canadien. D'ailleurs, le tableau A 10 démontre clairement que l'expédition des biens à partir du Québec n'est pas plus élevée (par rapport à l'Ontario) que dans le cas des Provinces Atlantiques, sauf la Province de la Nouvelle-Ecosse [6].

Tableau I-3

Destination des biens manufacturés, 1967

	Québec		Ontario		Québec / Ontario
	$'M	%	$'M	%	%
Destination					
Québec	5,865	54.2	2,644	13.2	121.9
Ontario	2,098	19.5	11,579	57.8	18.2*
Autres prov.	1,190	11.0	2,905	14.5	41.0
Autres pays	1,659	15.3	2,901	14.5	57.2
TOTAL	10,812	100.0	20,029	100.0	54.0

Source: CEC, compilation spéciale

* La part des exportations ontariennes destinées au Québec dans les exportations totales de l'Ontario est de 13.2%.

6. En 1973, l'expédition des biens vers cette province était de 139,000 tonnes pour le Québec et de 134,000 tonnes pour l'Ontario, ce qui est très comparable.

Le tableau I-4 donne un autre aspect du commerce des deux provinces comparées. La supériorité de l'économie québécoise se situe au niveau des exportations des produits d'aliments et de boissons. En effet, en 1974, le Québec exportait $1,296 millions de ces biens, alors que l'Ontario n'en exportait que $615.5 millions. En ce qui concerne les biens hautement transformés, les produits finis non comestibles, les exportations du Québec n'étaient que de $1,242 millions contre $7,242 millions pour l'Ontario.

D'après une étude préliminaire du Groupe GAMMA[7] en 1974, les exportations internationales du Québec s'établissaient comme suit: Etats-Unis (63.1%), autre marché (17.4%) et C.E.E. (19.5%). Les exportations internationales de l'Ontario s'établissaient comme suit: Etats-Unis (80.93%), autre marché (16.6%) et C.E.E. (8.99%).

Ces quelques renseignements permettent trois observations générales concernant le marché pour les deux provinces centrales du Canada. En premier lieu, l'étendue et l'intensité du marché pour le Québec (et pour Montréal) sont plus restreintes que le marché pour l'Ontario (et pour Toronto). En deuxième lieu, la supériorité de l'Ontario (et de Toronto) est plus apparente sur le marché canadien. En troisième lieu, l'infériorité du Québec (et de Montréal) est moins prononcée quand il s'agit du marché étranger et surtout quand il s'agit du marché de l'Europe Occidentale. Il s'en dégage un message d'une importance capitale. Dans la mesure où les marchés canadien et américain ont été dominés jusqu'à présent par l'Ontario et Toronto et, à l'avenir, probablement par l'Alberta, le salut de l'économie québécoise et montréalaise semble consister à exploiter le marché européen et le marché du tiers monde. Le malheur a été que la structure industrielle de l'économie du Québec et de Montréal, jadis appropriée dans une époque

---

7. Compte rendu de la deuxième réunion du comité-conseil tenu aux HEC, le 14 juin 1976: Sous-système extérieur, GAMMA, pp. 39-40.

Tableau I-4

Balance de commerce, Québec et Ontario, 1974
(en milliers de dollars)

	QUEBEC				ONTARIO			
	Exportations	Importations	Balance		Exportations	Importations	Balance	
			Valeurs	%			Values	%
Animaux vivants	12,995	8,231	4,724	57.88	34,771	55,030	-20,259	-36.
Aliments, provendes boissons et tabacs	1,296,153	783,440	512,713	65.54	615,519	816,251	-200,732	-24.
Matières brutes, non comestibles	1,034,675	1,921,084	-886,409	-46.14	1,062,967	757,736	305,231	+40.
Matières travaillées non comestibles	2,667,665	2,021,454	646,211	31.97	2,925,169	3,169,316	-244,147	-07.
Produits finis: non comestibles	1,242,988	3,020,063	-1,777,075	-58.84	7,242,135	11,536,174	-4,294,039	-37.
Transactions spéciales commerciales	9,667	72,852	-63,188	-86.73	26,859	178,692	-151,833	-84.
TOTAL	6,264,140	7,827,124	-1,562,984	-19.96	11,907,420	16,513,200	-4,605,780	-27.

passée, n'est plus apte à s'adapter aux nouvelles conditions du marché national et international.

La difficulté économique de Montréal a été accentuée par la faible structure de son économie en plus de la question du marché.

I.4 Structure industrielle

Le tableau A 11 permet de voir la structure industrielle du secteur manufacturier de Toronto et de Montréal. Ce qui est frappant, c'est qu'à Montréal, les industries traditionnelles de faible productivité, basées sur le textile, représentent 25% de l'emploi total du secteur manufacturier contre 7.7% pour Toronto. A Montréal, les industries de pointe, qui sont les plus dynamiques (fabrication des métaux, machinerie, équipement de transport, produits électriques), ne représentent que 28.1% contre 38.4% à Toronto. La dépendance de l'économie de Montréal sur les industries traditionnelles est démontrée davantage au tableau A 12. Dans ce dernier, nous avons analysé la concentration industrielle régionale basée sur 18 régions métropolitaines. La part de Montréal est évidemment la plus élevée pour les industries traditionnelles: textile (41.4%), bonneterie (88.3%) et vêtement (60.6%). Par contre, la part de Toronto est la plus élevée pour les industries les plus dynamiques: fabrication des métaux(33.6%), machinerie (44.8%), équipement de transport (33.4%) et produits électriques (41.3%).

C'est ainsi que la part de Montréal pour les industries de pointe est beaucoup moins considérable que la part correspondante de Toronto. Ce qui est encore plus grave, c'est que même ces industries de pointe, qui se trouvent à Montréal, sont moins dynamiques que les mêmes industries à Toronto et en Ontario. Les tableaux A 13 à A 17 en disent long. Le taux

d'accroissement du second complexe industriel (tableau A 14) de 1961 à 1970, n'a été que de 2.36% au Québec, contre 4.22% au Canada. Le taux d'accroissement de l'emploi dans les industries de machinerie a été de 4.53% au Québec contre 5.59% au Canada. Par contre, en ce qui concerne les industries des produits de métaux primaires (tableau A 15), le taux de croissance a été quelque peu supérieur au Québec.

La faible structure industrielle de l'économie de Montréal et du Québec se reflète forcément dans l'évolution de la productivité. Au tableau A 18, nous avons effectué une variété de l'analyse "Shift-and-Share".[8] D'après ce tableau, durant la période de 1960 à 1970, la productivité (valeur ajoutée par travailleur) de l'ensemble des secteurs manufacturiers à Montréal a diminué de $354.5 à cause de la mauvaise structure industrielle, alors qu'elle a augmenté de $815.9 grâce à une meilleure structure industrielle à Toronto. Ce qui importe de noter, c'est que la perte de la productivité à Montréal, à cause de la structure industrielle, a été surtout marquée dans les industries de pointe.

Le tableau A 18 nous donne un autre renseignement important. Il montre le changement de la productivité dû aux facteurs locaux, tels que la qualité de la main-d'oeuvre, les facilités de recherche, la qualité du "leadership" local et une série de facteurs qui sont propres à la localité. D'après ce tableau, les facteurs locaux ont été responsables d'une diminution de $916.3 à Montréal et d'une hausse de $293.1 à Toronto. Bref, la faible productivité du secteur manufacturier à Montréal peut être attribuable, non seulement à une mauvaise structure industrielle, mais aussi à la faiblesse des facteurs locaux.

---

8. Voir note technique de l'annexe C-1.

I.5 Résumé

Pour résumer notre réflexion sur l'économie de Montréal, il faut noter tout d'abord que la première dimension, probablement la plus importante, est le déplacement du centre de gravité de l'économie nord-américaine vers l'ouest, conjugué avec la force de Toronto dans les régions des Grands Lacs, ce qui a eu pour effet de rétrécir l'étendue et l'intensité du marché nord-américain pour Montréal et le Québec. En outre, tout semble indiquer que le marché qui prendra une importance de plus en plus grande dans les années à venir, est celui de l'Europe et du tiers monde. De plus, la structure industrielle actuelle de Montréal et du Québec est trop axée sur les secteurs traditionnels peu dynamiques et peu productifs pour que l'économie montréalaise et québécoise puisse affronter les nouvelles exigences technologiques et les nouvelles conditions du marché.

Chapitre II

Montréal, pôle de développement

II.1 Introduction

Il est maintenant généralement admis que Montréal est le pôle de développement. Rappelons-nous une fois de plus ce qu'on attend par pôle de développement. Au point de départ, il convient de distinguer ce qui est une activité de croissance de ce qui est une activité de développement. Revenons à la définition du professeur André Raynauld.[1]

> "...des activités (de croissance) induites qui s'inscrivent dans un schéma de continuité et dont les grandeurs se modifient à un rythme prévisible et régulier. Ces activités se poursuivent dans des conditions connues de marché, de technologie et de coûts de production."

Maintenant, à propos des activité de développement (pôle de développement), le même auteur déclare:

> "...(elles) consistent dans des innovations qui transforment les conditions des opérations; elles sont des activités créatrices qui modifient les structures de coûts et de rendement, et provoquent une rupture, une discontinuité plus ou moins profonde."

---

1. B. Higgins, F. Martin et A. Raynauld, Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec, Ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), 1970.

Ou encore,

> "Les activités de croissance sont à la remorque des innovateurs; elles assurent la conservation et le maintien des choses établies; les activités de développement, beaucoup plus réduites, quand elles sont exprimées en indices statistiques, brisent pourtant les monopoles de la tradition et des droits acquis."

Ce qui importe dans ces affirmations, c'est que les activités de développement, par rapport à celles de croissance, impliquent non seulement le déplacement des fonctions de production et de consommation, mais aussi des changements dans la structure sociale. De plus, il est clair que les activités de développement s'associent étroitement aux innovations. Le pôle de croissance est le lieu des activités de croissance et le pôle de développement est le foyer des activités de développement.

Le rôle principal du pôle de développement est de générer et de diffuser les innovations. Par innovation, il faut entendre, d'après monsieur Raynauld, non seulement l'introduction de nouveaux procédés ou de nouvelles techniques, qui contribuent à accroître le volume de production, mais aussi l'application de nouvelles méthodes dans le domaine de l'organisation et de la gestion des entreprises.[2] La croissance du Québec dépend évidemment de la manière dont se diffuse le fruit des innovations depuis Montréal, le pôle de développement, mais la diffusion des innovations n'est profitable à l'ensemble du territoire du Québec qu'à certaines conditions.

---

2. André Raynauld, Le Rapport HMR revu et non corrigé, Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, le 13 mars 1975.

> "Cette diffusion des effets d'entraînement ne peut profiter à l'ensemble du territoire québécois que s'il existe entre lui et Montréal, des circuits d'échanges de produits, de facteurs, de services et d'information. Si de tels mécanismes, de tels circuits n'existent pas, ou sont insuffisants, les effets induits par les activités de développement seront exportés, ce qui contribuera à "désintégrer" l'économie de la province. Le rôle moteur de Montréal profitera à d'autres espaces économiques. Dit d'une façon positive, il faut que les différentes régions du Québec s'intègrent à un même espace économique hiérarchisé."[3]

Ce qui se dégage des affirmations du professeur Raynauld et des autres études, c'est que l'efficacité du rôle du pôle de développement exige une série de conditions nécessaires. En premier lieu, il faut que l'économie du pôle soit suffisamment dynamique non seulement pour sa propre croissance, mais aussi pour propager la croissance à travers la région. En deuxième lieu, il faut que l'armature urbaine soit telle que l'intensité des interactions socio-économiques entre le pôle et les agglomérations affectées par le pôle soit suffisamment forte, de sorte que les idées et les innovations générées par le pôle soient largement diffusées et que les rapports économiques soient équilibrés. En troisième lieu, en plus de l'armature urbaine appropriée, il faut que la répartition spatiale des industries, surtout des industries de pointe, soit telle que la diffusion de la croissance du pôle, des idées et des innovations soit facilement réalisée.

La nature des rapports socio-économiques entre le pôle de développement qui domine et les agglomérations qui sont dominées et affectées par le

---

3. André Raynauld, Ibid.

pôle, a été analysée par Myrdal, Friedman et Hirschman. Hirschman convient que la croissance est un processus essentiellement déséquilibré qui se caractérise par les effets qu'il qualifie "backward" et "forward" des secteurs industriels ou des secteurs propulsifs. Appliqué à l'espace, le foci de croissance exerce l'effet favorable (trickledown) sur les centres entraînés (hinterland) et l'effet de polarisation. L'effet de polarisation (centripète) est celui qui est responsable de la croissance déséquilibrée. L'effet "trickledown" se fait sentir en vertu des achats des biens et des services par le centre entraînant en provenance des centres entraînés, ainsi que par les investissements dans ces derniers. Ceci aura pour résultat d'améliorer la productivité de capital et de travail des centres entraînés. D'autre part, l'effet de polarisation est au détriment des hinterlands à cause de déplacements de capital, de main-d'oeuvre qualifiée et d'industries vers le centre entraînant. Par conséquent, l'effet bénéfique du centre entraînant sur les centres entraînés dépend des forces relatives de ces deux types d'effets.[4]

La théorie de Myrdal est plus spécifique que celle de Hirschman en ce qui concerne les rapports entre le centre entraînant et les centres entraînés. Myrdal distingue ce qu'il qualifie de "spread effect", qui est similaire à l'effet "trickledown" de Hirschman, de ce qu'il qualifie de "backwash effect", qui se compare à l'effet de polarisation de Hirschman. Ce qui est important dans la théorie de Myrdal est, qu'une fois que la croissance se produit au centre entraînant, l'effet "backwash" tend à excéder l'effet "spread" et cet excès d'effet s'accumule, se renforce à cause, entre autre , de la détérioration du terme d'échange des centres entraînés et la croissance s'accélère au centre entraînant et se ralentit de plus en plus aux centres entraînés.[5]

---

4. Albert O. Hirschman, The Strategy of Economic Development, New Haven, Yale University Press, 1958.

5. Gunnar Myrdal, Rich Land and Poor, New York, Harper and Brothers, 1957.

Le processus cumulatif de croissance déséquilibrée de Myrdal a été articulé davantage par Friedman.[6] D'après ce dernier, la loi de rendement décroissant ne s'applique plus quand il s'agit de croissance de centres urbains. Une fois que la croissance du centre entraînant se déclenche, la croissance de celui-ci s'accélère et s'accumule à cause de plusieurs raisons, dont la tendance des investisseurs à surestimer les opportunités économiques au centre principal, la présence du secteur tertiaire supérieur (quaternaire) et la structure sociale favorable aux innovations.

Au chapitre précédent, nous avons constaté que l'économie de Montréal était stagnante. Maintenant, afin d'apprécier Montréal en tant que pôle de développement, nous examinerons dans le présent chapitre quelques indicateurs de l'efficacité du rôle de Montréal.

II.2 Armature urbaine

Le tableau II-1 indique le nombre de centres urbains par taille dans différentes régions à travers le Canada. La distribution de la population par taille est indiquée au tableau A 19 alors que la croissance de la population de différents groupes de centres urbains est analysée au tableau A 20.

L'armature urbaine des différentes régions est illustrée au schéma II-1. L'armature urbaine est similaire entre les provinces atlantiques et les provinces de l'ouest où les petites agglomérations dominent, sauf que à l'ouest, il y a plus de villes du groupe 200,000-500,000 habitants. L'armature urbaine du Québec est similaire à celle de l'Ontario mais, dans cette dernière, les villes de la taille 100,000-500,000 sont beaucoup plus nombreuses.

---

6. John Friedman, Regional Development Policy: A Case Study of Venezuela, The M.I.T. Press, 1966.

Tableau II-1

Nombre de centres urbains par taille
1961 et 1971

Taille ('000)	Région											
	Maritimes		Québec		Ontario		Prairies		Colombie Britannique		Canada	
	1961	1971	1961	1971	1961	1971	1961	1971	1961	1971	1961	1971
10 - 25	9	8	19	15	12	11	9	7	8	5	57	46
25 - 50	3	4	8	12	8	8	4	6	3	6	26	36
50 - 100	3	2	3	3	6	6	1	-	-	-	13	11
100 - 200	2	2	1	1	3	3	1	2	1	1	8	9
200 - 500	-	1	1	1	5	5	3	2	-	-	9	9
500 ou plus	-	-	1	1	1	2	-	1	1	1	3	5
Total	17	17	33	33	35	35	18	18	13	13	116	116

Source: Recensements, 1961 et 1971.

Schéma II-1

Distribution de la population par taille

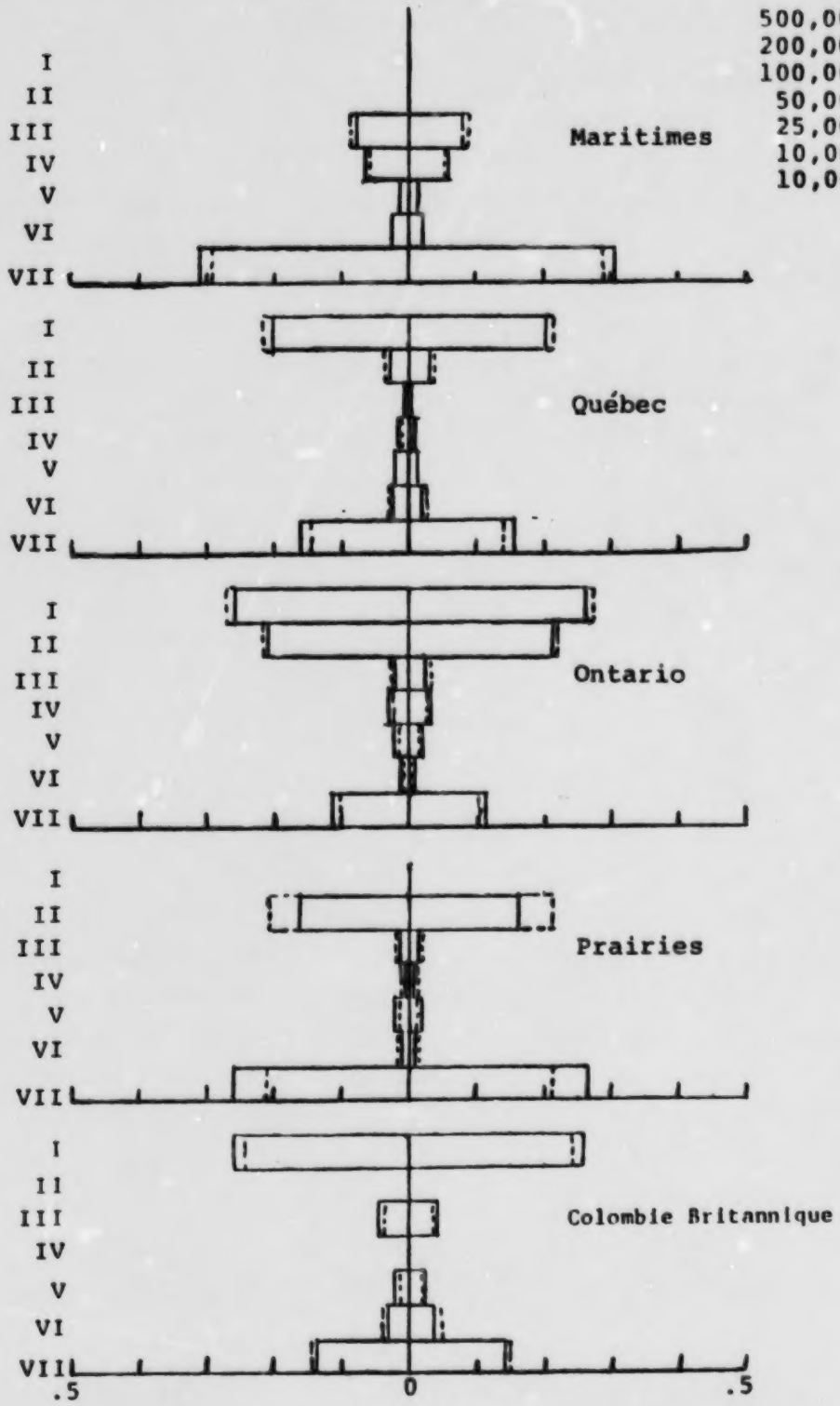

D'après le tableau A 20, d'une manière générale, les plus petites agglomérations ont perdu leur population au profit des plus grandes agglomérations. La population des villes de 10,000 ou moins a augmenté de 5.8% contre l'accroissement général de 18.2%. Le taux d'accroissement augmente à mesure que la taille des villes augmente. C'est ainsi que la population du groupe de 500,000 ou plus a augmenté de 30.0%. Cependant, il y a eu certaines variations au niveau régional. Dans la région atlantique, les villes de 10,000 ou moins ont démontré une stabilité relative par rapport aux autres provinces. Au Québec, l'accroissement de la population a été plus rapide dans la région de Montréal, celle de Québec et du groupe de 10,000-25,000. Par contre, en Ontario, la croissance la plus rapide a été observée dans les villes de 100,000-200,000. A l'ouest, c'est le groupe de 10,000-75,000 qui a montré la croissance la plus rapide aux dépens des petites villes, alors qu'en Colombie Britannique, ce sont les petites villes qui ont été les plus dynamiques. Bref, le pattern de la croissance démographique a varié d'une région à l'autre selon les conditions socio-économiques qui sont propres à chaque région.

La force relative des petits centres dans la région atlantique peut refléter le fait que les grands centres n'offrent pas plus d'opportunités que les régions rurales et semi-urbaines. Le dynamisme des petits centres à l'ouest, surtout en Colombie Britannique, s'explique par l'importance de l'industrie forestière et des petites agglomérations diffusées à travers les provinces dans les régions forestières. La croissance relativement rapide des régions métropolitaines de 100,000-200,000 de l'Ontario semble indiquer que l'émigration rurale et semi-urbaine est absorbée par ce groupe de villes, ce qui reflète la stabilité de l'armature urbaine de l'Ontario. En ce qui concerne le Québec, il paraît qu'en l'absence des agglomérations de taille importante, la migration semble converger, soit vers la région de Québec ou vers celle de Montréal.

En vue d'analyser l'impact de l'armature urbaine sur la croissance démographique, nous avons appliqué le modèle "Shipt-and-Share". Ce modèle permet de voir, en principe, la croissance due à la hiérarchie des villes et la croissance attribuable aux facteurs locaux. D'après le tableau II-2, quoique le Québec ait perdu, au total, 188,226 habitants par rapport aux autres provinces, cette perte a été due surtout aux facteurs locaux (256,723). Cependant, la hiérarchie des villes semble relativement bonne, diminuant ainsi la perte de 68,477. Seulement deux régions, l'Ontario et la Colombie Britannique, ont gagné sur les deux plans, à savoir les facteurs locaux et la hiérarchie urbaine.

L'armature urbaine de Montréal et de Toronto est analysée aux tableaux A 21 A et A 21 B. Les critères de la définition de cette armature sont nombreux et s'inspirent de la loi gravitaire.[7] L'armature urbaine de Montréal comprend 25 agglomérations pour une population totale de 3,453,900 en 1971, alors que l'armature urbaine de Toronto comprend 30 agglomérations pour une population de 4,829,100.

La cohésion et la force d'une armature urbaine peuvent être mesurées par l'intégration verticale des villes et la zone d'influence des villes de rang supérieur sur les villes de rang inférieur.[8] D'après notre calcul, l'indice d'intégration spatiale du système urbain de Toronto est de 11.066 contre 10.820 pour celui de Montréal. Autrement dit, pour l'ensemble du système urbain, le degré d'intégration est similaire pour l'une et l'autre. Une autre indication est celle de la zone d'influence. L'indice de zone d'influence est mesurée de la manière suivante: pour chaque ville d'un rang donné, nous avons additionné la population de villes de rang

7. Joseph H. Chung, Urban System and Regional Growth in Canada: Some Preliminary Findings, Conseil économique du Canada, juillet 1975.

8. Voir note technique C-2.

Tableau II-2

Croissance de la population régionale et le modèle "shift-and-share"*

Région	Croissance attribuable à		
	Hierarchie urbaine $(r_c^n - r^n)$	Facteurs locaux $(r_c^R - r_c^n)$	Total $(r_c^R - r^n)$
Maritimes	-136,169	- 28,703	-164,873
Québec	68,457	-256,723	-188,226
Ontario	166,557	170,425	336,982
Prairie	-107,548	-135,673	-243,221
Colombie Britannique	44,386	219,317	263,703

*Le modèle "Shift and Share" se définit comme suit :

$$\sum_c Y_{cr} (r_c^R - r^n) = \sum_c Y_{cr} (r_c^n - r^n) + \sum_c Y_{cr} (r_c^R - r_c^n)$$

où Y_{cr} = la population du cième centre urbain dans la rième région en 1961;

r_c^R = le taux de croissance de la population du cième centre dans la rième région;

r^n = le taux de croissance de la population totale du Canada;

r_c^n = le taux de croissance de la population du cième centre au Canada.

inférieur, situées dans une distance donnée. Ensuite, nous avons divisé cette somme par la population de la ville d'un rang donné.[9] D'après notre calcul, (tableaux A 21 A et A 21 B), l'indice de la zone d'influence est de 1.289 pour la région métropolaitaine de Montréal contre 1.935 contre celle de Toronto. En ce qui concerne les villes de taille 50,000-100,000, l'indice de la zone d'influence des villes du système montréalais est comme suit: Trois-Rivières (3.184), Shawinigan-Falls (2.3091) et Sherbrooke (4.093). L'indice de la zone d'influence des villes de la même taille du système torontois n'est pas plus élevé que celle des villes du système montréalais. Cependant, quand il s'agit des villes de taille 25,000-50,000, on constate que la zone d'influence des villes du système montréalais est très inférieure à celle des villes du système torontois. Il faut souligner que, dans le système de Toronto, il y a 5 régions métropolitaines de 100,000 à 500,000 ayant une zone d'influence importante, alors que, dans le système montréalais, il n'y en a aucune.

Bref, s'il y a une certaine similarité sur le plan de l'intégration spatiale globale dans les deux systèmes urbains au Canada, le système de Montréal souffre de deux faiblesses. D'une part, il n'y a aucune agglomération de taille de 100,000 à 500,000 habitants, ce qui est très grave, car les activités innovatrices, paraît-il, ne génèrent que dans les agglomérations de 100,000 ou plus. D'autre part, le système de Montréal est

---

9. La limite de distance pour différents rangs est comme suit:

Rang (en milliers)	Distance (milles)
500 ou plus	300
100 - 500	200
50 - 100	100
25 - 50	50
10 - 25	25
5 - 10	-

Schéma II-2

Intégration spatiale: Montréal
Taille (en milles)

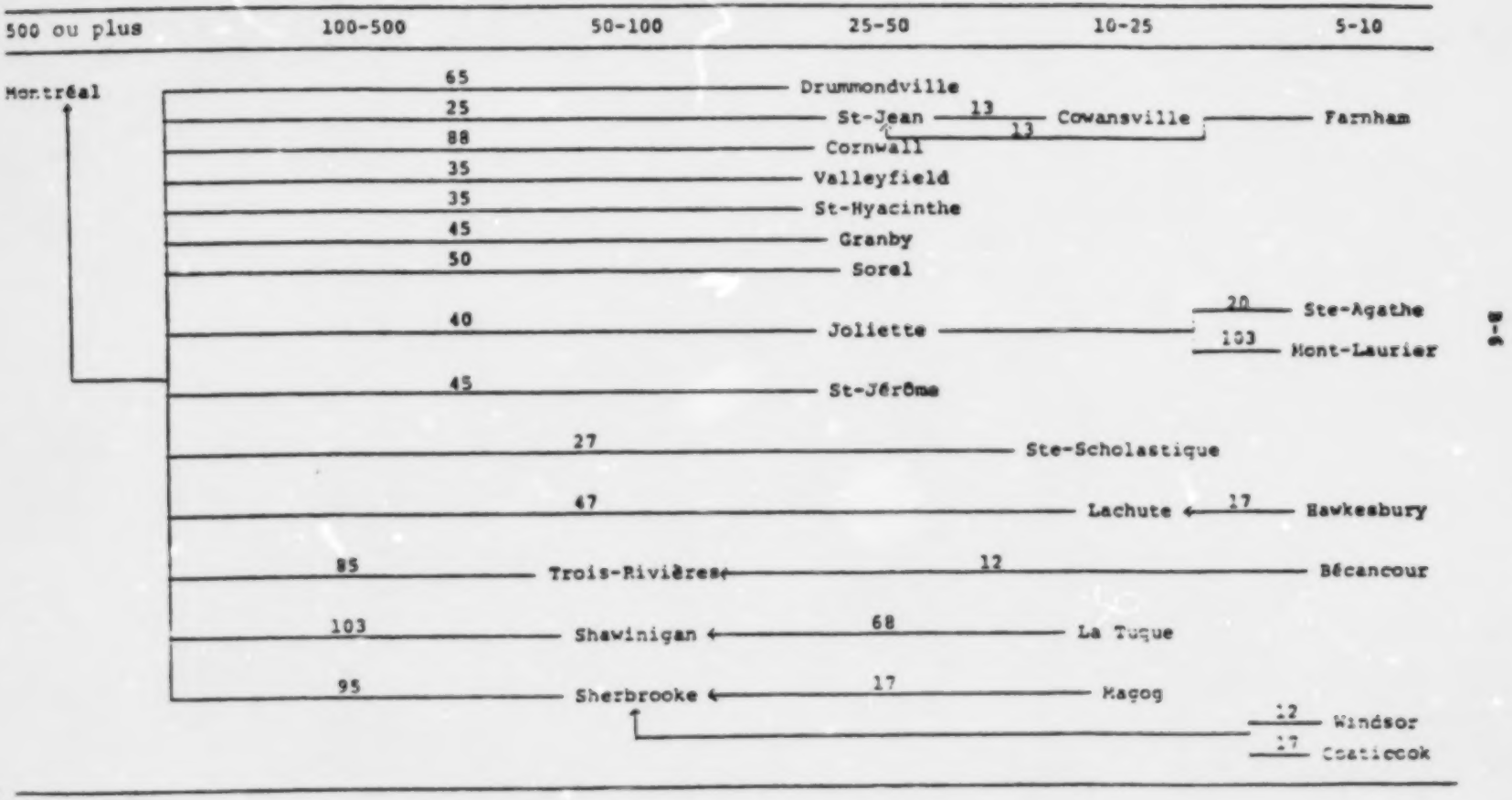

Schéma II-3

Intégration spatiale: Toronto
Taille (en milles)

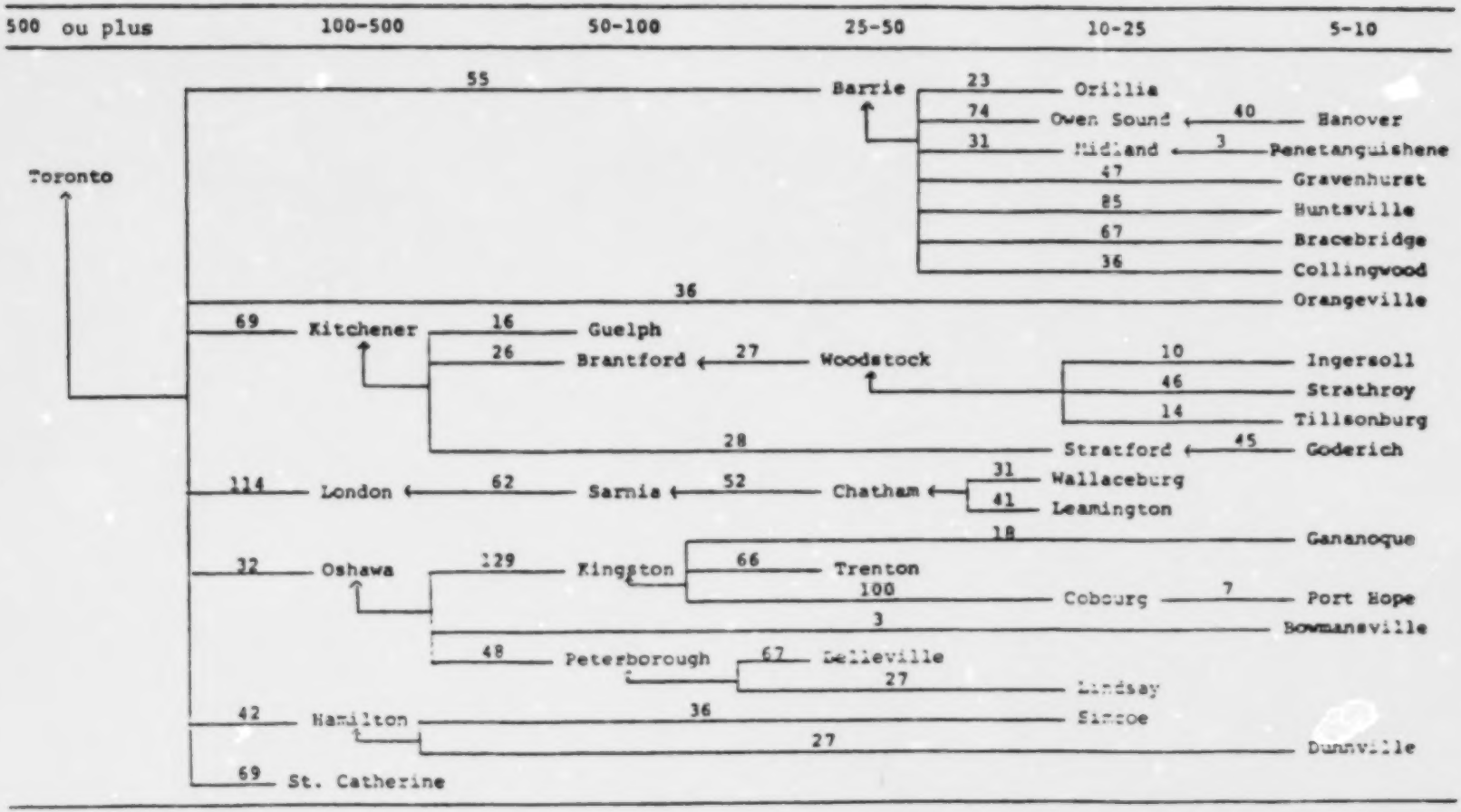

faible en ce sens que la zone d'influence des villes de taille de 25,000 à 50,000 est très inférieure à celle des villes comparables du système torontois.

II.3 Structure industrielle spatiale

L'impact du pôle de développement sur l'économie de la région dépend également de la complémentarité spatiale des industries. D'après monsieur Perrin, les industries qui se prêtent le mieux à une telle complémentarité industrielle sont:

> "Les industries de fabrication représentées avec certains secteurs de la chimie sont l'aile marchante du système industriel: c'est là que le taux de croissance est le plus élevé, que le processus de spécialisation est le plus poussé et que les innovations sont les plus nombreuses..."[9]

Ces industries sont relativement indépendantes des déterminants géographiques puisqu'elles utilisent des produits déjà élaborés. Elles ne sont pas non plus géographiquement déterminées par un marché. En revanche, elles sont fortement dépendantes de la main-d'oeuvre qualifiée, d'une sous-traitance technique spécialisée. Nous avons donc examiné la répartition spatiale des différents groupes d'industries. Les tableaux A 22 à A 24 montrent une série de données statistiques par comté. Quoique ces données permettent plusieurs analyses intéressantes, nous avons retenu, pour le moment, la distribution spatiale de la croissance de la population, de la main-d'oeuvre, de l'emploi du secteur manufacturier et celle des groupes industriels.

---

9. Jean-Claude Perrin, Le développement régional, Presse Universitaire de France, 1974.

Aux cartes II-1 à II-3, nous constatons qu'en général le taux de croissance de la population, de la main-d'oeuvre et de l'emploi manufacturier diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'île de Montréal ou du comté de York (Toronto). Cependant, l'allure de cette diminution est différente. En effet, notre étude économétrique[10] a permis de produire trois graphiques. D'après le graphique B 7, jusqu'à environ 85 milles à partir de l'île de Montréal ou du comté de York, le taux de croissance de la population diminue progressivement mais le taux de croissance de la population des comtés ontariens est supérieur. Maintenant, d'après le graphique B 8, le taux de croissance de la main-d'oeuvre devient égal à environ 80 milles à partir du comté central et, au-delà de ce point, le taux de croissance devient supérieur au Québec, ce qui reflète, au fait, la stabilité relative des villes québécoises de taille moyenne.

Le graphique B 9 offre une observation d'un intérêt particulier. Le taux de croissance de l'emploi manufacturier diminue progressivement, non seulement dans la région de Montréal, mais aussi dans celle de Toronto. Cependant, jusqu'à ce point, le taux de croissance s'avère bien supérieur dans la région de Toronto. Ce graphique permet une ou deux observations intéressantes. En premier lieu, dans les deux régions, l'expansion la plus rapide des industries manufacturières s'est produite dans la proximité immédiate de l'île de Montréal ou du comté de York. En deuxième lieu, le dynamisme du secteur manufacturier dans la proximité immédiate du comté principal est relativement faible dans le cas de Montréal, comparé à la région de Toronto. En troisième lieu, la concentration des industries manufacturières dans la proximité de l'île de Montréal a été plus faible que la concentration correspondante dans la proximité du comté de York.

---

10. Voir note technique C-3.

CARTE II-1

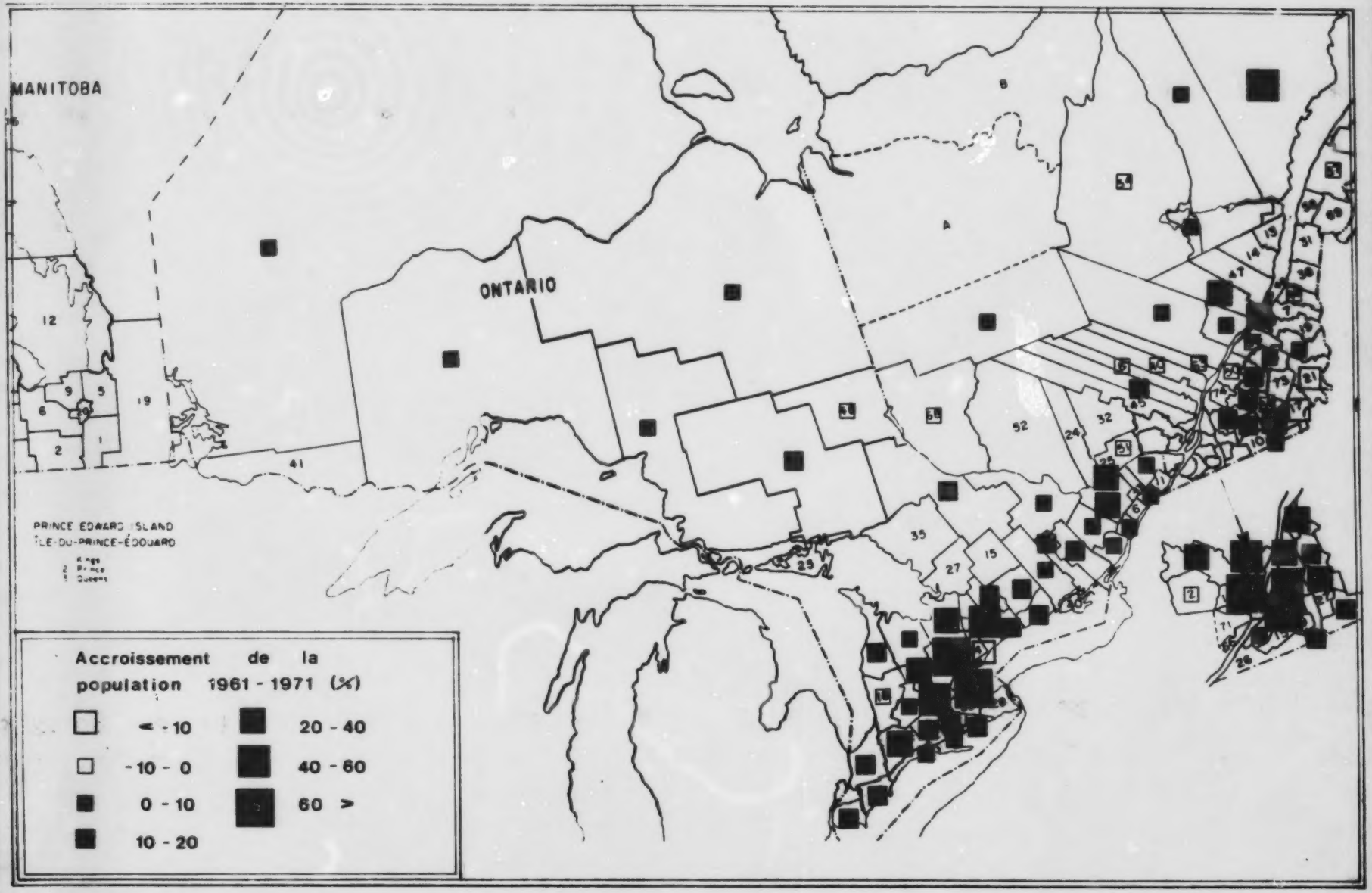
MANITOBA
ONTARIO
PRINCE EDWARD ISLAND
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Accroissement de la population 1961 - 1971 (%)
< - 10
- 10 - 0
0 - 10
10 - 20
20 - 40
40 - 60
60 >

CARTE II-2

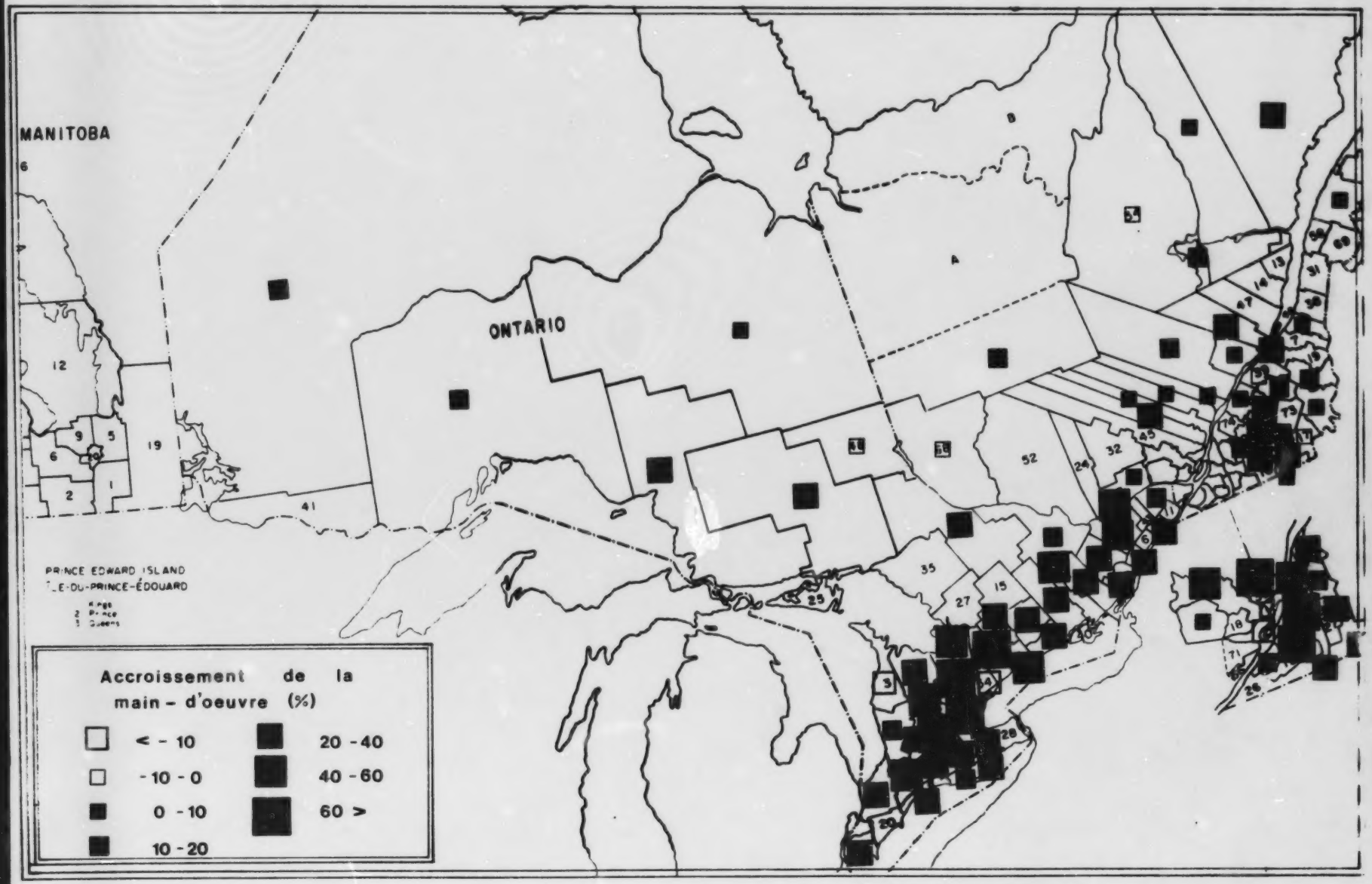
MANITOBA
ONTARIO
PRINCE EDWARD ISLAND
Accroissement de la main - d'oeuvre (%)
< - 10
- 10 - 0
0 - 10
10 - 20
20 - 40
40 - 60
60 >

CARTE II-3

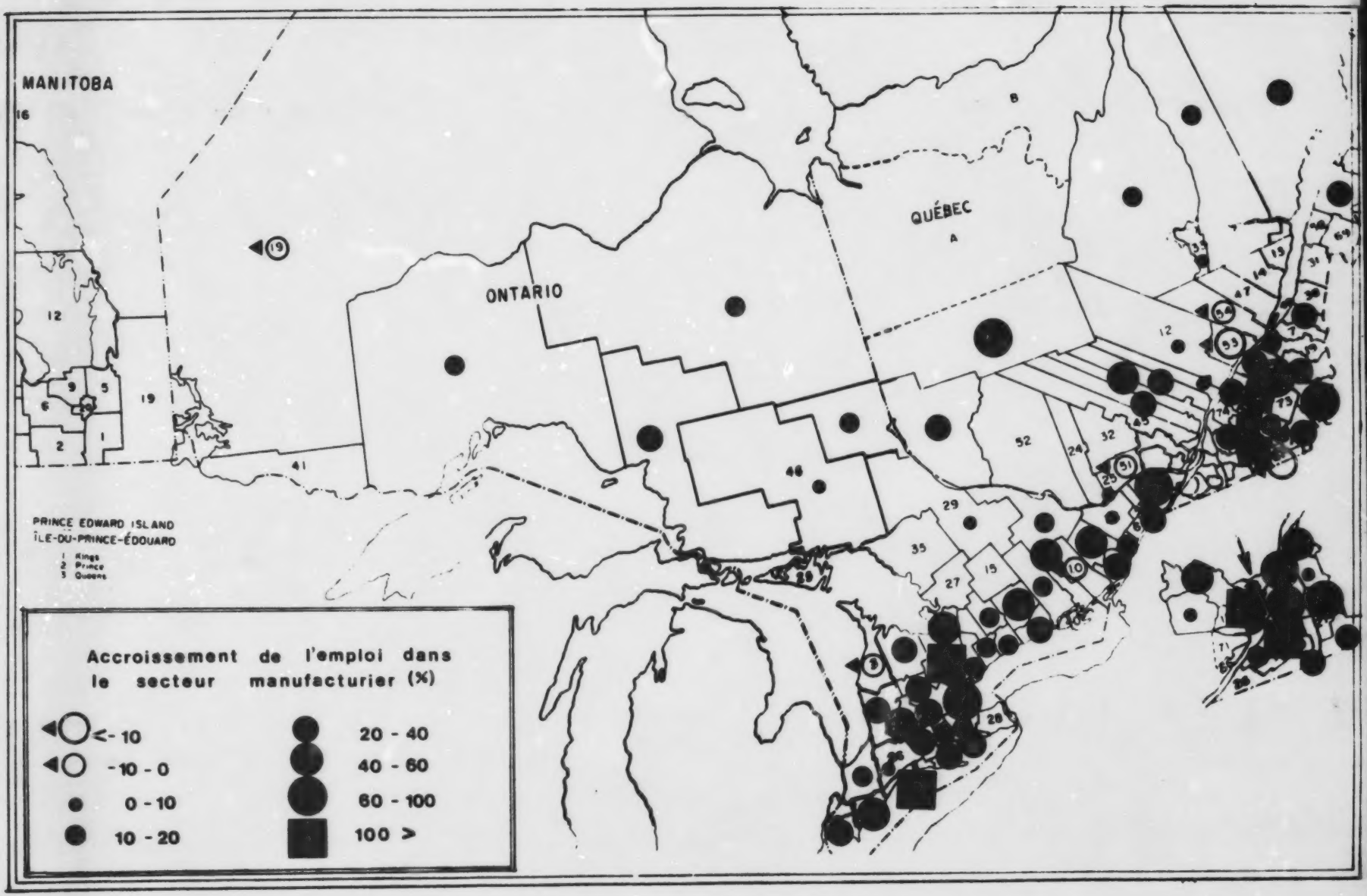
MANITOBA
16
ONTARIO
QUÉBEC
A
B
PRINCE EDWARD ISLAND
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
1 Kings
2 Prince
3 Queens
Accroissement de l'emploi dans le secteur manufacturier (%)
<- 10
-10 - 0
0 - 10
10 - 20
20 - 40
40 - 60
60 - 100
100 >

S'il y a eu une déconcentration des industries manufacturières dans la région de Montréal, elle s'est produite dans l'Ile Jésus et dans les comtés de banlieues (surtout Chambly et Laprairie). (Voir tableau II-3).

Tableau II-3

Croissance de l'emploi manufacturier par comté, 1961-1970

	Emploi		Accroissement	
	1961	1970	Absolu	%
Ile de Montréal	235,762	240,958	5,196	2.2
Ile Jésus	1,363	4,028	2,665	195.5
Chambly	7,452	13,642	6,190	83.1
Laprairie	1,859	3,770	1,911	102.8
St-Hyacinthe	5,552	5,965	413	7.4
Richelieu	4,629	7,387	2,758	59.6
Terrebonne	6,852	10,509	3,657	53.4
Beauharnois	5,302	6,116	814	15.4

Source: F. Martin, La satellisation dans la région de Montréal, 1975.

CARTE II-4

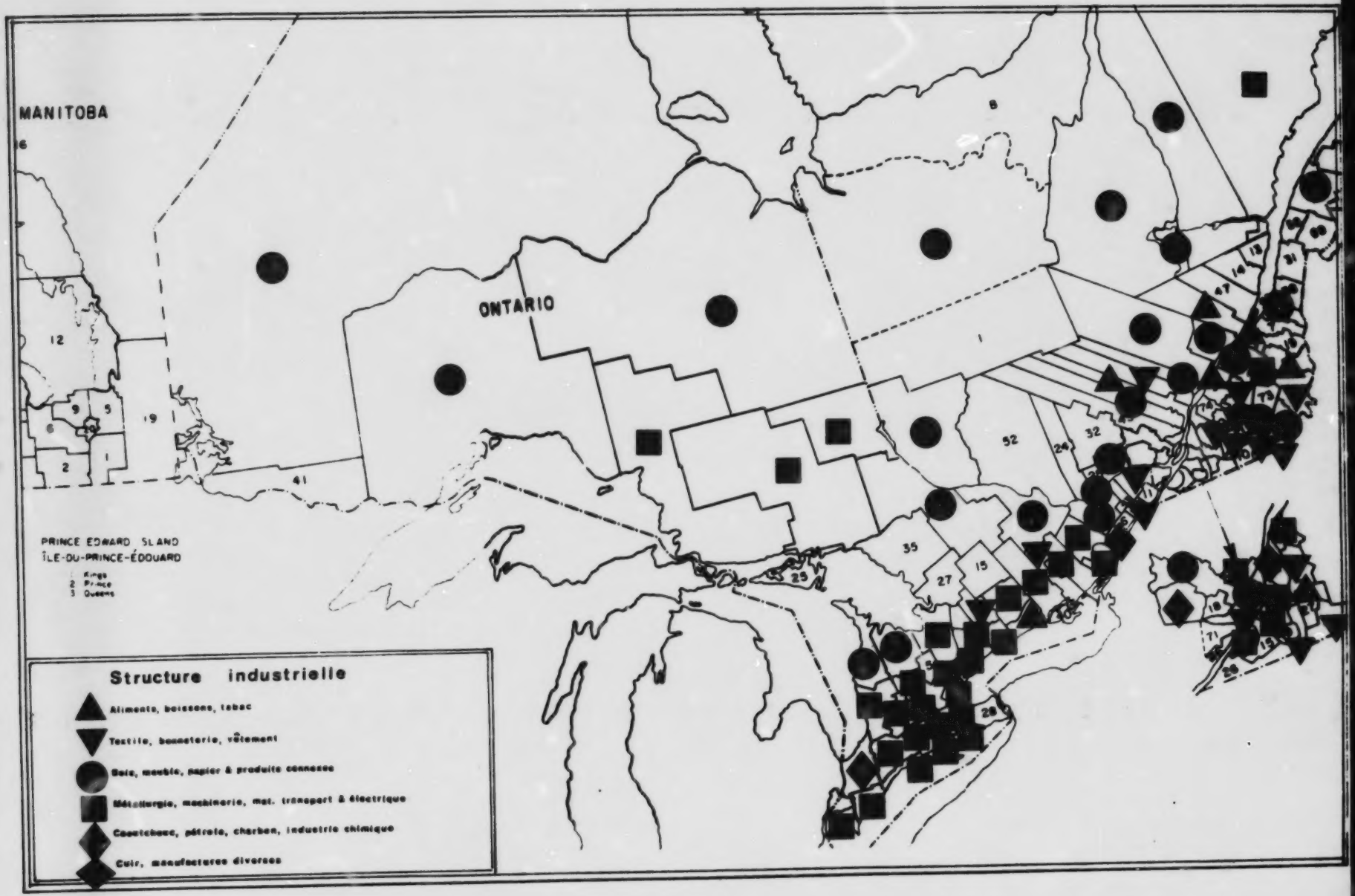
MANITOBA
ONTARIO
PRINCE EDWARD ISLAND
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
1 Kings
2 Prince
3 Queens
Structure industrielle
Alimente, boissons, tabac
Textile, bonneterie, vêtement
Bois, meuble, papier & produits connexes
Métallurgie, machinerie, mat. transport & électrique
Caoutchouc, pétrole, charbon, industrie chimique
Cuir, manufactures diverses

La structure industrielle spatiale est illustrée à la carte II-4. Nous avons regroupé les industries manufacturières en 6 sous-groupes et nous avons prêté une attention particulière au groupe d'industries basées sur les métaux. Plus précisément, ce groupe comprend les industries métallurgiques, celles de la machinerie, celles de l'équipement de transport et celles des produits électriques. Ce qui est frappant dans cette carte, c'est que, dans le cas de Montréal, ces industries sont fortement concentrées dans l'île de Montréal et dans les villes banlieues immédiates, alors que, dans celui de Toronto, elles sont dispersées le long du Lac Ontario autour de Toronto jusqu'à Windsor à l'ouest et jusqu'à Kingston à l'est. Il n'est donc pas difficile de comprendre que, dans la région de Toronto, la diffusion des idées, des innovations et de la complémentarité industrielle est plus facile que dans la région de Montréal.

II.4 Croissance économique et les caractéristiques spatio-industrielles

Ce qui se dégage de l'analyse précédente est clair. L'efficacité du rôle de Montréal, en tant que pôle de développement, est compromise à la fois par sa propre stagnation économique et par la faible structure spatiale sur le plan de la hiérarchie des villes et sur celui de la structure industrielle spatiale.

Maintenant, examinons les relations entre les caractéristiques spatiales et les caractéristiques industrielles du système urbain. L'intégration spatiale facilite celle des industries. La présence d'un nombre important de centres de taille moyenne permet plus facilement la spécialisation industrielle complémentaire. L'intégration spatiale assure aussi une plus grande zone d'influence économique de chaque centre et permet la matérialisation des économies externes, la substitution des importations des

biens et services par la production locale et elle fait améliorer la probabilité des innovations grâce au coût moins élevé des informations.

Le rapport entre différents systèmes spatio-industriels et différentes régions peut se caractériser par concurrence ou complémentarité. La concurrence intersystème et interrégionale s'est intensifiée à cause de l'évolution des technologies de production, de communication et surtout de transport. Elle conduit au déplacement de l'espace économique et fait changer considérablement la carte de spécialisation interrégionale et intersystème. S'il y a des systèmes qui en profitent, d'autres en subissent des pertes. Dans certains systèmes, la polarisation spatio-économique s'intensifie pendant que, dans d'autres régions, la structure spatio-industrielle devient plus diffuse. La localisation des industries dépend de moins en moins des ressources naturelles et de plus en plus des effets d'agglomération et de la capacité de créer et d'adopter les innovations.

Nous avons effectué une expérimentation économétrique en vue de tester l'impact des caractéristiques spatio-industrielles sur la croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier. D'après les résultats, la densité démographique du comté constitue un des facteurs importants. C'est ainsi que, toute chose égale par ailleurs, l'accroissement de l'emploi du secteur manufacturier dans les comtés d'une densité de 500 habitants ou plus est 978 de plus que dans les comtés de 10 habitants ou moins. L'autre facteur significatif est la spécialisation industrielle. Toute chose égale par ailleurs, l'accroissement de l'emploi manufacturier dans les comtés spécialisés dans les aliments et boissons est 2,098 de moins que dans les comtés spécialisés en industries métal-

liques. De même, dans les comtés spécialisés en industries basées sur le textile, l'accroissement de l'emploi manufacturier est 2,033 moins élevé que dans les comtés spécialisés en industries métalliques.[11]

Une autre expérimentation que nous avons effectuée a consisté dans la variation du changement dans l'emploi manufacturier, dû à la structure industrielle, selon les régions et selon la spécialisation industrielle des comtés. (Note technique C-4 B).[12] Il est fort intéressant de noter que les comtés spécialisés en industries traditionnelles (textile, aliments et boissons et bois) ont subi un désavantage réel à cause d'une faible structure industrielle.

II.5 Rayonnement

Si notre analyse de l'armature urbaine et des caractéristiques spatio-industrielles est fondée, on s'attendrait à voir que le rayonnement de Montréal soit plus limité que celui de Toronto. Le volume et l'intensité de déplacement des passagers peuvent constituer un indicateur valable du rayonnement de la métropole. Le tableau A 25 montre le volume de transport aérien entre, d'une part, Montréal et Toronto et, d'autre part, les agglomérations principales à travers le Canada. En 1973, le nombre de passagers qui se sont déplacés entre Montréal et les 15 agglomérations canadiennes était de 664,796 personnes, contre 1,045,816 personnes pour Toronto. Quand on compare le volume du transport aérien entre Montréal (ou Toronto) et chacune des agglomérations, on constate que Montréal excède Toronto seulement dans les cas de St. John (N.B.), Charlottetown (I.P.E.) et Québec. Ceci donne une idée sur le rayonnement relatif des deux métropoles canadiennes au Canada. La carte II-5 permet de mieux visualiser

---

11. Voir note technique C-4

12. Le $\bar{R}^2$ n'est pas très élevé, mais il est significatif.

CARTE II-5

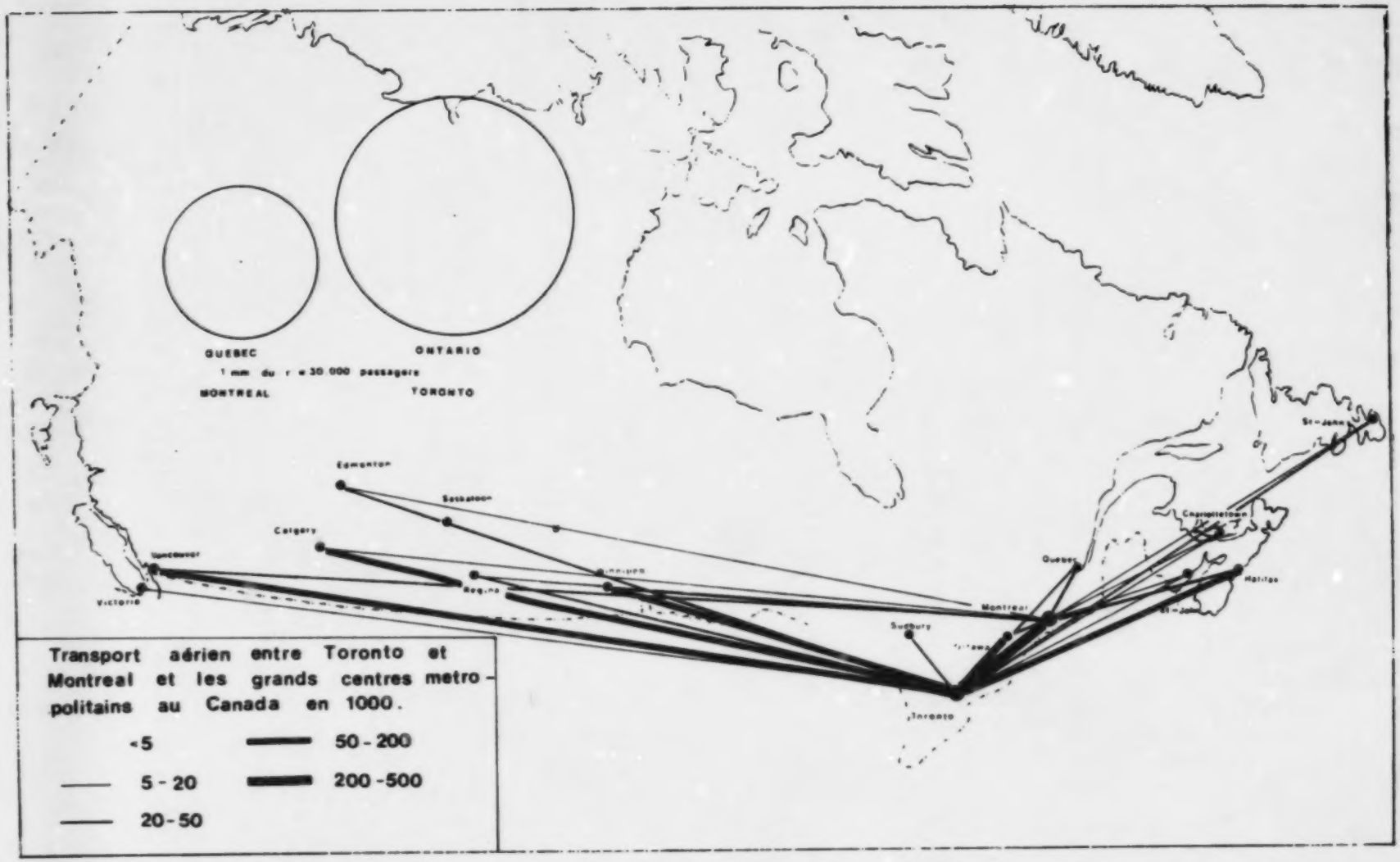
QUEBEC
ONTARIO
1 mm du r = 30 000 passagers
MONTREAL
TORONTO
Edmonton
Saskatoon
Calgary
Vancouver
Victoria
Regina
Winnipeg
Montreal
Quebec
Sudbury
Ottawa
Toronto
Charlottetown
Halifax
St-John's
Transport aérien entre Toronto et Montreal et les grands centres metropolitains au Canada en 1000.
<5
5 - 20
20 - 50
50 - 200
200 - 500

la supériorité du rayonnement de Toronto.

Maintenant, en vue de voir le rayonnement de Toronto et de Montréal dans leur province respective, nous avons analysé le transport inter-ville par auto, (tableaux A 26 A et A 26 B). Dans le cas de Montréal, St-Hyacinthe (3,538,949 personnes), Drummondville (1,022,473) et Trois-Rivières (880,040) ont le lien le plus dense. C'est ainsi que, seulement dans deux cas, le volume de transport automobile dépasse un million. Il y en a 6 quand il s'agit de Toronto.

Le transport par automobile est illustré aux cartes II-6 A et II-6 B. Ces cartes permettent quelques observations intéressantes. En premier lieu, l'épaisseur des bandes est plus large pour Toronto que pour Montréal, ce qui signifie que l'intensité des interactions socio-économiques est plus faible pour Montréal. En deuxième lieu, la longueur des bandes épaisses est plus courte pour Montréal, ce qui signifie que le rayonnement de Montréal est plus limité. En troisième lieu, d'après les directions des bandes, le rayonnement de Montréal est unidirectionnel vers l'est, alors que le rayonnement de Toronto semble se faire sentir dans les quatre directions cardinales.

II.6 Résumé

Faute de ressources et de données précises, nous avons dû nous contenter d'une analyse limitée et partielle de l'efficacité de Montréal en tant que pôle de développement. Quoiqu'il en soit, notre analyse semble permettre de faire quelques observations valables. Tout d'abord, rappelons-nous que l'impact favorable du pôle de développement est transmis à travers la

CARTE II-6 A

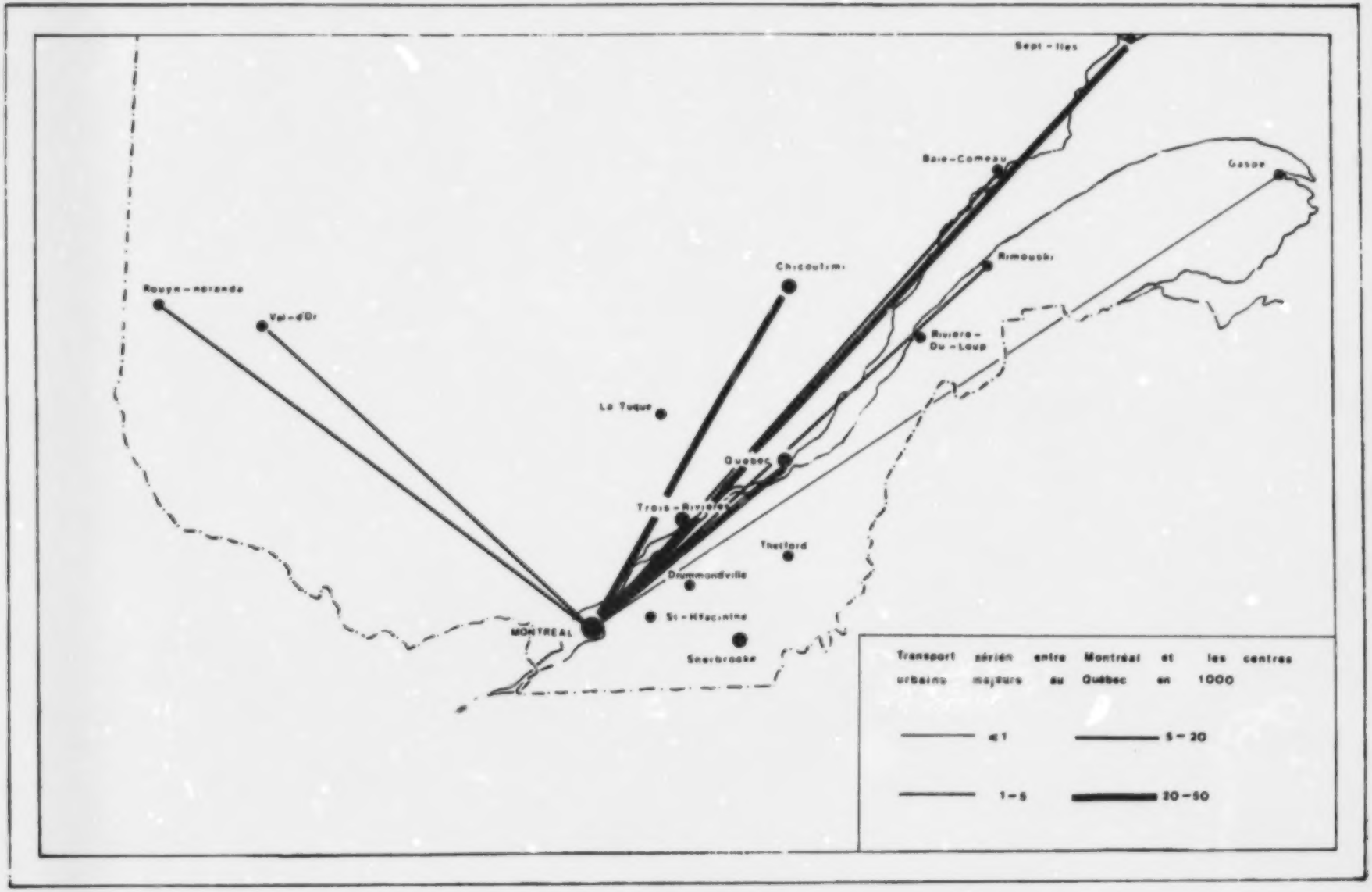
Sept - Iles
Baie - Comeau
Gaspé
Rimouski
Chicoutimi
Rouyn - Noranda
Val - d'Or
Rivière - Du - Loup
La Tuque
Québec
Trois - Rivières
Thetford
Drummondville
St - Hyacinthe
MONTREAL
Sherbrooke
Transport aérien entre Montréal et les centres urbains majeurs au Québec en 1000
≤ 1
1 - 5
5 - 20
20 - 50

CARTE II-6 B

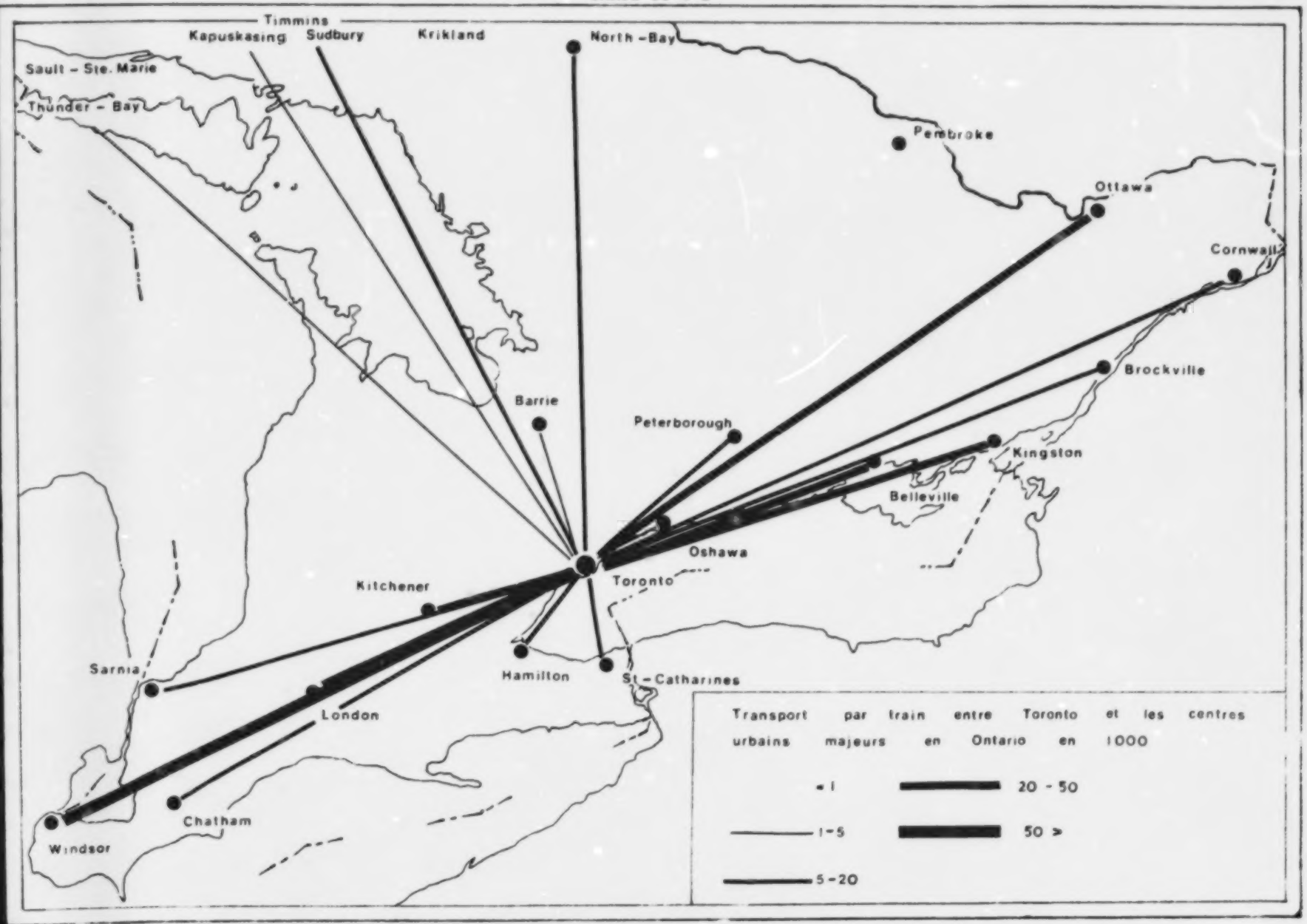
Timmins
Kapuskasing
Sudbury
Krikland
North -Bay
Sault - Ste. Marie
Thunder - Bay
Pembroke
Ottawa
Cornwall
Brockville
Barrie
Peterborough
Kingston
Belleville
Oshawa
Toronto
Kitchener
Sarnia
Hamilton
St - Catharines
London
Chatham
Windsor
Transport par train entre Toronto et les centres urbains majeurs en Ontario en 1000
< 1
1 - 5
5 - 20
20 - 50
50 >

région en vertu, d'une part, des effets de croissance (l'amélioration de la productivité, le dynamisme, les innovations et l'expansion de l'économie du pôle lui-même) et, d'autre part, de la portée et de l'intensité de la diffusion spatiale de ces effets de croissance.

Or, une telle diffusion spatiale des effets de croissance nécessite une hiérarchie urbaine appropriée, car cette dernière conditionne l'intensité des rapports socio-économiques entre le pôle et la région. De plus, il faut que la structure industrielle spatiale assure une forte complémentarité car, si non, non seulement la croissance du pôle lui-même sera compromise, mais aussi la diffusion des effets de croissance sera limitée. Nous avons vu que Montréal, en tant que pôle de développement, est définitivement plus faible et précaire, non seulement sur le plan de la hiérarchie des villes, mais aussi sur celui de la structure industrielle spatiale. La question qui se pose maintenant est de savoir quel sera l'avenir de Montréal et son rôle au Québec. A cette question sera donc consacré le chapitre suivant.

Chapitre III

Montréal de demain

III.1 Introduction

Le but de ce chapitre est de mieux comprendre la réalité socio-économique de Montréal en tant que pôle développement dans son contexte historique. Autrement dit, nous nous proposons de faire la prospective de Montréal.

D'après les experts, l'approche[1] prospective s'inspire de trois constatations de base, à savoir que le phénomène socio-économique est multidimensionnel et interdépendant, qu'il faut aller au fond des choses et qu'il faut inventer des avenirs lointains pour critiquer les conséquences des tendances et des décisions présentes.[2]

On nous apprend que

> "...la prospective est une attitude d'esprit qui nous amène à nous placer délibérement dans le futur pour revenir progressivement aux problèmes présents autant pour prendre du recul et, ainsi étudier les problèmes avec une optique plus large, que pour critiquer les solutions traditionnelles trop souvent inefficaces."[3]

L'approche prospective comporte, paraît-il trois étapes d'analyse. La première se rattache à une analyse statique et dynamique du présent. La

---

1. G.I.P.Q., Prospective du système socio-économique québécois, déc. 1975.
2. Ibid., p. 11.
3. Ibid., P. 11.

deuxième consiste à présenter différentes images futures du système basé sur l'hypothèse que les tendances dégagées au cours de la première étape se poursuivront sans interventions majeures du gouvernement et sans chocs brutaux sur l'environnement.

> "Ces images représentent les situations les plus probables, compte tenu d'efforts ou de tendances actuelles ou passées."[4]

La troisième étape présente des alternatives à l'avenir logique du système sous formes de futurs possibles, souhaitables.

> "... la prospective implique (...) une étude du futur de l'ensemble sociétal. Ce futur est, en partie, la conséquence du passé mais pas uniquement: les faits porteurs d'avenir ou les faits prospectifs du présent sont souvent statistiquement insignifiants. Il faut imaginer des futurs alternatifs imaginaires pour critiquer des sociétés futures. La prospective est ainsi un va-et-vient entre le futur et le présent."[5]

Conformément à cette définition de la prospective et, dans le cadre de cette première phase du projet, nous procéderons à l'identification des tendances lourdes, des déséquilibres, des tensions et des faits porteurs d'avenir. Nous appliquerons l'approche prospective à trois niveaux différents: Montréal par rapport à Toronto, Montréal au Québec et l'allocation d'espace à l'intérieur de la région de Montréal.

III.2 Montréal par rapport à Toronto

Tout indique que l'efficacité de Montréal, en tant que pôle de développement, a été progressivement compromis à la fois à cause du déplacement du

---

4. Ibid., p. 19.

5. Ibid., p. 11.

centre de gravité économique vers l'ouest et à cause de son incapacité de renouveler et de réadapter ses industries aux exigences technologiques et aux nouvelles conditions du marché. Voilà en somme la réalité.

Il n'est pas difficile de dégager les tendances lourdes. Si le jeu des forces sociales, politiques et économiques au Canada et dans le monde entier ne change pas de façon dramatique et si les gouvernements n'imposent pas des interventions majeures, la position et la force relative de Montréal vis-à-vis de Toronto continueront à s'affaiblir. Il est prévisible qu'au Canada, le centre de gravité se déplacera davantage vers l'ouest, non seulement à cause de la présence des gisements pétroliers à l'ouest, mais aussi à l'expansion économique du marché de l'Asie qui va s'accentuer dans les années à venir. Si cette tendance lourde se maintient, il est à prévoir que Montréal deviendra de plus en plus un satellite de Toronto et que la portée de son rôle, en tant que pôle de développement au Québec, s'affaiblira encore davantage.

C'est ainsi que l'avenir de Montréal en tant que métropole du Canada et pôle de développement serait plutôt sombre. Cependant, les faits porteurs d'avenir indiquent que l'Europe connaîtra son expansion et que l'Afrique ainsi que l'Amérique du Sud accéléreront leur développement économique, il n'est pas impossible que les avantages comparés de Montréal et du Québec s'amélioreront. Toutefois, ceci exige qu'on adapte les industries montréalaises aux besoins de ces marchés.

III.3 Montréal, pôle de développement du Québec

Comme nous l'avons constaté, l'économie montréalaise compte pour plus de la moitié de l'économie québécoise. Cependant, il y a lieu de croire que

le rayonnement de Montréal, en tant que pôle de développement au Québec, est limité à la fois à cause de sa propre faiblesse économique et à cause de la faible complémentarité industrielle entre Montréal et le reste du Québec.

Si la tendance actuelle continue dans les années à venir, en dépit de la faiblesse de Montréal, cette dernière connaîtra une expansion démographique et industrielle aux dépens du reste du Québec. A l'heure actuelle, en plus de Montréal, il y a deux autres systèmes urbains, à savoir celui de Québec et celui de Chicoutimi-Jonquière. Le rayonnement de ce dernier s'étend jusqu'à Sept-Iles. Le rayonnement du système de Québec va jusqu'à Rimouski à l'est, à Victoriaville à l'ouest et au Lac Mégantic au sud. L'avenir de la région de Chicoutimi-Jonquière dépend largement des industries du papier et de l'aluminium et ne paraît pas très brillant. L'avenir de Québec dépend presque exclusivement de l'expansion de la fonction publique, ce qui peut signifier une expansion rapide, sans pour autant propager les effets de croissance sur les régions environnantes. Par conséquent, en l'absence de chocs externes, l'armature urbaine de l'ensemble du Québec en l'année 1995, ne sera pas foncièrement différente de celle de nos jours et elle sera dominée tout comme aujourd'hui par Montréal.

Les tableaux III-1 et III-2 nous permettent de comparer la croissance et la distribution spatiale de la population au Québec et en Ontario en 2001. Ces études supposent qu'il n'y aura pas de changements majeurs dans la structure de l'économie canadienne. Autrement dit, elles n'indiquent que les tendances lourdes. D'après le tableau III-1, dans la période de 1971 et 2001, la population de la région métropolitaine de Montréal augmenterait de 37.9% contre un accroissement de 55.7% pour la région métropolitaine de Québec et 23.8% pour la province de Québec. La population de

l'ensemble des agglomérations qui font partie du système urbain de Montréal augmenterait de 37.3%, atteignant en 2001 une population de 4,325,000. Les agglomérations qui connaîtront une expansion plus rapide sont St-Jean (64.0%), St-Hyacinthe (45.0%) et Sherbrooke (57.6%).[6] La part du système urbain de Montréal dans la distribution de la population de la province, augmenterait de 52.3% en 1971 à 57.9% en 2001. Ceci veut dire qu'en dehors de la région de Montréal et de celle de Québec, la croissance démographique sera très stagnante.

D'après le tableau III-2, la concentration de la population continuera à se faire dans la région de Toronto. Dans la période de 1971 à 2001, la population ontarienne augmenterait de 7,703,000 à 11,646,000, soit un accroissement de 51.2%. Cependant, la population du système urbain de Toronto connaîtrait un accroissement de 68.3%, ce qui signifie que la part du système urbain de Toronto augmenterait de 47.2% de la population ontarienne en 1971, à 52.5% en 2001. Il faut noter aussi que la région d'Ottawa connaîtra une expansion démographique aussi rapide que celle de la région de Toronto.

Bref, l'armature urbaine du Québec en 1995 ne sera pas très différente de celle qu'on observe aujourd'hui et le rayonnement de Montréal au Québec, en tant que pôle de développement, ne connaîtra guère de changement majeur. Quant aux faits porteurs d'avenir, on peut envisager une possibilité. Il est possible que la rareté des sources énergétiques pétrolières soit telle que les industries soient forcées de se localiser dans la plus grande proximité du marché. Dans cette condition, la concentration démographique économique sera encore plus accélérée dans les régions de Montréal et de Québec.

---

6. Malheureusement, nous n'avons pas de chiffres pour Drummondville.

Tableau III-1

Population 1971 et 2001
système urbain de Montréal et
de la Province de Québec *
(en milliers)

	Système urbain de Montréal**	1971	2001	Accroissement 1971-2001 %
A)	Montréal	2,740	3,780	37.9
	St-Jean	50	82	64.0
	Joliette	29	35	20.6
	St-Hyacinthe	40	58	45.0
	St-Jérôme	35	38	8.5
	Sherbrooke	85	134	57.6
	Sorel	36	58	61.1
	Trois-Rivières	98	106	8.2
	Valleyfield	37	34	-8.1
	Total	3,150	4,325	37.3
B)	Région métropolitaine Québec	481	749	55.7
C)	Province de Québec	6,028	7,462	23.8
D)	La part du système urbain de Montréal	52.3%	57.9%	-

* Basé sur l'ouvrage de l'O.P.D.Q.

** Ne couvre pas certaines villes qui sont comprises dans le système urbain de Montréal défini par Joseph H. Chung.

Voir aussi la projection de M. Pierre Fréchette dans son étude, Sous-système régional et urbain, prospective du système socio-économique québécois.

Tableau III-2

Population 1971 et 2001
Système urbain de Toronto et
de la Province de l'Ontario

		1971	2001	Accroissement %
A)	Système urbain de Toronto**			
	Toronto-Hamilton	3,126	5,249	67.9
	London	286	447	56.3
	Kitchner	226	425	88.0
	Total	3,638	6,121	68.3
B)	Régions			
	Ottawa (Ont.)	453	760	67.8
	Windsor	258	375	45.3
C)	Ontario	7,703	11,646	51.2
D)	La part du système urbain de Toronto	47.2%	52.5%	-

* La région couvre aussi la plupart des villes en dehors de la RMC.

Source: Treasury Board, Economics and Intergovernmental Affairs, Regional Planning Branch, Gouvernement de l'Ontario, mars 1976, Toronto.

** Ne couvre pas certaines villes qui sont comprises dans le système urbain de Toronto défini par Joseph H. Chung.

III.4 Allocation d'espace dans la région de Montréal

Au chapitre précédent, nous avons constaté que le système urbain de Montréal diffère de celui de Toronto par l'absence d'agglomérations majeures de taille importante (100,000 ou plus) et par la concentration excessive des industries de pointe à Montréal. Une étude de monsieur Martin[7] offre quelques renseignements intéressants sur les relations économiques entre la région métropolitaine de Montréal et les principales villes qui font partie du système de Montréal.

L'étude de monsieur Martin examine, entre autres, les relations entre la région métropolitaine de Montréal et les quatre villes satellites: St-Hyacinthe, Sorel-Tracy, St-Jérôme et Valleyfield. Le tableau A 27 montre les exportations de ces villes satellites. En ce qui concerne les aliments et les boissons, la plus grande partie de la production est exportée vers l'extérieur. Seulement St-Hyacinthe exporte 15% de la production vers Montréal. On peut en dire autant quand il s'agit des produits du caoutchouc, sauf pour St-Jérôme qui exporte 50.5% de sa production vers Montréal. Les produits pour lesquels Montréal constitue le marché principal pour les villes satellites sont les produits textiles, les produits de bonneterie, les vêtements, les métaux primaires, les produits métalliques et les produits chimiques.

Si la région de Montréal constitue un marché important de produits finis pour ces villes satellites, ces dernières offrent un marché d'inputs pour le premier. Le tableau III-3 en donne une idée. Sauf pour les aliments et les boissons, les exportations des inputs vers ces villes satellites ne paraissent pas importantes. Le tableau A 28 nous indique que, parmi les quatre villes satellites, c'est Sorel-Tracy qui exporte le plus de

---

7. F. Martin, La satellisation dans la région de Montréal, 15 août 1975, non publié.

produits des industries de pointe et qui est la plus autonome par rapport à Montréal.

Quoique loin d'être précise, l'étude de monsieur Martin semble dégager un point important. Les relations économiques entre Montréal et les villes satellites sont foncièrement unilatérales et il semble y avoir très peu de complémentarité. Les villes satellites sont carrément dominées par Montréal et elles semblent incapables d'assurer leur propre croissance indépendamment de Montréal. Si l'on veut, la capacité de ces villes d'importer les innovations et d'en profiter semble fort limitée. Ceci s'explique d'une part, par l'absence d'une structure industrielle dominée par les industries de pointe et d'autre part, par leur petite taille. Par ailleurs, comme nous l'avons indiqué, la croissance industrielle dans les années soixante dans la région de Montréal, s'est faite soit dans l'Ile de Montréal ou soit dans les banlieues.

Si la tendance actuelle persiste dans les années à venir, la croissance économique sera concentrée dans la région métropolitaine de Montréal et celle des villes satellites dépendra largement de l'expansion (ou la stagnation) de l'économie de la métropole. L'implication politique de cette analyse est que, si l'on veut renverser les tendances, il faudrait favoriser la déconcentration des industries de pointe dans les villes en dehors de la région métropolitaine de Montréal et il faudrait planifier la distribution spatiale de la population de telle sorte que l'armature urbaine de Montréal soit mieux balancée. A ce propos, l'expérience ontarienne offre une perspective intéressante.

Après une série d'études et de commissions, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied un plan d'aménagement urbain de toute la région le long

Tableau III-3

Estimé de la part des inputs provenant de Montréal pour divers secteurs manufacturiers dans les villes périmétropolitaines

	La part moyenne en %
Aliments et boissons	NIL
Textiles et industries connexes	de 60% à 80%
Produits du bois et du papier	de 0% à 15%
Métallurgie	NIL
Produits chimiques	de 0% à 15%

Source: F. Martin, La satellisation dans la région de Montréal, 15 août 1975 (non publié).

du Lac Ontario à partir de Hamilton jusqu'à Ottawa affectant une population de 3,092,000 en 1971. Le territoire affecté correspond à peu près au système urbain de Toronto défini par Joseph H. Chung (tableau A 21 B).[8] Le plan d'aménagement connu sous le nom de "Central Ontario Lakeshore Urban Complex (COLUC) est une véritable planification régionale et urbaine.

Le plan de COLUC comporte plusieurs objectifs: la réalisation des potentiels économiques locaux, la conservation des aménités locales, la conservation du sol agricol, la minimisation de la pollution, la promotion de la cohésion de la vie communautaire, l'assurance de la mobilité des biens et des personnes humaines, la minimisation des coûts de transport, etc. Au fond, ce qui est intéressant, c'est que le plan se veut compatible avec les besoins de la population à long terme, aux nouvelles conditions technologiques et aux changements sociaux. De plus, le plan se veut flexible. Au fond, ce qui est visé par le plan, c'est la déconcentration de la croissance démographique et économique tout en intensifiant la cohésion de l'armature urbaine.

Le plan COLUC offre quelques spécifications relatives à la nouvelle armature urbaine. Le plan vise à une plus grande complémentarité socio-économique et à une économie d'échelle rendue possible par la présence de quelques agglomérations de grande taille et la spécialisation des villes. Le plan intègre 23 agglomérations importantes en 4 sous-régions, à savoir Hamilton, Mississauga, Toronto et Ottawa. On met l'accent sur les sous-régions.

> "The key to achieving deconcentration in the development elsewhere of strong sub-regions - each with its own structure and core - wich are nevertheless highly accessible to Toronto for specialized back-up services."[9]

---

9. Central Ontario Lakeshore Urban Complex (COLUC), COLUC Task Force, déc. 1974.

Le plan comporte également une série de mesures en vue de conserver le sol agricol et la zone récréative. Le territoire du COLUC contient 900,000 acres de sol agricol, soit 11% du total provincial. Il est à prévoir que l'urbanisation du territoire va consommer 200,000 acres du sol agricol. Devant cette situation, le plan préconise le développement résidentiel d'une plus grande densité et l'amélioration de la productivité agricole. A court terme, la région de l'aéroport international et le sol le long des autoroutes (Parkway Belt) seront exploités pour l'agriculture. La demande de loisir va augmenter de 4 fois vers 1986. Le 7/8 des déplacements récréatifs consistant en déplacements d'une seule journée implique une distance de 30 milles. Ceci veut dire que la pression sur le territoire planifié par les activités récréatives sera très grande. Le plan préconise l'exploitation maximum des lacs, ruisseaux et autres sites naturels récréatifs.

Pour que le plan réussisse, il faut encourager les localisations des nouvelles industries et l'expansion des industries existantes dans les centres urbains de rang inférieur. L'auteur nous fait savoir que les mesures incitatives traditionnelles pour attirer les industries ne sont plus efficaces.

> "It appears that the traditional financial incentives to industry are inappropriate in the COLUC situation. First, it is not manufacturing activity which will yield most candidates new jobs, but rather service activity. Second, direct financial assistance is perhaps too suitable to be considered a firm location asset. Third, the notion of direct assistance in favour of a generally prosperous area, for however useful a strategic purpose, is likely to be inacceptable... Accordingly, emphases will need be laid on fastering broad favorable social, environmental and economic conditions in the area where supplementary employment is required, which ought to prove attractive to businessmen... but will also yield benefit to the community."[10]

---

10. COLUC, Ibid.

Le plan préconise une série de mesures spécifiques en vue d'assurer l'expansion économique des centres urbains de rang inférieur. Ces mesures comprennent l'offre de l'infrastructure, un réseau de routes efficace, la disponibilité des aéroports, la disponibilité des réserves foncières industrielles, l'accessibilité aux services spécialisés, etc. De plus, le plan préconise la déconcentration des services gouvernementaux. Finalement, la cohésion de l'armature urbaine peut être assurée, entre autres, par une planification des routes. En général, il faut que les routes reliant les villes de rang supérieur soient plus larges que les routes reliant les villes de rang inférieur.

Si le plan COLUC réussit, le système urbain qui est déjà bien supérieur à celui de Montréal, sera encore plus efficace et la position concurrentielle du système de Montréal sera davantage affaiblie. Par conséquent, pour terminer cette étude, il y a lieu de prévoir les possibilités de modifier la structure du système urbain de Montréal.

Les possibilités d'une telle restructuration du système urbain de Montréal dépendent des facteurs (chocs) externes. En premier lieu, il est probable que les consommateurs éviteront de plus en plus la pollution et les autres effets nocifs de la concentration excessive des activités économiques. En deuxième lieu, l'évolution technologique sera telle que la demande d'activités récréatives augmentera à un taux accéléré. En troisième lieu, les coûts des terrains en tant que facteur de production dans la proximité de Montréal, pourront augmenter à un tel point que bien des activités seront obligées de s'éloigner de Montréal. En quatrième lieu, la participation plus active des citoyens dans les affaires gouvernementales pourra s'intensifier de telle sorte que les services gouvernementaux pourront être déconcentrés.

Tous ces facteurs vont militer en faveur de la déconcentration de la croissance démographique et industrielle. Autrement dit, il paraît qu'à long terme, le système urbain de Montréal pourra se doter d'une armature plus cohésive et d'une distribution spatiale industrielle plus équilibrée. Dans ce cas, si l'on peut avoir quelques chocs externes favorables telle que l'expansion économique de l'Europe et du tiers monde, non seulement la croissance économique de Montréal elle-même, mais aussi la diffusion des effets de croissance de Montréal sera mieux diffusée à travers le système urbain de Montréal. Cependant, il faut que le gouvernement prenne des mesures pour que ces possibilités se matérialisent. Entre autres, il faut identifier les centres urbains qui pourront servir de centres sous-régionaux.

D'après le tableau A 21 A, selon l'indice de la zone d'influence, Trois-Rivières, Shawinigan-Falls et Sherbrooke sont tous des candidats valables des centres sous-régionaux. Pour les villes de 25,000 à 50,000, Drummondville, St-Jean, Valleyfield, Granby, Jolliette offrent des possibilités intéressantes. La zone d'influence de Sorel et de St-Hyacinthe paraît limitée. Il se peut que ces villes ne soient pas des centres de services régionaux, mais elles offrent quand même des potentiels économiques intéressants. Il s'agit alors d'examiner plus à fond le rôle de ces villes dans la nouvelle armature urbaine de Montréal et d'envisager des mesures gouvernementales appropriées.

Bref, si l'armature urbaine au niveau provincial ne connaît pas de changements importants d'ici l'an 1995, la structure du système urbain de Montréal et la location de l'espace à l'intérieur du territoir de ce système pourra et devra changer. Si non, la stagnation économique de Montréal et du Qué-

bec risque de se perpétuer. L'aménagement urbain est nécessaire, mais un tel aménagement n'apportera guère les éléments de solution aux problèmes de l'économie québécoise, à moins qu'ils ne soient compatibles aux exigences de la croissance économique régionale.

Annexe A

TABLEAUX

Tableau A 1

Quelques indications
Ontario et Québec
1961 et 1971

Indications, 1971

	Québec	Ontario
1. Niveau d'industrialisation (a)	26.3	27.3
2. Niveau d'urbanisation (b)	81.2	84.2
3. Rev. personnel per capita	$ 3,026	$ 3,967
4. Taux de chômage (%)	8.2	5.2
5. Accroissement de la population, 1961-1971 (%)	14.6	23.5
6. Accroissement de la main-d'oeuvre	31.5	35.3
7. Accroissement de l'emploi	33.0	35.7
8. Accroissement de la valeur ajoutée	79.4	96.1
9. Accroissement de la valeur d'expédition	86.1	114.6
10. Investissement per capita	66.4	101.8
11. PNB	125.5	151.0

(a) % des travailleurs dans le secteur manufacturier

(b) % de la population habitant dans les villes de 1,000 habitants ou plus

Source: Conseil économique du Canada - compilation spéciale

Tableau A 2

Taux de chômage
Québec et Ontario, 1960-1972
(%)

	Québec	Ontario
1960	9.1	5.4
1961	9.2	5.5
1962	7.5	4.3
1963	7.5	3.8
1964	6.4	3.2
1965	5.4	2.5
1966	4.7	2.5
1967	5.3	3.1
1968	6.5	3.5
1969	6.9	3.1
1970	7.9	4.3
1971	8.2	5.2
1972	8.3	4.8

Source: CEC - compilation spéciale

Tableau A 3

Investissements par travailleur en % au Québec par rapport à l'Ontario 1961 à 1972 (%)

Année	Primaire	Manufacture	Utilités	Commerce et services	Institution et gouvernement	Tous les secteurs sauf l'habitation
1961	97.8	75.6	114.9	120.8	107.1	99.0
1962	94.0	68.3	106.4	118.6	106.0	92.4
1963	89.9	78.3	105.4	104.5	97.2	91.1
1964	105.0	73.6	125.1	96.0	123.0	103.8
1965	73.8	71.0	117.8	110.8	121.2	98.4
1966	59.4	71.3	104.3	119.0	88.7	86.7
1967	56.2	74.6	82.3	85.8	81.9	78.7
1968	66.0	91.2	66.5	82.0	83.2	79.7
1969	76.0	72.8	61.8	63.2	101.8	76.1
1970	68.4	56.4	57.6	57.9	103.3	67.9
1971	112.1	59.6	59.6	58.5	121.6	79.2
1972	134.8	72.7	65.2	70.3	111.4	86.5

Source: CEC, compilation spéciale

Tableau A 4

Emploi par secteur

de l'économie, Québec

1970 - 1980

Secteur	Nombre (en milliers)			Distribution (%)			Accroissement annuel %	
	1970	1975	1980	1970	1975	1980	1970-1975	1975-1980
Agriculture	140.9	81.4	73.4	4.9	3.4	2.7	-5.2	-2.1
Foresterie	25.5	27.8	26.4	1.2	1.2	1.0	1.8	-1.1
Pêcherie	0.7	1.4	1.5	-	-	0.1	14.9	1.4
Mines	23.7	28.3	25.2	1.1	1.2	0.9	3.6	-2.3
Total primaire	154.8	138.9	126.5	7.2	5.8	4.6	-2.2	-1.9
Manufacture	572.6	542.7	523.0	26.7	22.5	19.0	-1.1	-0.8
Construction	114.4	143.7	166.4	5.3	6.0	6.0	4.7	3.0
Total secondaire	687.0	686.4	689.4	32.0	28.5	25.0	-0.1	0.1
Transport et communication	185.6	211.9	221.1	8.7	8.8	8.0	2.7	0.9
Commerce	340.5	395.7	455.4	15.9	16.4	16.5	3.0	2.8
Finance, assurance etc,,,	96.9	116.4	143.2	4.5	4.8	5.2	3.7	4.2
Services	559.4	719.0	946.0	26.1	29.8	34.3	5.1	5.6
Administration publique	120.2	144.4	175.7	5.6	6.0	6.4	3.7	4.0
Total tertiaire	1,302.6	1,587.4	1,941.4	60.7	65.8	70.4	4.0	4.1
Total	2,144.4	2,412.7	2,757.3				2.4	2.7

Source: Conseil économique du Canada

Tableau A 5 A

Accroissement de la productivité
Québec, 1975 et 1980

Secteur	Productivité par travailleur 1975	Productivité par travailleur 1980	Indice de la productivité au Québec 1975	Indice de la productivité au Québec 1980	Accroissement annuel 1975-80	Accroissement annuel 1969-80
	($'000)					
Agriculture	2.70	3.25	56.0	54.0	3.8	2.4
Foresterie	8.05	11.02	79.7	90.7	6.5	6.8
Pêcherie	5.39	5.99	153.4	177.0	2.1	3.3
Mines	14.99	20.14	68.0	70.0	6.1	4.7
Total - Primaire	6.30	8.27	70.6	70.4	5.6	4.9
Manufacture	10.37	13.33	90.5	90.0	5.2	5.4
Construction	7.56	8.53	95.0	96.5	2.4	3.8
Total, Secondaire	9.78	12.17	92.2	92.9	4.5	4.9
Transport, communications	13.13	16.53	100.0	100.0	4.7	4.0
Commerce	6.28	7.10	98.1	100.6	2.5	2.5
Finance, assurance, etc.	16.96	17.71	88.0	87.0	0.9	2.1
Services	4.35	4.34	100.0	100.0	- 0.1	0.3
Administration publique	5.04	4.86	80.0	80.0	- 0.7	- 0.8
Total - Tertiaire	6.99	7.41	96.3	96.6	1.2	1.7
Tous les secteurs	7.74	8.64	93.5	93.7	2.2	2.7

Tableau A 5 B

Production par secteur de l'économie
Québec, 1975 et 1980

Secteur	Production (a) 1975	Production (a) 1980	% de production 1975	% de production 1980	Part du Qué. au Canada 1975	Part du Qué. au Canada 1980	Taux d'accroissement annuel 1975-1980	Taux d'accroissement annuel 1969-1980
Agriculture	220	239	1.2	1.0	9.6	9.2	1.7	- 1.0
Foresterie	224	291	1.2	1.2	28.8	29.6	5.4	5.7
Pêcherie	8	9	-	-	6.1	6.4	2.4	3.8
Mines	424	508	2.3	2.1	12.3	11.1	3.7	4.1
Total - Primaire	876	1,047	4.7	4.4	13.0	12.4	3.6	3.0
Manufacture	5,628	6,972	30.1	29.3	27.6	26.3	4.4	4.4
Construction	1,086	1,420	5.8	6.0	24.3	24.5	5.5	7.5
Total - Secondaire	6,714	8,392	35.9	35.2	26.0	25.6	4.6	4.3
Transport, communications	2,782	3,655	14.9	15.3	26.8	26.6	5.6	5.5
Commerce	2,485	3,234	13.3	13.6	26.0	26.5	5.4	5.6
Finance, assurance, etc.	1,975	2,536	10.6	10.6	24.2	24.0	5.1	5.9
Services	3,128	4,106	16.7	17.2	27.0	26.5	5.6	5.6
Administration publique	728	854	3.9	3.6	20.2	20.7	3.2	2.8
Total -Tertiaire	11,098	14,385	59.4	60.4	25.7	25.6	5.3	5.4
Tous les secteurs	18,687	23,823	100.0	100.0	25.3	24.9	5.0	5.1

(a) en $'M de 1961

Tableau A 6

Tableau 10 : Indices de concentration de l'industrie manufacturière par groupe industriel, dans les agglomérations de Montréal et Toronto, 1961 et 1968.

Groupes industriels	Empl. manuf. Montréal / Empl. manuf. Québec		Empl. manuf. Toronto / Empl. manuf. Ontario	
	1961	1968	1961	1968
1- Industrie des aliments et boissons	57.19	54.53	35.68	37.26
2- Industrie du tabac	76.23	78.33	n.d.	n.d.
3- Industrie du caoutchouc	31.48	29.26	30.09	33.91
4- Industrie du cuir	54.14	57.49	27.85	31.28
5- Industrie textile	27.23	28.57	24.83	24.95
6- Bonneterie	56.24	62.21	n.d.	n.d.
7- Industrie du vêtement	73.93	71.32	n.d.	n.d.
8- Industrie du bois	10.83	13.32	14.72	15.48
9- Industrie du meuble et des articles d'ameublement	60.00	57.70	44.40	46.89
10- Industrie du papier et produits connexes	18.00	20.78	27.23	32.05
11- Imprimerie, édition et industries connexes	74.63	74.54	62.45	61.83
12- Industrie métallique primaire	25.77	23.27	7.67	7.21
13- Industrie des produits métalliques (à l'exclusion des machines et du matériel de transport)	78.85	74.11	42.35	42.29
14- Industrie de la machinerie (sauf le matériel électrique)	62.51	60.34	40.10	35.55
15- Industrie du matériel de transport	80.21	63.15	25.73	28.21
16- Industrie des appareils et du matériel électriques	73.14	76.51	44.82	43.27
17- Industrie des produits minéraux non métalliques	61.40	60.97	31.87	32.83
18- Industrie des dérivés du pétrole et du charbon	99.20	97.32	n.d.	n.d.
19- Industrie chimique et des produits connexes	45.43	40.93	41.32	41.19
20- Industries manufacturières diverses	67.20	60.60	62.16	57.87
TOTAL	54.34	52.35	36.17	36.49

n.d. : non disponible

Source : Rapport du Centre de recherche en développement économique : Jouandet-Bernadat [illegible]

Tableau A 7A

Zone métropolitaine de Montréal

Indice d'emploi par industrie

1957 - 1970

Moyenne annuelle

	Fabrication		Construction		Transport Communication Utilité publique		Commerce		Finance Assurance Immeuble		Service		Toutes industries	
1957	102.7	103.5 *	125.1	124.6*	100.2	98.6 *	95.7	94.2*	89.1	89.2*	88.6	86.5*	100.4	102.1*
1958	98.4	199.0	116.4	113.8	102.4	100.1	94.2	93.5	91.6	92.3	89.-	89.0	98.2	98.7
1959	100.0	100.5	128.4	113.2	101.9	99.9	95.3	95.1	93.4	94.3	94.4	93.6	100.2	100.1
1960	99.3	100.3	117.6	106.8	98.6	97.1	97.8	97.1	94.6	95.3	95.8	96.2	99.4	99.7
1961	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.7	100.0	100.0	100.0
1962	102.5	102.6	98.3	99.8	95.9	99.0	101.5	101.4	103.5	103.6	103.7	103.0	101.5	101.7
1963	101.7	103.2	101.2	102.2	101.4	99.2	104.3	105.6	109.9	110.2	107.-	107.8	100.0	103.0
1964	105.3	107.4	117.1	110.6	104.2	101.1	108.1	109.9	114.1	115.3	113.-	116.4	107.7	107.5
1965	109.5	111.8	136.7	119.5	108.8	104.3	116.3	118.0	118.2	120.4	126.3	127.5	114.0	112.9
1966	114.9	117.0	151.8	124.0	114.3	107.7	123.6	124.9	121.5	124.3	140.1	140.5	120.8	118.1
1967	115.3	117.0	121.0	103.8	117.0	111.8	127.8	128.9	126.4	127.8	167.2	161.0	122.6	119.4
1968	115.1	116.3	102.7	93.2	116.4	111.7	127.7	129.3	130.7	131.0	157.2	155.2	121.0	117.7
1969	114.7	118.3	100.6	89.2	119.0	113.2	131.2	134.1	136.9	136.5	164.2	164.8	122.7	119.9
1970	112.0	116.3	90.3	84.2	121.7	113.4	132.2	137.1	139.0	139.7	168.7	168.0	121.4	119.3

SOURCE: Statistique Canada, Cat. no. 72 - 201

*: Québec

Tableau A 8

Marché pour l'économie de

La région de Montréal et de Toronto

A- Montréal

Villes américaines (1)	Population (1000)	Acroissement de la population (%)	Accessibilité (3)	
1. Albany	778	8.8	9.5	
2. Boston	2,899	7.9	24.4	
3. Buffalo	1,349	3.2	9.8	
4. Harrisburg	411	10.5	2.2	
5. New-York	9,974	4.5	71.2	
6. Philadelphie	4,824	11.1	28.9	
7. Providence	909	10.7	7.2	
8. Rochester	962	20.1	9.2	
9. Syracus	637	12.9	7.2	
Villes can. non québécoises(2)				
10. Hamilton	494	9.0	3.5	(3.0)
11. Kitchener	227	18.0	1.5	(1.2)
12. Oshawa	120	11.5	1.0	(0.9)
13. Ottawa-Hull	603	13.9	13.2	(10.9)
14. Sudbury	155	13.7	1.0	(0.8)
15. Toronto	2,628	14.8	21.2	(17.3)
16. London	286	12.7	1.6	(1.4)
17. Ste-Catharine	303	6.3	2.0	(1.8)
Villes québécoises (2)				
18. Chicoutimi-Jonq.	134	0.6	1.2	(1.1)
19. Québec	481	10.0	7.9	(6.8)
20. Trois-Rivières	98	2.5	3.2	(2.9)
Total	28,272	-	226.9 (4)	
Moyenne (5)			11.3	

B- Toronto

	Population (1000)	Accroissement de la population (%)	Accessibilité	
Villes américaines				
1. Albany	778	8.8	5.3	
2. Akron	605	12.2	5.3	
3. Baltimore	2,071	14.8	12.0	
4. Buffalo	1,349	3.2	36.1	
5. Cincinnati	1,385	9.2	7.6	
6. Chicago	6,978	12.2	37.6	
7. Cleveland	2,064	8.1	18.9	
8. Columbos	1,018	20.4	6.2	
9. Détroit	4,435	12.3	49.3	
10. Dayton	853	17.2	5.0	
11. Harrisburg	411	10.5	2.8	
12. New-York	9,974	4.5	54.8	
13. Pittsburg	2,401	-0.2	20.0	
14. Philadelphie	4,824	11.1	26.4	
15. Rochester	962	20.1	13.4	
16. Cyracus	637	12.9	7.0	
17. Tolido	763	9.7	6.8	
18. Washington	2,910	38.0	16.6	
19. Youngstown-Warren	537	5.5	4.0	
Villes ontarienne				
20. Hamilton	494	9.0	31.2	(24.9)
21. Kitchener	227	18.0	8.8	(6.5)
22. London	286	12.7	6.0	(4.7)
23. Oshawa	120	11.5	9.9	(7.6)
24. Ottawa-Hull	603	13.9	6.4	(4.9)
25. Ste-Catharines	303	6.3	11.5	(9.5)
26. Sudbury	155	13.7	1.7	(1.3)
27. Windsor	259	8.5	3.0	(2.5)
Villes canadiennes non-ontariennes				
28. Montréal	2,743	6.7	21.2	(17.3)
Total	49,961	-	434.8	
Moyenne			15.5	

(1) La population en 1970

(2) La population en 1971

(3) L'accessibilité est mesurée par la formule:

$$Aij = \frac{Pi\ Pj}{Dij}$$

Aij= l'accessibilité de Montréal ou Toronto (i) à une ville donnée (j)

Pi = population de Montréal ou de Toronto

Pj = population d'une ville donnée

Dij= distance (en mille) entre Montréal (ou Toronto) et la ville donnée

(4) $\sum Aij = \sum (Pi\ Pj / Dij)$

(5) $Aij = \sum Aij / N$

ou N = le nombre des villes données

(6) L'accroissement de 1960 à 1970 pour les villes américaines et celui de 1966 à 1971 pour les villes canadiennes.

(7) Chiffre entre parenthèses est l'accessibilité en 1966

Chargement des marchandises, 1974

Année	Région de chargement (en milliers de dollars) Québec	Ontario	Destination
1972	1,027,910	978,362	Total Europe occidentale
1973	1,275,156	1,201,087	(Europe de l'Ouest)
1974	1,651,772	1,422,096	
1972	278,211	24,129	
1973	259,016	43,993	Europe de l'Est
1974	78,305	52,626	
1972	59,944	32,678	Total Moyen-Orient
1973	101,182	36,529	
1974	144,421	64,014	
1972	85,447	55,515	Total pays d'Afrique
1973	79,521	74,041	
1974	214,739	111,908	
1972	175,516	156,319	Total pays d'Asie
1973	235,392	274,069	
1974	295,534	319,760	
1972	41,491	76,124	Total Océanie
1973	43,277	102,268	
1974	64,750	134,823	
1972	113,715	220,872	Total Amérique du Sud
1973	143,161	196,708	
1974	380,770	281,084	
1972	127,925	136,790	Total Amérique Centrale et Antilles
1973	164,082	165,227	
1974	197,919	187,992	
1972	2,301,767	7,197,027	Amérique du Nord
1973	2,644,496	8,639,772	
1974	3,312,825	9,408,587	
1972	4,211,926	8,877,816	Ensemble des pays
1973	4,944,282	10,733,692	
1974	6,341,034	11,982,890	

Source: Statistiques Canada

Tableau A 10

MOUVEMENT DES BIENS AU CANADA - 1973

A: Recettes estimatives de transport gagnées au titre du mouvement de biens de la province ou du territoire d'origine à la province ou territoire de destination

Origine \ Destination	Terre-Neuve	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	
Québec	767,651(c)	894,652(d)	6,788,465(a)	11,211,890(a)	189,724,160(a)	79,635,744(a)	
Ontario	940,609(b)	949,456(a)	9,333,772(b)	7,931,053(a)	80,502,064(a)	331,996,672(a)	
Origine \ Destination	**Manitoba**	**Saskatchewan**	**Alberta**	**Colombie-Britannique**	**Yukon**	**Territoires du Nord-Ouest**	**TOTAL**
Québec	6,090,287(d)	1,208,075(c)	5,783,426(b)	8,070,359(a)	19,152(c)	57,541(b)	310,251,402(a)
Ontario	19,852,976(a)	6,521,937(b)	22,681,184(b)	24,846,480(a)	98,612(c)	239,087(e)	505,893,902(a)

B: Nombre estimatif de tonnes transportées de la province ou territoire d'origine à la province ou territoire de destination

Origine \ Destination	Terre-Neuve	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	
Québec	8,728(c)	19,286(e)	133,827(a)	512,610(a)	19,502,288(a)	3,235,881(a)	
Ontario	5,110(d)	10,899(b)	139,202(b)	145,200(b)	2,853,128(b)	36,384,896(a)	
Origine \ Destination	**Manitoba**	**Saskatchewan**	**Alberta**	**Colombie-Britannique**	**Yukon**	**Territoires du Nord-Ouest**	**TOTAL**
Québec	125,895(a)	12,052(c)	61,866(c)	61,783(b)	99(e)	333(b)	23,674,648(a)
Ontario	479,843(b)	70,574(b)	237,493(b)	317,243(d)	334(d)	642(e)	40,644,564(a)

C: Nombre estimatif de milles-tonnes pour les expéditions de la province ou territoire d'origine à la province ou territoire de destination

Origine \ Destination	Terre-Neuve	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	
Québec	12,712,930(d)	14,677,010(e)	99,308,848(a)	234,714,480(a)	2,358,763,776(a)	1,019,451,648(a)	
Ontario	8,874,475(d)	11,841,721(b)	157,258,240(b)	128,567,792(a)	1,094,645,760(b)	4,510,916,608(a)	
Origine \ Destination	**Manitoba**	**Saskatchewan**	**Alberta**	**Colombie-Britannique**	**Yukon**	**Territoires du Nord-Ouest**	**TOTAL**
Québec	184,981,616(a)	22,232,272(c)	143,964,096(c)	178,699,168(b)	353,568(e)	829,978(b)	4,270,689,390(a)
Ontario	447,729,920(a)	117,674,928(b)	521,610,752(b)	879,013,376(d)	1,128,471(d)	1,747,281(d)	7,881,009,324(a)

Code littéral	Ecart type exprimé en pourcentage	Code littéral	Ecart type exprimé en pourcentage
a	0.0 - 9.9	d	30.0 - 49.9
b	10.0 - 19.9	e	50.0 - et plus
c	20.0 - 29.9		

Source: Statistique Canada
Catalogue 53-224 Annuel

Tableau A 11

Répartition d'emploi selon l'industrie manufacturière, Montréal et Toronto 1970

		Montréal	Toronto
1.	Aliments et boissons	12.0	10.0
2.	Produits caoutchouc	1.6	3.6
3.	Produits de cuir	3.1	1.4
4.	Textiles	4.0	2.3
5.	Bonneterie	3.6	-
6.	Vêtements	17.4	5.4
7.	Produits de bois	-	1.0
8.	Ameublements	3.6	3.3
9.	Produits de papier	3.3	3.3
10.	Editions	6.3	9.2
11.	Métaux primaires	2.0	1.9
12.	Fabrication des métaux	9.5	11.9
13.	Machinerie	2.9	6.8
14.	Equipement de transport	7.5	9.2
15.	Produits électriques	8.2	10.5
16.	Produits non-métalliques	2.5	2.6
17.	Produits pétroliers	1.0	0.5
18.	Produits chimiques	5.0	6.1
19.	Divers	3.9	7.8
20.	Autres groupes	2.5	1.3
	Total	100.0	100.0

Tableau A 12

Importance de Montréal et Toronto
Selon industrie manufacturière, 1974

	Montréal	Toronto	18 régions métrop.
1. Aliments et boissons	25.7	24.8	100.0
2. Produits caoutchouc	20.1	48.8	100.0
3. Produits du cuir	48.5	25.3	100.0
4. Textile	41.4	26.8	100.0
5. Bonneterie	88.3	-	100.0
6. Vêtements	60.6	21.0	100.0
7. Produits du bois	-	13.3	100.0
8. Ameublement	34.6	34.9	100.0
9. Produits de papier	22.6	40.6	100.0
10. Edition	24.6	40.2	100.0
11. Métaux primaires	14.0	15.2	100.0
12. Fabrication des métaux	24.0	33.6	100.0
13. Machinerie	16.9	44.8	100.0
14. Equipement de transport	24.5	33.4	100.0
15. Produits électriques	29.1	41.3	100.0
16. Produits non-métallique	26.6	30.3	100.0
17. Produits pétroliers	47.7	27.7	100.0
18. Produits chimiques	32.8	44.4	100.0
19. Divers	24.7	54.4	100.0
20. Autres groupes	16.3	9.1	100.0
Total:	28.5	31.9	100.0

Tableau A 13

Premier complexe industriel
utilisant l'acier, Québec 1970

Industries	Emploi, 1970		Taux d'accroissement annuel (%)	
	Nbr.	% du Canada	Qué.	Canada
			1961-1970	
Construction	114,000	24.2	0.90	12.5
Estampage	7,634	25.7	3.84	3.90
Fils métalliques	4,620	27.8	1.42	3.42
Tubes et tuyaux d'acier	270	5.0	- 1.50	5.13
Chaudières et plaques	2,791	36.4	10.42	6.10
Total	15,315	25.8	4.21	4.16

Source: Statistique-Canada, recensement des manufactures

Tableau A 14

Second complexe industriel d'acier
Québec, 1970

Industries	Emploi, 1970 Nbr.	% du Canada	Accroissement annuel (%) 1961-1970 Qué.	Canada
Pièces et accessoires d'automobile	801	2.1	16.37	7.81
Fonderie d'acier	1,783	16.7	0.88	3.77
Produits mét. divers	3,461	16.9	1.61	3.69
Equipement mét. divers	11,555	22.3	4.13	6.10
D'ornement	3,710	29.9	1.98	1.41
Matériel roulant de chemin de fer	1,400	23.6	- 1.00	5.10
D'appareils de chauffage	1,565	33.5	- 0.98	- 1.23
Matériel agricole	604	6.2	8.41	1.25
Gros appareils élect.	3,000	28.0	1.20	- 0.06
Construction de navire	5,621	40.8	-1.12	-1.32
Quincaillerie	2,998	20.6	2.81	4.89
Total	36,498	18.74	2.36	4.22

Source: CEC, compilation spéciale

Tableau A 15

Industries de produits métalliques primaires
Québec, 1970

	Emploi, 1970		Taux de croissance annuel 1961-1970	
	Nbr.	% du Canada	Québec	Canada
Industrie du fer et de l'acier	5,408	11.01	7.40	3.18
Fils métalliques	270	5.10	- 1.50	5.13
Fonderie de fer	1,783	16.71	0.88	3.77
Fonte et affinage	15,575	41.81	3.67	2.66
Laminage, moulage et refoulage de l'aluminium	1,300	20.61	1.30	2.30
Laminage, moulage et refoulage du cuivre	1,050	28.01	1.00	1.30
Laminage, moulage et refoulage des métaux	6,520	16.16	6.64	6.28
Total	26,184	22.47	4.03	3.15

Source: CEC, compilation spéciale

Tableau A 16

Industries de machinerie
Québec, 1970

	Emploi, 1970		Taux d'accroissement 1961-70 (%)	
	Nbr.	% du Canada	Québec	Ontario
Machines agricoles	604	6.2	8.41	1.25
Divers	14,555	22.3	4.13	6.10
Matériaux frigorifiques et de conditionnement de l'air	500	16.0	13.00	7.95
Machines de bureau et de magasin	2,100	14.0	4.50	7.47
Total	14,873	18.7	4.53	5.59

Source: CEC, compilation spéciale

Tableau A 17

Produits électriques
Québec, 1970

	Emploi		Taux d'accroissement annuel 1960-1970	
	Nbr	% du Canada	Québec	Canada
Petits appareils électriques	570	10.71	2.00	4.23
Gros appareils électriques	2,950	27.51	1.20	0.06
Appareils électro-ménagers de radio et de télévision	1,000	12.61	10.00	0.68
Matériaux de télécommunication	16,981	39.11	6.94	7.47
Matériaux électriques industriels	3,368	12.41	9.35	4.89
Batteries	224	8.41	0.71	3.22
Divers	5,025	36.7	6.06	4.64
Total	33,919	28.01	4.73	4.69

Source: Stastique-Canada

Tableau A 18

Evolution de la productivité des industries manufacturières, Montréal et Toronto. 1961 - 1970 ($)

	Composition industrielle		Facteurs locaux	
	Montréal	Toronto	Montréal	Toronto
1. Aliments et boissons	-228.7	-560.2	223.4	60.9
2. Produits caoutchouc	- 88.7	171.9	- 21.9	- 0.3
3. Produits du cuir	94.1	- 29.4	- 4.1	0.5
4. Textile	118.2	- 50.7	- 0.9	14.7
5. Bonneterie	200.1	- 49.4	5.1	-49.4
6. Vêtement	671.7	-201.3	22.5	- 3.4
7. Produits du bois	-121.0	-140.3	-121.0	9.0
8. Ameublement	55.2	30.4	- 26.5	34.7
9. Produits du papier	-112.4	140.8	- 39.9	-20.8
10. Editon	-131.2	244.2	35.6	- 1.5
11. Métaux primaires	-315.0	-330.7	-153.1	-150.7
12. Fabrication des métaux	-228.0	80.5	- 76.4	87.5
13. Machinerie	-305.0	435.9	-294.1	458.6
14. Equipement de transport	-160.5	58.4	-390.2	-27.6
15. Produits électriques	12.6	288.4	88.8	- 3.5
16. Produits non-métallique	- 33.6	- 10.8	- 10.1	- 9.1
17. Produits pétroliers	158.2	- 41.9	- 26.6	7.5
18. Produits chimiques	127.7	355.4	- 25.3	-67.9
19. Divers	- 68.2	430.7	-101.6	58.3
Total:	-354.5	815.9	-916.3	293.1

Tableau A 19

POPULATION par taille et région 1961 AND 1971

Régions		10,000 en moins	10,000-25,000	25,000-50,000	50,000-100,000	100,000-200,000	200,000-500,000	500,000 ou plus	Total 10,000 ou plus	Total
Maritimes	1961	1,125,863	111,485	87,763	254,754	299,560	-	-	753,562	1,897,425
	1971	1,216,015	119,355	98,019	269,322	354,551	-	-	841,247	2,057,262
Quebec	1961	1,757,674	286,858	269,200	222,824	127,839	378,939	2,215,877	3,501,537	5,259,211
	1971	1,789,026	338,127	303,452	239,746	133,703	480,502	2,743,208	4,238,738	6,027,764
Ontario	1961	1,486,996	175,965	289,675	419,503	383,243	1,562,152	1,918,558	4,749,096	6,236,092
	1971	1,589,662	194,503	337,705	509,714	494,363	1,949,116	2,628,043	6,113,444	7,703,106
Prairies	1961	1,605,988	117,902	127,377	95,564	113,749	1,118,231	-	1,572,823	3,178,811
	1971	1,550,848	152,055	132,994	126,449	140,734	1,439,283	-	1,991,515	3,542,363
C.B.	1961	453,221	112,098	83,196	-	154,152	-	826,415	1,175,861	1,629,082
	1971	656,289	163,346	105,222	-	195,800	-	1,082,352	1,546,720	2,203,009
Canada	1961	6,485,368	845,658	852,705	987,775	1,072,341	2,560,465	5,426,307	11,745,253	18,238,247
	1971	6,836,647	986,979	951,084	1,145,241	1,319,151	3,868,901	6,453,603	14,724,959	21,568,311

Source: Recensement 1961 et 1971

Tableau A 20

Accroissement de la population
par taille et région
1961 - 1971 *

Régions	taille								
	10,000 ou moins	10,000-25,000	25,000-50,000	50,000-100,000	100,000-200,000	200,000-500,000	500,000 ou plus	Total 10,000 ou plus	Total
Maritimes	8.0	7.0	11.7	5.7	18.3	-	-	11.6	8.4
Québec	1.8	17.8	12.7	7.6	4.6	26.8	23.8	21.0	14.6
Ontario	6.9	10.5	16.6	21.5	30.0	24.8	37.0	28.9	23.5
Prairies	-3.5	29.0	4.4	32.3	23.7	28.7	-	26.6	11.4
Colombie-Britannique	4.8	49.0	26.4	-	27.1	-	30.9	31.9	35.2
Canada	5.8	20.2 (8.3)[1]	14.0	15.3	22.3	26.5	30.0	25.3	18.2

* Exclut les centres urbains tant la population a augmenté plus de 60%.

Tableau A 21A

Système urbain de Montréal

	Taille (en million)	Centre urbain	Population 1961 (en million)	Population 1971 (en million)	changement (%)	Ratio à Influence
1.	500 ou plus	Montreal	2,215.9	2,743 2	23.8	1.289
2.	100-500	-	-	-	-	-
3.	50-100	Trois Rivières	89.1	97.9	9.9	3.184
		Shawinigan Falls	63.4	57.2	-9.8	2.309
		Sherbrooke	70.2	84.6	20.5	4.093
		sous -total	222.7	239.7	7.6	-
4.	25-50	Cornwall	43.6	47.1	8.0	1.000
		Drummondville	42.5	46.5	9.4	1.484
		Saint Jean	39.3	47.0	19.5	1.702
		Valleyfield	34.7	37.4	7.8	1.251
		Saint Hyacinthe	32.9	39.7	20.7	1.000
		Granby	35.1	39.3	12.0	1.373
		Sorel	28.9	34.5	19.4	1.000
		Joliette	24.0	29.3	22.0	1.237
		Saint Jérôme	29.2	35.3	20.8	1.000
		sous-total	310.2	356.1	14.8	-
5.	10-25	Cowansville	8.2	11.9	45.1	1.768
		Sainte Scholastique	13.6	14.8	8.8	1.000
		Lachute	11.7	11.8	0.0	1.744
		La Tuque	13.0	13.0	0.0	1.000
		Magog	13.1	13.2	0.0	1.000
		sous-total	59.6	64.7	8.6	-
6.	5-10	Farnham	6.3	6.4	1.6	1.000
		Sainte Agathe	5.7	5.5	-3.6	1.000
		Mont-Laurier	7.1	8.2	15.4	1.000
		Hawkesbury	8.7	9.3	6.9	1.000
		Beaconcourt	8.2	8.2	0.0	1.000
		Windsor	6.6	6.0	-9.1	1.000
		Coaticook	7.0	6.6	-5.8	1.000
		sous-total	49.6	50.2	1.2	-
		Total	2,858.0	3,453.9	20.8	

Tableau A 218

Système urbain de Toronto (Ontario)

	Taille (en million)	Centre urbain	Population 1961 (en million)	Population 1971 (en million)	changement (%)	Ratio d'Influence
1.	500 ou plus	Toronto	1,918.6	2,628.0	40.0	1.935
2.	100-500	Kitchener	154.9	226.8	46.4	4.217
		Oshawa	86.0	120.3	39.9	7.180
		Hamilton	402.2	498.5	23.9	1.463
		St. Catharines	257.9	303.4	17.6	2.145
		London	226.7	286.0	26.1	2.359
		sous-total	1,127.7	1,435.0	27.3	-
3.	50-100	Kingston	72.9	75.9	4.1	1.575
		Brantford	68.8	80.2	16.5	2.331
		Peterborough	57.3	63.5	10.8	3.108
		Guelph	47.2	62.6	32.6	3.765
		Sarnia	68.4	78.4	14.6	2.632
		sous-total	314.6	360.6	14.6	-
4.	25-50	Belleville	30.6	35.1	14.7	1.431
		Barrie	28.7	38.2	33.1	4.645
		Trenton	26.2	28.6	9.2	2.668
		Woodstock	22.3	26.2	17.5	3.108
		Chatham	30.0	35.3	17.7	1.667
		sous-total	137.8	163.4	18.6	-
5.	10-25	Stratford	21.9	24.5	11.9	2.009
		Orillia	19.8	24.0	21.2	1.591
		Owen Sound	17.4	18.4	5.7	1.747
		Lindsay	12.4	12.7	2.4	1.597
		Cobourg	10.7	11.3	5.6	2.458
		Midland	9.6	10.9	13.5	2.885
		Simcoe	9.7	10.8	11.3	2.227
		Wallaceburg	10.0	10.5	5.0	1.000
		Leamington	9.0	10.4	15.6	1.000
		sous-total	120.5	133.5	10.8	-
6.	5-10	Collingwood	8.3	9.8	18.0	1.000
		Gananoque	5.0	5.2	4.0	1.000
		Gravenhurst	5.9	7.1	20.3	1.000
		Hanover	4.7	5.1	8.5	1.000
		Huntsville	8.2	9.8	19.5	1.000
		Orangeville	4.5	8.0	77.8	1.000
		Penetanguishene	5.3	5.5	3.8	1.000

Taille (en million)	Centre urbain	Population 1961 (en million)	Population 1971 (en million)	changement (%)	Ratio d'Influence
	Port Hope	8.2	8.9	8.5	1.000
	Dunnville	5.2	5.6	7.7	1.000
	Goderich	6.4	6.8	6.2	1.000
	Ingersoll	6.9	7.8	13.0	1.000
	Strathroy	5.1	6.6	29.4	1.000
	Tillsonburg	6.7	6.6	0.0	1.000
	Bowmanville	7.4	8.9	20.2	1.000
	Bracebridge	5.8	6.9	18.9	1.000
	sous-total	93.6	108.6	16.0	-
	Total	3,712.8	4,829.1	30.0	-

Tableau A 22

Population et densité par comté

Comté Québec	Population en 1000	Densité en 1000	Ville principale	
1. Abitibi	100 >	-	Val d'Or	
2. Argenteuil	25 - 50	10 - 50	Lachute	*
3. Arthabaska	25 - 50	50 - 100	Victoriaville	*
4. Bagot	5 - 25	50 - 100	Acton Vale	*
5. Beauce	50 - 100	50 - 100	St-Georges	
6. Beauharnois	25 - 50	100 - 500	Valleyfield	*
7. Berthier	25 - 50	10 - 50	Berthierville	*
8. Chambly	100 >	500 >	Longueuil	*
9. Champlain	100 >	10 - 50	Cap de la Madeleine	*
10. Chicoutimi	100 >	< 10	Chicoutimi	
11. Compton	5 - 25	10 - 50	East-Angus	
12. Drummond	25 - 50	100 - 500	Drummondville	*
13. Frontenac	25 - 50	10 - 50	Lac Mégantic	
14. Hull	100 >	500 >	Hull	
15. Joliette	25 - 50	10 - 50	Joliette	*
16. Lac St-Jean est	25 - 50	50 - 100	Alma	
17. Laprairie	25 - 50	100 - 500	Laprairie	*
18. L'Assomption	25 - 50	100 - 500	Repentigny	*
19. Lévis	100 >	100 - 500	Lévis	
20. Lotbinière	25 - 50	10 - 50	Ste-Croix	
21. Maskinongé	5 - 25	< 10	Louiseville	*
22. Mégantic	50 - 100	50 - 100	Thetford Mines	
23. Missisquoi	25 - 50	50 - 100	Farnham	*
24. Montmagny	25 - 50	10 - 50	Montmagny	
25. Ile de Montréal	50 - 100	500 >	Montréal	
26. Nicolet	25 - 50	10 - 50	Nicolet	*
27. Papineau	25 - 50	10 - 50	Buckingham	*
28. Portneuf	50 - 100	10 - 50	Donnacona	
29. Québec	100 >	100 - 500	Québec	
30. Richelieu	25 - 50	100 - 500	Sorel	*
31. Richmond	25 - 50	50 - 100	Asbestos	*
32. Rimouski	50 - 100	10 - 50	Rimouski	
33. Rouville	25 - 50	100 - 500	Marieville	*
34. Saguenay	50 - 100	< 10	Sept-Iles	

35. Shefford	50 - 100	100 - 500	Granby	*
36. Sherbrooke	50 - 100	100 - 500	Sherbrooke	*
37. Stanstead	25 - 50	50 - 100	Magog	*
38. St-Hyacinthe	25 - 50	100 - 500	St-Hyacinthe	*
39. St-Jean	25 - 50	100 - 500	St-Jean	*
40. St-Maurice	100 >	50 - 100	Trois-Rivières	*
41. Témiscamingue	50 - 100	< 10	Rouyn	
42. Terrebonne	100 >	100 - 500	St-Jérôme	*
43. Verchères	25 - 50	100 - 500	Béloeil	*
44. Ile de Jésus	100 >	500 >	Chomedey	*
45. Lac St-Jean Ouest	50 - 100	< 10	Roberval	

1. Algoma	100 >	<10	Sault St-Marie	
2. Brant	50 - 100	100 - 500	Brantford	*
3. Bruce	25 - 50	10 - 50	Kincardine	
4. Carlton	100 >	100 - 500	Ottawa	
5. Cochrane	50 - 100	<10	Cochrane	
6. Durham	25 - 50	10 - 50	Port Hope	*
7. Elgin	50 - 100	50 - 100	St-Thomas	
8. Essex	100 >	100 - 500	Windsor	
9. Frontenac	50 - 100	50 - 100	Kingston	
10. Grenville	5 - 25	50 - 100	Prescott	
11. Grey	50 - 100	10 - 50	Owen Sound	
12. Haldimand	25 - 50	50 - 100	Dunnville	*
13. Halton	100 >	500 >	Burlington	*
14. Hastings	50 - 100	10 - 50	Belleville	
15. Huron	50 - 100	10 - 50	Goderich	
16. Kenora	50 - 100	< 10	Kenora	
17. Kent		100 - 500	Chatham	
18. Lambton	100 >	50 - 100	Sarnia	
19. Lanark	25 - 50	10 - 50	Smith Falls	
20. Leeds	25 - 50	100 - 500	Brockville	
21. Lennox-Addington	5 - 25	10 - 50	Napanee	
22. Middlesex	100 >	100 - 500	London	
23. Nipissing	50 - 100	10 - 50	North Bay	
24. Norfolk	50 - 100	50 - 100	Simcoe	*
25. Northumberland	25 - 50	50 - 100	Cobourg	*
26. Ontario	100 >	100 - 500	Oshawa	*
27. Oxford	50 - 100	50 - 100	Woodstock	*
28. Peel	100 >	500 >	Brampton	*
29. Perth	50 - 100	50 - 100	Stratford	*
30. Peterborough	50 - 100	50 - 100	Peterborough	*
31. Prescott	25 - 50	50 - 100	Hawsbury	
32. Rentrew	50 - 100	50 - 100	Pembrooke	
33. Simcoe	100 >	100 - 500	Barrie	*
34. Stormont	50 - 100	100 - 500	Cornwall	
35. Sudbury	100 >	10 - 50	Sudbury	
36. Thunder Bay	100 >	<10	Port-Arthur	
37. Timiskaming	50 - 100	< 10	Newliskeard	
38. Victoria	25 - 50	10 - 50	Lindsey	*

39. Waterloo	100 >	100 - 500	Kitchener	*
40. Wellington	50 - 100	50 - 100	Guelph	*
41. Wentworth	100 >	500 >	Hamilton	*
42, York	100 >	500 >	Toronto	

* Comté dont la ville principale se trouve dans un rayon de la métropole de 100 milles ou moins.

Tableau A 23

Accroissement de valeur ajoutée 1961-1971
et structure industrielle 1970

Comté Québec	Accroissement de valeur ajoutée en (%)	Structure industrielle *		
1. Abitibi	31.9	3	Val d'Or	
2. Argenteuil	18.6	5	Lachute	*
3. Arthabaska	47.9	2	Victoriaville	*
4. Bagot	46.1	2	Acton Vale	*
5. Beauce	45.6	1	St-Georges	
6. Beauharnois	29.9	4	Valleyfield	*
7. Berthier	61.9	1	Berthierville	*
8. Chambly	44.3	4	Longueuil	*
9. Champlain	26.6	3	Cap-de-la-Madeleine	*
10. Chicoutimi	34.0	3	Chicoutimi	
11. Compton	36.8	3	East-Angus	
12. Drummond	21.5	2	Drummondville	*
13. Frontenac	30.8	2	Lac Mégantic	
14. Hull	25.6	3	Hull	
15. Joliette	29.6	3	Joliette	*
16. Lac St-Jean est	-12.7	3	Alma	
17. Laprairie	47.7	4	Laprairie	*
18. L'Assomption	25.0	4	Repentigny	*
19. Lévis	19.8	1	Lévis	
20. Lotbinière	36.2	3	Ste-Croix	
21. Maskinongé	12.0	2	Louiseville	*
22. Mégantic	45.2	4	Thetford Mines	
23. Missisquoi	33.3	2	Farnham	*
24. Montmagny	29.8	3	Montmagny	
25. Ile de Montréal	30.3	2	Montréal	
26. Nicolet	- 2.3	1	Nicolet	*
27. Papineau	222.2	3	Buckingham	*
28. Portneuf	- 3.0	3	Donnacona	
29. Québec	38.9	1	Québec	
30. Richelieu	84.1	4	Sorel	*
31. Richmond	25.9	3	Asbestos	*
32. Rimouski	45.3	3	Rimouski	

33. Rouville	59.2	1	Marieville	*
34. Saguenay	23.6	4	Sept-Iles	
35. Shefford	36.2	2	Granby	*
36. Sherbrooke	45.2	2	Sherbrooke	*
37. Stanstead	45.5	2	Magog	*
38. St-Hyacinthe	28.7	2	St-Hyacinthe	*
39. St-Jean	42.0	2	St-Jean	*
40. St-Maurice	18.8	3	Trois-Rivières	*
41. Témiscamingue	1.8	3	Rouyn	
42. Terrebonne	40.0	3	St-Jérôme	*
43. Verchères	3.5	5	Béloeil	*
44. Ile de Jésus	45.6	3	Chomedey	*
45. Lac St-Jean Ouest	5.6	3	Roberval	

ONTARIO

1. Algoma	15.0	4	Sault St-Marie	
2. Brant	54.3	4	Brantford	*
3. Bruce	37.8	3	Kincardine	
4. Carlton	38.4	3	Ottawa	
5. Cochrane	6.9	3	Cochrane	
6. Durham	24.3	4	Port Hope	*
7. Elgin	37.3	4	St-Thomas	
8. Essex	55.2	4	Windsor	
9. Frontenac	8.7	4	Kingston	
10. Grenville	64.2	5	Prescott	
11. Grey	26.4	3	Owen Sound	
12. Haldimand	23.0	4	Dennville	*
13. Halton	28.4	4	Burlington	*
14. Hastings	33.2	4	Belleville	
15. Huron	35.1	4	Goderich	
16. Kenora	115.7	3	Kenora	
17. Kent	14.2	4	Chatham	
18. Lambton	- 2.2	5	Sarnia	
19. Lanark	34.6	4	Smith Falls	
20. Leeds	57.9	4	Brockville	
21. Lennox-Addington	34.1	2	Napanee	
22. Middlesex	35.6	4	London	
23. Nipissing	41.8	3	North Bay	
24. Norfolk	20.3	4	Simcoe	*

25. Northumberland	70.2	1	Cobourg	*
26. Ontario	15.9	4	Oshawa	*
27. Oxford	33.3	4	Woodstock	*
28. Peel	19.6	4	Brampton	*
29. Perth	29.5	4	Stratford	*
30. Peterborough	21.5	4	Peterborough	*
31. Prescott	29.8	2	Hawsbury	
32. Rentrew	21.0	3	Pembrooke	
33. Simcoe	35.6	4	Barrie	*
34. Stormont	9.3	2	Cornwall	
35. Sudbury	25.3	4	Sudbury	
36. Thunder Bay	12.7	3	Port-Arthur	
37. Timi skaming	30.9	4	New Liskeard	
38. Victoria	31.3	2	Lindsey	*
39. Waterloo	22.7	4	Kitchener	*
40. Wellington	40.6	4	Guelph	*
41. Wenlworth	25.2	4	Hamilton	*
42. York	31.6	4	Toronto	

* 1. Aliments, boisson, tabac

2. Textile, bonneterie, vêtement

3. Bois, meuble, papier et produits connexes

4. Métallurgie, machinerie, transport et électrique

5. Caoutchouc, pétrole, charbon, industrie chimique

6. Cuir, manufactures diverses.

Tableau A-24

Accroissement: population, main-d'oeuvre et l'emploi dans le secteur manufacturier en (%) 1961-1971

Comté	Population	Main-d'oeuvre	Emploi dans le secteur manufacturier
QUEBEC			
1. Abitibi	3.6	12.9	97.6 Val D'Or
2. Argenteuil	-1.6	3.6	1.5 Lachute *
3. Arthabaska	13.7	21.9	41.4 Victoriaville *
4. Bagot	10.2	14.6	21.3 Acton Vale *
5. Beauce	2.7	11.3	34.2 St-Georges
6. Beauharnois	4.9	12.3	15.3 Valleyfield *
7. Berthier	-0.1	8.4	43.1 Berthierville *
8. Chambly	57.8	78.1	83.0 Longueuil *
9. Champlain	1.0	11.0	8.5 Cap de la Madeleine *
10. Chicoutimi	3.9	9.5	13.9 Chicoutimi
11. Compton	-12.4	-0.7	22.2 Est-Angus
12. Drummond	10.1	26.8	21.0 Drummondville *
13. Frontenac	-10.8	2.4	74.2 Lac Mégantic
14. Hull	29.6	42.6	8.0 Hull
15. Joliette	15.8	32.1	26.7 Joliette *
16. Lac St-Jean Est	2.9	13.2	9.3 Alma
17. Laprairie	98.0	135.3	102.8 Laprairie *
18. L'Assomption	57.7	64.6	5.4 Repentigny *

	Comté	Population	Main d'oeuvre	Emploi dans le secteur manufacturier	
19.	Lévis	21.1	31.8	13.5	Lévis
20.	Lotbinière	- 9.5	- 1.5	22.8	Ste-Croix
21.	Maskinongé	- 0.1	9.1	31.0	Louiseville *
22.	Mégantic	1.0	15.3	67.2	Thetford Mines
23.	Missisquoi	15.0	22.1	39.5	Farnham *
24.	Montmagny	- 0.6	4.1	25.3	Montmagny
25.	Ile de Montréal	30.5	-24.1	2.2	Montréal
26.	Nicolet	- 2.7	6.0	31.8	Nicolet *
27.	Papineau	- 2.8	2.6	- 6.5	Buckingham *
28.	Portneuf	1.6	8.1	-11.3	Donnacona
29.	Québec	27.7	33.9	- 7.1	Québec
30.	Richelieu	22.1	34.6	59.6	Sorel *
31.	Richmond	- 2.8	12.0	17.1	Asbestos *
32.	Rimouski	- 1.6	7.3	28.8	Rimouski
33.	Rouville	21.5	39.8	66.8	Marieville *
34.	Saguenay	35.8	38.2	24.8	Sept- Iles
35.	Shefford	13.4	21.1	47.6	Granby *
36.	Sherbrooke	26.0	38.2	- 1.2	Sherbrooke *
37.	Stanstead	0.4	7.4	-13.1	Magog *
38.	St-Hyacinthe	12.2	17.8	7.4	St-Hyacinthe *
39.	St-Jean	19.3	33.7	23.6	St-Jean *
40.	St-Maurice	- 1.4	3.1	0.2	Trois-Rivières *
41.	Témiscamingue	- 9.4	- 5.9	27.8	Rouyn
42.	Terrebonne	36.8	45.6	53.4	St-Jérôme *
43.	Verchères	37.2	52.2	65.1	Beloeil *
44.	Ile de Jésus	82.7	- 0.6	195.5	Chomedey *
45.	Lac St-Jean Ouest	6.9	- 7.1	13.4	Roberval

	Comté	Population	Main d'oeuvre	Emploi dans le secteur manufacturier	
	ONTARIO				
1.	Algoma	9.4	21.6	21.9	Sault Ste-Marie
2.	Brant	15.4	34.3	19.2	Brantford *
3.	Bruce	10.1	-45.7	- 6.3	Kincardine
4.	Carlton	33.7	49.7	6.1	Ottawa
5.	Cochrane	0.1	5.3	15.2	Cochrane
6.	Durham	18.9	41.1	17.4	Port Hope *
7.	Elgin	5.9	22.0	132.5	St-Thomas
8.	Essex	19.1	35.4	37.5	Windsor
9.	Frontenac	16.1	35.6	- 5.8	Kingston
10.	Grenville	6.3	22.8	14.9	Prescott
11.	Grey	7.1	24.7	33.8	Owen Sound
12.	Haldimand	15.8	31.3	25.4	Dunnville *
13.	Halton	78.0	111.8	63.8	Burlington *
14.	Hasting	6.4	23.1	13.2	Belleville
15.	Huron	- 1.6	10.1	32.3	Goderich
16.	Kenora	3.4	13.5	- 0.5	Kenora
17.	Kent	13.8	28.1	55.8	Chatham
18.	Lamton	11.9	28.8	17.8	Sarnia
19.	Lanark	4.8	25.8	40.9	Smith Falls
20.	Leeds	6.8	24.5	29.0	Brockville
21.	Lennox-Addington	19.5	46.1	52.0	Napanee
22.	Middlesex	27.3	43.4	5.5	London
23.	Nipissing	11.7	27.6	3.9	North Bay
24.	Norfolk	7.1	19.4	28.1	Simcoe *
25.	Northumberland	14.9	34.6	33.6	Cobourg *
26.	Ontario	44.6	64.5	10.9	Oshawa *
27.	Oxford	13.9	33.3	33.8	Woodstock *
28.	Peel	132.5	174.4	171.4	Brampton *
29.	Perth	9.6	30.8	41.2	Stratford*
30.	Peterborough	14.9	37.4	26.5	Peterborough *
31.	Prescott	2.2	11.4	68.9	Hawsbury
32.	Rentrew	1.3	11.2	16.7	Pembroke
33.	Simcoe	21.3	42.9	51.4	Barrie *
34.	Stormont	5.9	25.0	20.8	Cornwall
35.	Sudbury	19.4	31.3	8.8	Sudbury
36.	Thunder Bay	4.9	16.6	16.5	Port-Arthur

	Comté	Population	Main d'oeuvre	Emploi dans le secteur manufacturier	
37.	Timiskaming	- 8.8	- 1.1	12.4	New Liskeard
38.	Victoria	15.1	34.5	16.0	Lindsay *
39.	Waterloo	43.7	61.4	35.8	Kitchener *
40.	Wellington	28.2	48.2	24.2	Guelph *
41.	Wentworth	12.0	24.3	15.5	Hamilton
42.	York	-90.7	-90.9	17.3	Toronto

* Ces villes sont à une distance de 100 milles de Montréal

Tableau A 25

Transport aérien entre Toronto et Montréal et les grands centres métropolitains au Canada 1973

	Montréal	Toronto
1. St-John's (T.N.)	14,647	24,305
2. Halifax	45,027	56,772
3. Charlottown	7,047	6,242
4. St-John (N.B.)	12,677	12,320
5. Québec	42,682	22,155
6. Montréal	--	379,285
7. Ottawa-Hull	37,215	173,810
8. Toronto	379,285	--
9. Sudbury	3,820	33,127
10. Winipeg	31,610	89,577
11. Régina	5,117	20,770
12. Saskatoon	4,067	15,390
13. Edmonton	15,540	44,357
14. Calgary	19,422	52,132
15. Vancouver	42,430	103,022
16. Victoria	4,210	12,552
Total:	664,796	1,045,816

Source: Commission Canadienne du Transport

Tableau A 26A

Transport par auto entre Montréal et les centres urbains majeurs au Québec, 1973

	Montréal
1. St-Hyacinthe	3,538,949
2. Drummondville	1,022,473
3. Sherbrooke	560,880
4. Thetford	130,056
5. Trois-Rivières	880,040
6. Québec	392,143
7. LaTuque	70,021
8. Chicoutimi	57,020
9. Val d'Or	31,156
10. Rivière du Loup	28,634
11. Rimouski	22,202
12. Baie Comeau	16,617
13. Sept-Iles	9,185
14. Gaspé	7,083
15. Rouyn-Noranda	24,233

Source: Commission Canadienne du Transport

Tableau A 26B

Transport par auto entre Toronto et les centres urbains majeurs en Ontario 1973

	TORONTO
1. Cornwall	52,495
2. Ottawa-Hull	149,112
3. Brockville	64,717
4. Kingston	200,376
5. Belleville	353,734
6. Peterborough	769,173
7. Oshawa	6,738,529
8. Hamilton	10,593,010
9. St-Catharines	1,564,492
10. Kitchener	2,986,881
11. London	659,905
12. Sarnia	154,145
13. Chatham	109,817
14. Windsor	135,105
15. Barrie	1,624,429
16. Pembrooke	39,469
17. North Bay	91,201
18. Sudbury	101,615
19. Sault Ste-Marie	23,915
20. Kirkland	18,190
21. Timmins	13,594
22. Kapuskasing	7,530
23. Thunder Bay	6,178

Source: Commission Canadienne du Transport

Tableau A 27

Estimation de la distribution de l'emploi manufacturier des entreprises des villes périmétropolitaines vers 1970-71

Industries et villes	Destination		
	Montréal	Extérieur	Local
1. Aliments et boissons			
St-Hyacinthe	14.9	46.9	38.2
Sorel-Tracy	-	25.3	74.7
St-Jérôme	-	21.7	78.3
Valleyfield	4.6	57.5	37.9
2. Caoutchouc			
St-Hyacinthe	-	-	-
Sorel-Tracy	-	-	-
St-Jérôme	50.5	49.5	-
Valleyfield	-	39.9	60.1
3. Cuir			
St-Hyacinthe	32.3	48.4	19.3
Sorel-Tracy	-	-	-
St-Jérôme	30.0	70.0	-
Valleyfield	-	-	-
4. Textile			
St-Hyacinthe	45.8	54.2	-
Sorel-Tracy	33.0	67.0	-
St-Jérôme	52.6	47.4	-
Valleyfield	59.3	40.7	-
5. Bonneterie			
St-Hyacinthe	22.0	78.0	-
Sorel-Tracy	11.7	83.3	5.0
St-Jérôme	64.7	35.3	-
Valleyfield	30.0	70.0	-
6. Vêtements			
St-Hyacinthe	54.8	44.8	0.4
Sorel-Tracy	86.9	-	13.1
St-Jérôme	64.4	20.8	14.8
Valleyfield	66.9	23.2	9.9

	Montréal	Extérieur	Local
7. Bois			
St-Hyacinthe	32.2	62.3	5.5
Sorel-Tracy	14.8	21.0	64.2
St-Jérôme	11.7	23.4	64.9
Valleyfield	-	-	-
8. Meubles			
St-Hyacinthe	11.5	15.4	73.1
Sorel-Tracy	-	-	100.0
St-Jérôme	4.6	10.8	84.6
Valleyfield	-	-	-
9. Papier			
St-Hyacinthe	54.9	44.0	1.1
Sorel-Tracy	-	-	-
St-Jérôme	20.5	79.5	-
Valleyfield	-	-	-
10. Imprimerie			
St-Hyacinthe	2.6	1.3	96.1
Sorel-Tracy	-	-	-
St-Jérôme	-	14.5	85.5
Valleyfield	-	-	-
11. Métaux primaires			
St-Hyacinthe	27.8	36.1	36.1
Sorel-Tracy	24.5	71.7	3.8
St-Jérôme	47.9	14.6	37.5
Valleyfield	20.0	80.0	-
12. Produits métalliques			
St-Hyacinthe	32.0	61.2	6.8
Sorel-Tracy	-	-	-
St-Jérôme	30.0	61.6	8.4
Valleyfield	29.8	70.2	-
13. Machinerie			
St-Hyacinthe	12.2	48.6	39.2
Sorel-Tracy	11.9	81.1	7.0
St-Jérôme	41.2	58.8	-
Valleyfield	-	-	-

	Montréal	Extérieur	Local
14. Mat. de transport			
St-Hyacinthe	24 0	76.0	-
Sorel-Tracy	14.9	84.7	0.4
St-Jérôme	16.9	79.7	3.4
Valleyfield	-	-	-
15. Appareils électriques			
St-Hyacinthe	-	-	-
Sorel-Tracy	-	-	-
St-Jérôme	29.1	53.5	17.3
Valleyfield	40.0	60.0	-
16. Produits minéraux non-métalliques			
St-Hyacinthe	-	-	-
Sorel-Tracy	-	34.6	65.4
St-Jérôme	-	14.5	85.5
Valleyfield	-	-	100
17. Produits chimiques			
St-Hyacinthe	34.6	62.5	2.9
Sorel-Tracy	14.8	79.8	5.4
St-Jérôme	20.0	78.2	1.8
Valleyfield	27.3	70.5	2.2
18. Ind. manufacturière diverse			
St-Hyacinthe	8.8	30.5	10.7
Sorel-Tracy	-	-	100
St-Jérôme	-	-	-
Valleyfield	-	6.9	93.1

Source: F. Martin, La satellisation dans la région de Montréal, 15 août 1975 (non publié)

Tableau A 28

Identification de la part de l'emploi manufacturier des villes périmétropolitaines distribuées vers le marché de Montréal et considérée comme emploi dans les secteurs de "pointe".

Destination	Z de l'emploi total	Part en Z qui est dans le secteur "de pointe"
ST-HYACINTHE		
Montréal	38.2	16.6
Extérieur	53.6	13.8
Local	8.2	4.9
SOREL-TRACY		
Montréal	20.2	47.2
Extérieur	71.4	46.0
Local	8.4	48.2
ST-JEROME		
Montréal	28.8	25.1
Extérieur	53.2	33.4
Local	18.0	17.7
VALLEYFIELD		
Montréal	30.1	29.9
Extérieur	57.3	45.4
Local	12.6	3.0

Source: F. Martin, La satellisation dans la région de Montréal, 15 août 1975 (non publié)

Annexe B

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE B 1
VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION 1910-1919
MONTRÉAL ET TORONTO
($)

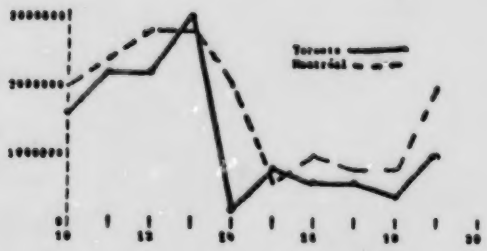

SOURCES : diverses.

GRAPHIQUE B 2
VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION 1919-1930
MONTRÉAL ET TORONTO
($)

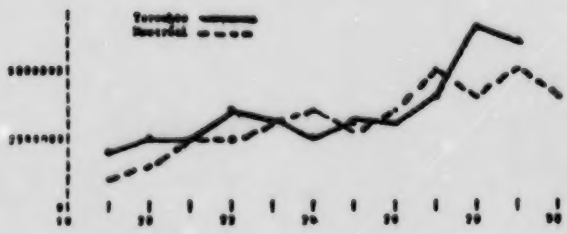

SOURCES : diverses.

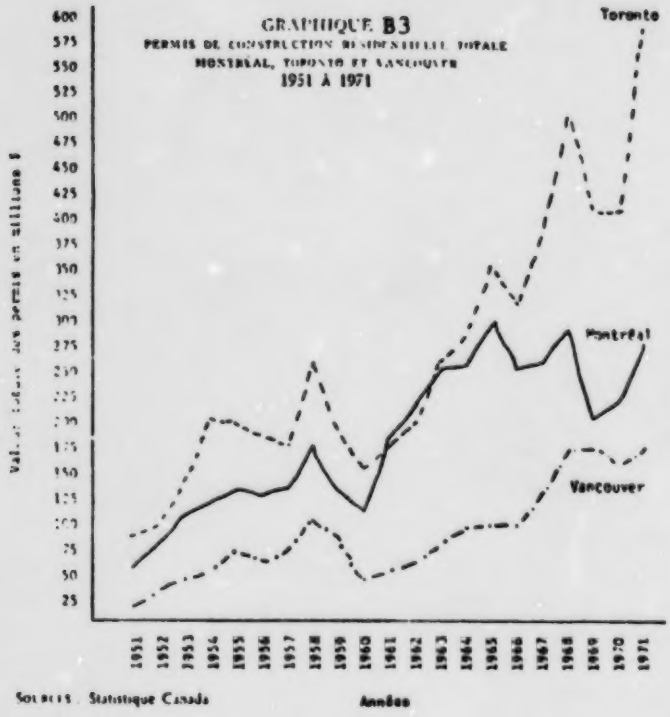

Source : Statistique Canada

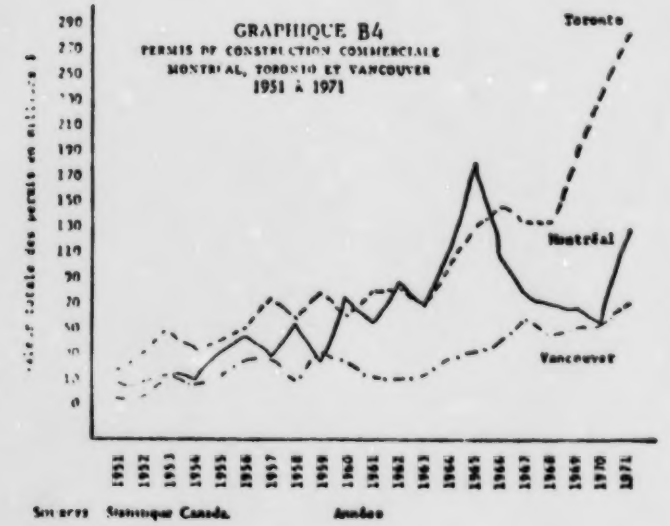

Source : Statistique Canada

GRAPHIQUE B5

PERMIS DE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE
MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER
1951 À 1971

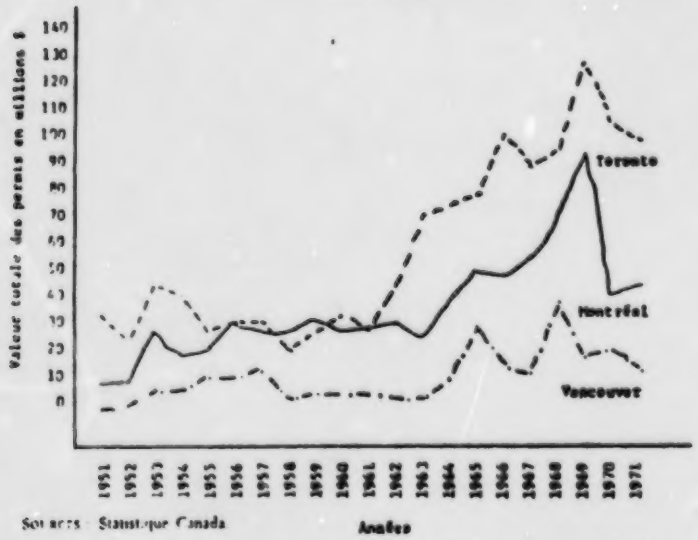

Sources : Statistique Canada

GRAPHIQUE B6

PERMIS DE CONSTRUCTION : INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS
MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER
1951 À 1971

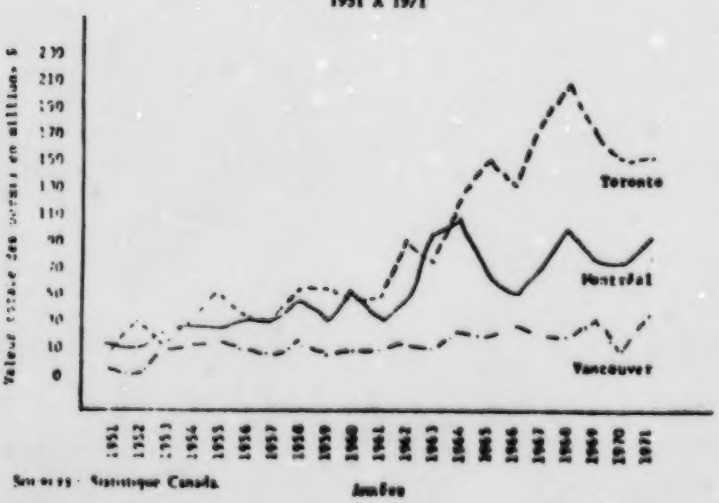

Sources : Statistique Canada

GRAPHIQUE B 7 Croissance de la population autour de Montréal et de Toronto (1961-1971)

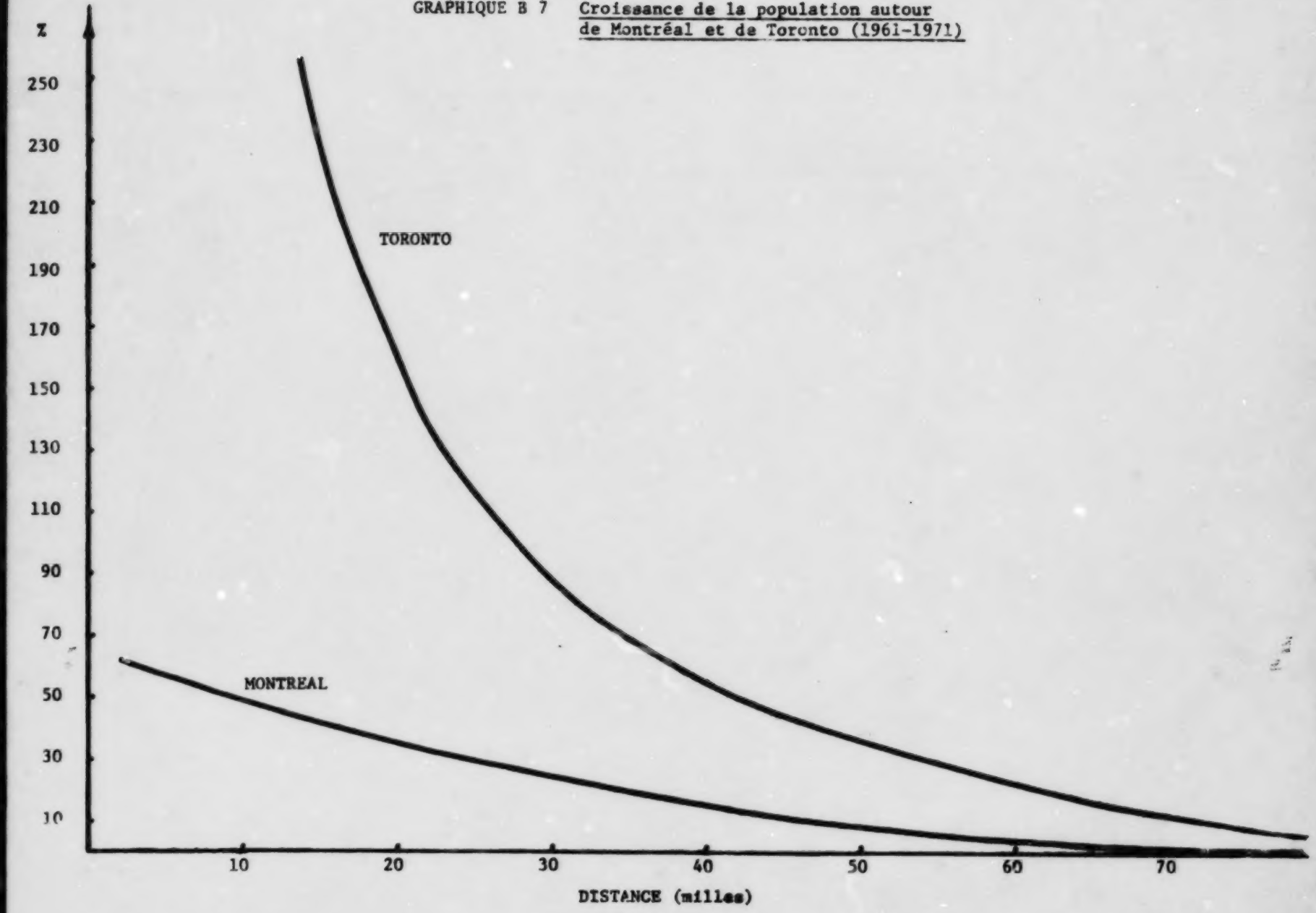

GRAPHIQUE B 8 Croissance de la main-d'oeuvre autour de Montréal et de Toronto (1961-71)

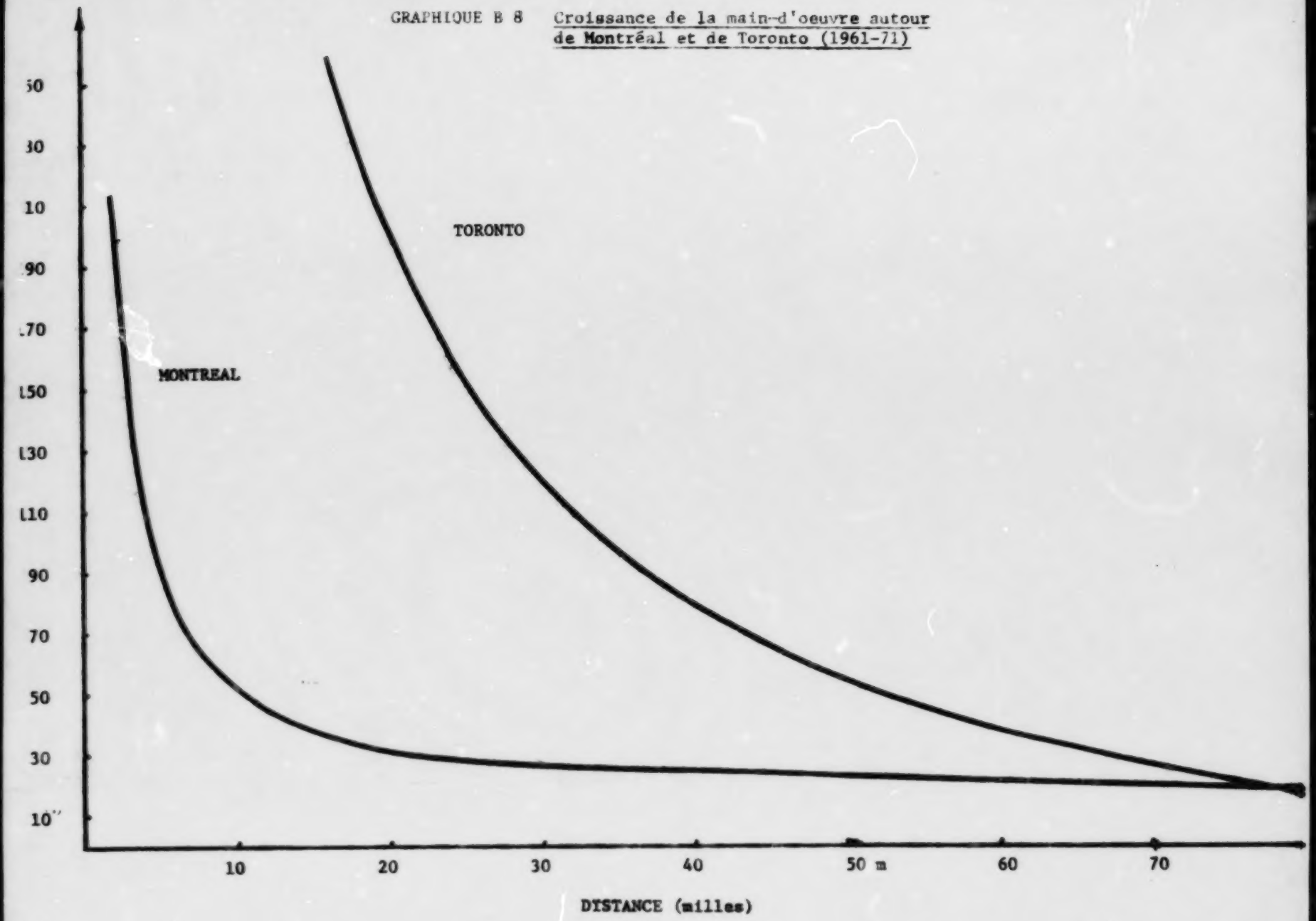

GRAPHIQUE B 9 Croissance de l'emploi autour de Montréal et de Toronto (1961-1971)

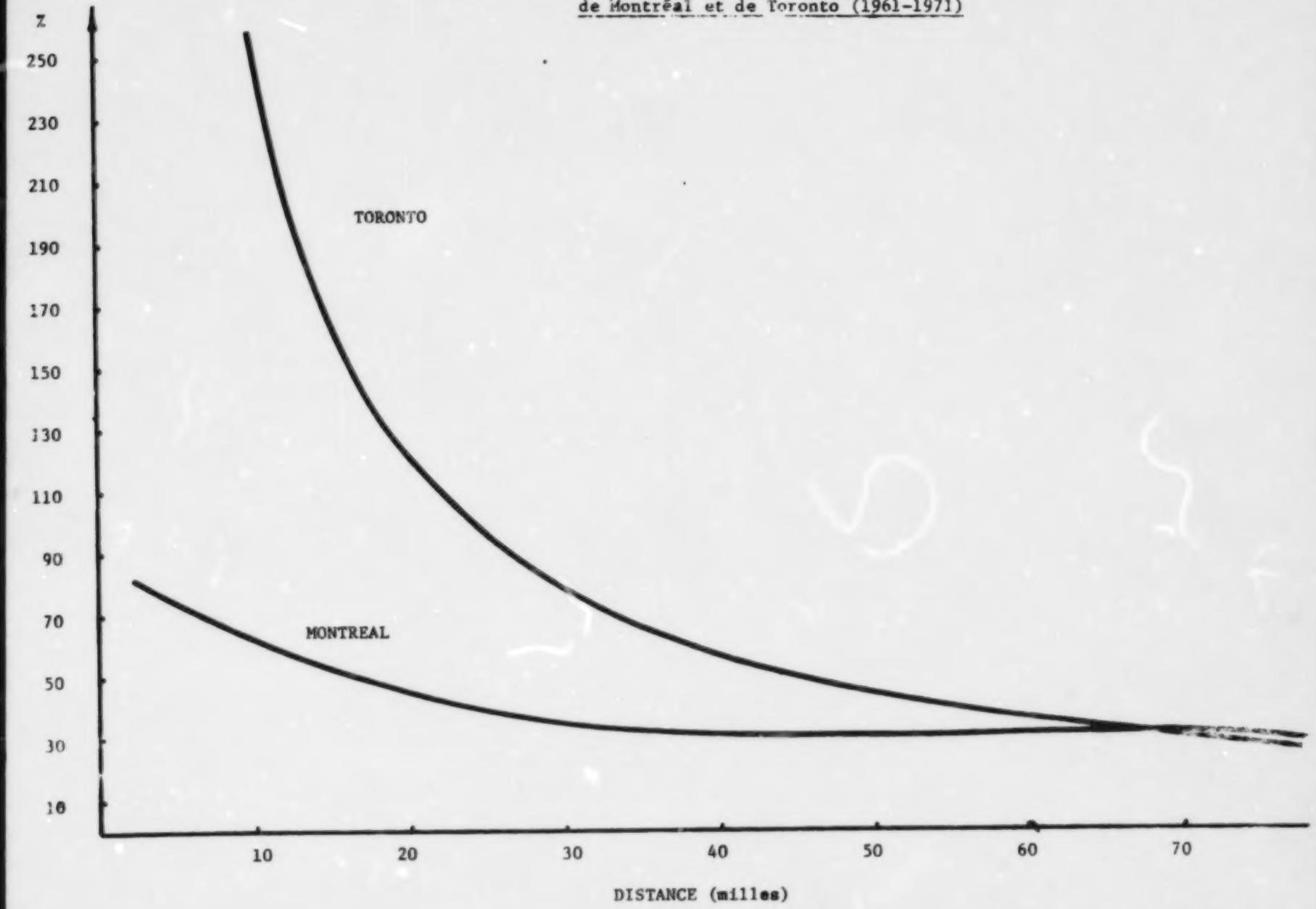

Annexe C

NOTES TECHNIQUES

Note technique C-1

Par définition, la différence entre la productivité nationale et la productivité locale est:

(1) $$\bar{L} - \bar{N} = \sum_{i}^{N} (l_i L_i - n_i N_i) \qquad i = 1, 2, \ldots, N$$

$\bar{L}$ = la productivité moyenne locale

$\bar{N}$ = la productivité moyenne nationale

l_i = la productivité locale de l'industrie "i"

L_i = la productivité nationale de l'industrie "i"

n_i = la proportion d'emploi local dans l'industrie "i"

N_i = la proportion d'emploi national de l'industrie "i"

L'équation (1) peut s'écrire:

(2) $$\bar{L} - \bar{N} = \sum_{i}^{N} (l_i (L_i - N_i) + L_i (l_i - n_i) - (l_i - n_i) (L_i - N_i))$$

où

$L_i (l_i - n_i)$ = effet de la composition industrielle

$l_i (L_i - N_i)$ = effet des facteurs locaux

$(l_i - n_i) (L_i - N_i)$ = interaction de deux effets

Si l'on affectait la moitié des effets d'interaction à l'effet de la composition industrielle et à l'effet des facteurs locaux, on obtiendrait:

(3) $$\bar{l} - \bar{N} = \sum_{i}^{N} \left(\frac{l_i + n_i}{2} (L_i - N_i) + \frac{L_i - N_i}{2} (l_i - n_i) \right)$$

Le premier terme représente l'effet des facteurs locaux, alors que le deuxième terme représente l'effet de la composition industrielle.

Note technique C-2

L'intégration spatiale de l'armature urbaine est mesurée par la formule suivante:

$$SE_A = \left(\sum_{r=2}^{N} \frac{(PA._r)(PA._{r-j})}{D_{r.r-j}} \right) \Big/ PA$$

PA = la population du système urbain

SE_A = l'intégration spatiale du système urbain

$PA._r$ = la population de ville de rang "r" du système urbain "A"

$PA._{r-j}$ = la population de ville de rang "r-j" du système "A"

$D_{r.r-j}$ = distance entre ville de rang "r" et ville de rang inférieur "r-j".

Note technique C-3

Les équations qui s'avèrent les plus significatives sont les suivantes:

A) Accroissement de la population

Toronto

$$\Delta \text{ POP} = -48.64 + \underset{(6.74)}{\frac{4121.64}{D}}$$

$$\bar{R}^2 = .78; \text{ D.W.} = 1.18$$

Montréal

$$\Delta \text{ POP} = 65.43 - \underset{(-4.34)}{1.69\ D} + \underset{(2.91)}{0.011\ D^2}$$

$$\bar{R}^2 = .63; \text{ D.W.} = 2.01$$

B) Accroissement de la main-d'oeuvre

Toronto

$$\Delta \text{ O} = -41.96 + \underset{(6.45)}{\frac{4,863.12}{D}}$$

$$\bar{R}^2 = .76; \text{ D.W.} = 1.14$$

Montréal

$$\Delta \text{ O} = 12.49 + \underset{(4.56)}{\frac{385.02}{D}}$$

$$\bar{R}^2 = .46; \text{ D.W.} = 1.89$$

C) Accroissement de l'emploi du secteur manufacturier

Toronto

$$\Delta EM = -6.03 + \frac{2,534.31}{D}$$

(2.75)

$$\bar{R}^2 = .40; \text{ D.W.} = 1.77$$

Montréal

$$\Delta EM = 89.17 - 3.20\,D + 0.057\,D^2 - 0.0003\,D^3$$

$$\bar{R}^2 = .26; \text{ D.W.} = 1.75$$

Définition des symboles

Δ POP = accroissement de la population dans les comtés à l'intérieur d'un rayon de 100 milles à partir de l'île de Montréal ou du comté de York.

Δ O = accroissement de la main-d'oeuvre des comtés à l'intérieur d'un rayon de 100 milles à partir de l'île de Montréal ou du comté de York.

Δ EM = accroissement de l'emploi du secteur manufacturier dans les comtés à l'intérieur d'un rayon de 100 milles à partir de l'île de Montréal ou du comté de York.

D = distance (milles) à partir de l'île de Montréal ou du comté de York.

Note technique C-4

A. Changement d'emploi manufacturier 1961-1970

Variable dépendante: la même chose que le titre

Constante: 1,595.2; $\bar{R}^2$ = 0.34; F(10;122) = 7.83

Variables indépendantes	Coefficient de régression	
Dummies: densité (1)		
10- 50	246.5	0.24
50-100	1,142.2	1.05
100-500	1,402.0	1.27
500 ou plus	978.0	0.81
Dummies: spécialisation (2)		
S_1	-2,097.7	-2.16
S_2	-2,033.4	-2.00
S_3	-1,582.9	-1.92
S_4	-1,950.0	-1.01
S_5	-1,976.4	-0.54
Accroissement de la productivité	-0.16	-0.12

(1) La contrainte nulle est imposée sur la densité de 10 personnes par mille carré ou moins.

(2) La contrainte est imposée sur le groupe d'industries basées sur les métaux.

S_1 = aliments et boissons
S_2 = produits du textile
S_3 = bois
S_4 = caoutchouc, produits chimiques
S_5 = autres

B. Changement d'emploi manufacturier par comté attribuable à la la structure industrielle, 1961-1970

Variable dépendante: la même chose que le titre

Constante: 1,120; $\bar{R}^2$ = F (9;123) = 3.31

Variables indépendantes	Coefficient de régression	
Dumnies: région (1)		
Maritimes	-575.7	-1.28
Québec	-886.5	-2.58
Prairies	-1,089.6	-2.25
Colombie Britannique	-1,321.3	-2.37
Dumnies: spécialisation (2)		
S_1	-789.1	-1.78
S_2	-924.1	-2.13
S_3	-692.7	-1.97
S_4	-777.1	-1.02
S_5	-238.7	-0.16

(1) La contrainte nulle est sur l'Ontario.

(2) La contrainte est sur les industries basées sur les métaux.

ANNEXE 2

LA DIFFICILE GESTATION DE L'HOMO URBANUS QUEBECOIS

Marie Lavigne
INRS Urbanisation
Université du Québec

et

Serge Carlos
Centre de Sondage
Université de Montréal

PRÉLIMINAIRE : Une image négative de la ville

Les six premières décennies de ce siècle au cours desquelles se sont effectuées les migrations massives des populations périphériques vers la ville[1] et la transformation plus globale d'une société essentiellement rurale en une société à domination urbaine ont d'abord posé la question des 'problèmes urbains' en termes sociaux, non sans une forte connotation morale d'ailleurs : la ville était vue comme lieu générateur de délinquence et de criminalité, comme lieu de perdition également. Cette image de la ville perdure aujourd'hui lorsque, à travers une sensibilité sociale simplement élargie, on lui attribue la responsabilité de problèmes aussi ponctuels et hétérogènes que l'isolement des vieillards, la séquestration des malades mentaux, la défection des jeunes relative à l'univers de travail et au champ sociopolitique en général, la dépendance d'une fraction sans cesse grandissante de la population prébandes de l'Etat nourricier (concentration de chomeurs, d'assistés sociaux), etc. Plus récemment, on a assisté à l'émergence d'une définition environnementale des problèmes urbains qui renvoie à un ensemble de phénomènes tels que la pollution de l'air, par le bruit, la congestion automobile, la diminution quand ce n'est l'absence d'espaces verts et récréationnels, bref, à un ordre de problèmes que le courant écologique a imposé à l'attention des media et du grand public.

L'inconvénient de ce type de définition est qu'il fausse l'analyse en référant à des problèmes certes urgents et bien réels mais qui n'ont d'urbain que le nom et qui, en fait, relèvent du fonctionnement général de la société. Même si c'est en ville que viennent se condenser certaines des contradictions les plus violentes du système industriel, il est évident qu'il s'agit de problèmes d'ordre sociétal et que c'est à ce niveau que des solu-

---

1. De fait, c'est vers les années '55 que ce courant meurt 'faute de combattants', alors qu'à ce même moment, on assiste déjà à un renversement de tendances en faveur des campagnes : voir H. Charbonneau et J. Légaré, "L'extrême mobilité de la population urbaine au Canada : l'exemple de Montréal entre 1956 et 1961", Revue de géographie de Montréal, XXI(2), 1967, p.258.

tions peuvent et doivent être apportées. Ainsi en est-il, par exemple, de la pollution qui n'est pas liée spécifiquement au cadre urbain où elle se manifeste avec le plus d'acuité mais au système général d'une économie axée sur la maximisation du profit et la production de consommation individuelle.

L'attribution à la forme urbaine elle-même de la responsabilité de problèmes qui relèvent d'une organisation supra-urbaine de la décision a pour effet de générer et d'entretenir une image intrinsèquement négative de la ville : à la ville mauvaise sinon la ville-péché dont il fallait soigneusement se garder a succédé la ville sale, la ville-poubelle qu'il s'impose de fuir. L'exode des classes moyennes vers la nature domestiquée de la banlieue au cours des dernières décennies, réponse de la demande si facilement obtenue par l'offre (avec la collaboration active des pouvoirs publics il est vrai[2]) sur le libre marché du logement, n'est sans doute pas étranger à cette vision négative de la ville. De même et plus encore en est-il de la généralisation de la résidence secondaire, car véritable courant parasitaire des zones périphériques d'accueil. C'est ainsi qu'on assiste à la fuite exacerbée de la ville pour un retour souvent illusoire à la 'nature'[3], le temps d'un week-end ou d'une quinzaine de vacance annuelle.

Cette image négative de la ville et son rejet (sous différentes formes et à des degrés divers) au plan des attitudes et des comportements ont pour corollaire immédiat l'inertie des principaux intéressés (c'est-à-dire, de la grande masse des citadins qui, de toute manière et dans cette perspective, sont 'condamnés' à y vivre) face aux transformations actuelles ou alternatives de l'organisation de la vie urbaine.

---

2. Voir le rapport Lithwick, Le Canada urbain, ses problèmes et ses perspectives, S.C.H.L., Ottawa, 1970 : "Plutôt que de se trouver en présence d'un goût évident pour les maisons particulières (de banlieue), le secteur public a, au contraire, suscité ce goût et probablement provoqué ainsi une augmentation de la demande totale à cet égard."

3. Bien sûr, on pense ici non pas à la minorité ayant accès aux boisés et lacs préservés, mais à ceux beaucoup plus nombreux qui vont s'entasser autour de lacs pollués par le pétrole, le bruit, la pulpe des industrie du bois, etc. Que dire surtout du retour à la nature des consommateurs de maisons secondaires mobiles, alignées comme sardines en boîte sur des terrains intégralement asphaltés et judicieusement situés en bordure des routes nationales.

UN PROBLEME FONDAMENTAL : La faible capacité intégrative des formations urbaines actuelles

1. La société globale et les citoyens de l'Etat-Nation

Le modèle européen de la 'ville sociétale' médiévale[4] n'a, par définition, jamais existé ici et n'a donc pas pu laisser aux nouveaux citadins que nous sommes l'héritage d'une tradition profondément enracinée de participation à la vie de la cité. Brutalement, en moins d'un siècle, une population rurale a été projetée dans la ville industrielle, dans un type de développement qui tend à n'être qu'un lieu de concentration de la participation à un système supra-urbain.

Ce phénomène structurel global a été fort bien décrit et analysé. "La ville industrielle type est d'abord formée en réponse aux exigences d'un marché abstrait du travail, du capital et des produits[5] et se présente avant tout comme le lieu de la disponibilité des facteurs de production et de la concentration de la demande; de plus, le marché urbain n'est qu'un segment ou qu'un élément fonctionnel plus ou moins spécialisé d'un système national et international. Formellement, c'est surtout par la médiation généralisée des rapports capital-travail (...) que les habitants de la ville entrent en relation les uns avec les autres. Or, ces institutions[6] sont 'garanties' au niveau de l'Etat, ce qui signifie que c'est seulement à ce niveau qu'est assurée leur effectivité et qu'elles sont sanctionnées. D'ailleurs, la notion de citoyen ne désigne plus l'appartenance à la cité mais à l'Etat-Nation. (...)

---

4. C'est-à-dire, un système social qui se définit de manière endogène sur la base écologique de la ville en intégrant dans son fonctionnement l'ensemble des dimensions structurelles d'une société globale (activités économiques, contrôle politico-institutionnels, système idéologique et culturel d'identification communaitaire et de légitimation). Voir M. Freitag, "De la Ville-Société à la Ville-Milieu", Sociologie et Société, 3(1), 1971:25-57

5. C'est-à-dire, où la production se fait en fonction d'un marché concurrentiel abstrait dont les sollicitations sont perçues par l'intermédiaire des fluctuations des prix.

6. Référence à la propriété privée des moyens de production et du salariat et à la concurrence sur le marché.

Dans ces conditions, l'intégration sociétale n'est plus réalisée (...) à travers un système très articulé d'appartenance institutionnalisée et hiérarchisée dans le cadre urbain lui-même, mais d'un côté par la participation à des systèmes économiques et politiques d'envergure supra-urbaine (...), et de l'autre par la participation à un ensemble plus ou moins cohérent de mouvements de mobilité qui ne tendent pas tellement à réaliser l'intégration des groupes primaires à la société urbaine que celle des individus à la société plus large."[7] Ces deux modes principaux de participation intégrative des citoyens à la société industrielle constituent ainsi les facteurs historiques clés de la défection vis-à-vis la cité. En ce sens, celle-ci n'existe plus; elle a fait place à la ville.

2. Un frein au développement des valeurs et des pratiques de démocratie locale

Plus proche de nous et en ce qui se rapporte au premier mode d'intégration, le décalage traditionnel entre la participation au vote municipal et celles relatives à l'élection des instances gouvernementales supérieures constitue un indice significatif de la faible mobilisation populaire relative à la vie locale. On a souvent invoqué le fait que le modèle anglo-saxon d'organisation de la vie politique municipale dont a hérité le Québec a toujours été plus ou moins artificiellement plaqué sur une réalité culturelle trop différente pour être vraiment opérant. Selon Guy Bourassa, "...il n'existe (rait) pas ici le même attachement aux valeurs de la démocratie locale; le système de gouvernement local a été emprunté aux anglo-saxons à cause du contexte nord-américain, mais n'a pas su intégrer les valeurs correspondantes."[8]

Faisant l'analyse du processus de formation de la communauté urbaine de Québec et de ses incidences sur la restructuration des pouvoirs municipaux,

---

7. M. Freitag, op.cit., p.48
8. Guy Bourassa, "L'administration municipale", Recherches sociographiques, IX(1-2), 1968, pp.48-49.

Jacques Godbout rejette cette référence à notre tradition culturelle 'latine' pour expliquer l'indifférence observée de la population québécoise et "... conséquemment, (son) peu de résistance à une intervention de l'Etat modifiant des structures auxquelles (elle) n'est pas attachée."[9] A cet égard, il montre qu'il existe plus de différence entre le Canada tout entier et les Etats-Unis qu'entre le Québec et l'univers anglo-saxon en général. Cette différence tiendrait au fait que l'ancienne fragmentation municipale du début du siècle si fortement défendue par les américains d'aujourd'hui ne remplit pas les mêmes fonctions et n'a pas la même signification socio-politique dans les deux pays.

Les tentatives de formation de communautés urbaines aux Etats-Unis ont provoqué, à l'encontre de ce qui s'est passé au Canada, une résistance suffisamment forte de la part des municipalités pour conduire à un échec. Certains ont cru y voir l'attachement des américains aux valeurs de démocratie locale. Godbout rappelle qu'il ne faut pas confondre l'aspect démocratique ou non du fonctionnement du gouvernement local, lequel semble bien laisser les américains aussi indifférents que les citoyens des grandes villes du Québec et de l'Ontario, avec l'existence même ou non du gouvernement local et des fonctions socio-politiques (de maintien de la cohésion et de l'identité ségrégatives de la communauté) qu'il remplit qui, lorsqu'elles semblent menacées, réveillent de fortes résistences.

En effet, la fragmentation municipale aux Etats-Unis constitue à ce point un instrument institutionnalisé de ségrégation globale de la part des 'vrais américains' (WASP), que l'auteur, après analyse et en référence à la notion classique de Marcel Mauss, l'assimile à un 'phénomène social total', parce que "expression de la ségrégation raciale, ethnique, poli-

---

9. Jacques Godbout, "La formation de la communauté urbaine de Québec et le rôle de l'Etat dans la restructuration des pouvoirs locaux", Recherches sociographiques, XII(2), 1971: 185-225.

tique, religieuse, sociale (de classe)." Ainsi, la formation de petites villes autonomes hors de la ville centrale et l'abandon par la plupart des Etats américains de leurs pouvoirs dans le domaine de la transformation des structures municipales pour fin d'adaptation à l'évolution de l'urbanisation représentaient moins, comme le voulait l'idéologie officielle, "la concrétisation des valeurs de démocratie locale... qu'une façon pour les classes moyennes et supérieures (blanches) d'échapper au fardeau financier entraîné par les problèmes sociaux existant dans la société" et concentrés dans la ville centrale.[10] L'auteur note à ce sujet que "l'histoire de la face cachée de la démocratie locale (américaine) reste encore à faire" et on peut pour le moins penser que la référence si souvent faite à celle-ci n'est peut-être pas idéale pour constituer un modèle québécois d'implication des citoyens dans les affaires de la ville.

En ce qui concerne les grandes villes canadiennes (et québécoises) qui ont vécu la même évolution générale qu'aux Etats-Unis dans le domaine de la formation métropolitaine, c'est-à-dire fin du courant général d'annexion des espaces périphériques par les villes centrales en prévision de leur croissance au début du siècle et, corollairement à l'arrêt de cette croissance, formation des banlieues vers le milieu du siècle, la fragmentation municipale ne semble pas correspondre à un clivage ségrégatif aussi global qu'aux Etats-Unis. Il existe, bien sûr, des regroupements territoriaux sur la base de caractéristiques socio-économiques, ethniques, etc., et nous reviendrons sur leur signification lourde au plan de la structuration urbaine; cependant, le fait important ici tient à ce que, dans l'ensemble, ces ségrégations d'ailleurs beaucoup plus partielles correspondent peu souvent à un découpage municipal, c'est-

---

10. Au plan culturel, Godbout qui présente la fragmentation municipale du début du siècle comme "un rejet global du milieu des grandes villes considéré comme non propice à l'épanouissement des vertus de la civilisation américaine définie comme rurale" rappelle qu'il y eut à l'époque plusieurs 'back to the farm movements'.

à-dire à l'instrumentation que se donne un groupe en termes de pouvoirs décisionnels autonomes (et défensifs). Du point de vue des tendances générales du processus d'urbanisation, cette situation nous est favorable[11] et c'est sans doute le regroupement des communautés anglophones de Montréal en territoires municipaux qui constitue le fait particulier le plus significatif.

De manière plus fondamentale cependant, ce qui est capital, c'est que partout, la ville actuelle apparaît peu propice à l'intégration sociale (et à la socialisation politique) des citadins à travers ses gouvernements locaux, tant central que périphériques[12]. Comme le souligne G. Divay, "la fonction d'intégration sociale locale diffère par son objet de la simple 'intégration politique', même si cette dernière constitue un des moyens de réalisation de la première. ...l'intégration politique peut être non normative ou normative (c'est-à-dire) basée sur le calcul ou le partage des valeurs, l'intégration sociale est essentiellement normative."[13] La faible implication des citoyens dans les affaires de la ville tiendrait ainsi pour beaucoup au fait que les frontières municipales sont rarement co-extensives aux limites territoriales des systèmes sociaux locaux, condition pourtant essentielle pour que les municipalités assument, par-delà leur rôle de dispensatrice de services, leur fonction spécifique d'intégration sociale.

---

11. Favorable parce que, comme le souligne J. Godbout, "la formation des banlieues et... l'arrêt de l'extension de la ville centrale... n'ont pas connu la même ampleur (au Canada qu'aux Etats-Unis) et donné lieu au même degré tant à la dégradation des centres-villes que, sur le plan politique, à la non-intervention systématique des Etats dans le domaine des structures municipales."

12. Ce phénomène d'indifférence des populations urbaines à la politique locale n'est pas le propre de la ville centrale dans les formations métropolitaines; il a été fort souvent observé dans les municipalités de banlieue. En ce qui concerne les banlieues montréalaises, voir : Gérard Divay et al., Regroupement municipal et intégration sociale, projet conjoint CRIU et INRS-Urbanisation, Montréal, 1975, 291p.

13. G. Divay et al., op.cit., pp.10-11.

3. Une faible consistance interne des systèmes sociaux locaux

Ce frein au développement des valeurs et des pratiques de démocratie locale serait d'autant plus puissant que les systèmes sociaux locaux apparaîssent faiblement identifiés. Pour certains, ils n'existeraient même plus. La récente synthèse de Marc-André Lessard sur les quartiers urbains représente bien ce type d'analyse.[14] Selon lui, les anciens quartiers de la ville centrale ont perdu l'essentiel de leur fonction intégrative dans la mesure où ils ont cessé d'être un cadre d'organisation et de vie sociale locale, "un lieu de cristallisation des solidarités et des responsabilités communautaires". Par ailleurs, "à l'autre pôle de la réalité urbaine, se trouvent les banlieues récentes. Etendues sur de vastes territoires, subdivisées en municipalités distinctes par d'anciennes frontières rurales, elles constituent des aires naturelles plus simples que les quartiers de centre-ville mais aussi plus difficiles à délimiter. Quand elles se sont constituées sur le territoire d'une ancienne paroisse rurale ce ne fut que pour engloutir très vite ce que celle-ci avait d'homogénéité et d'organisation locale. (...) Que reste-t-il pour constituer des quartiers ayant une certaine structure communautaire? Comme dans les centre-villes, rien." [15]

Une telle analyse apparaît pour le moins paradoxale dans la mesure où elle définit une réalité urbaine, les quartiers, à partir de références rurales. Les quartiers urbains dont parle Lessard ne peuvent avoir disparu puisqu'ils n'ont jamais existé. De fait, les systèmes sociaux locaux décrits par l'auteur étaient des villages industriels pré-urbains, à base institutionnelle paroissiale tout comme les villages ruraux de l'époque, ayant les caractéristiques d'unités territoriales relativement autonomes telles qu'une certaine hétérogénéité interne de la population au plan démographique, socio-économique - des métiers diversifiés en complémentarité locale étroite avec les em-

---

14. Marc-André Lessard, "La qualité de vie et les quartiers urbains", Annexe du rapport du groupe de travail sur l'urbanisation présidé par Claude Castonguay, L'urbanisation au Québec, Université Laval, 1975, 31p.

15. Marc-André Lessard, op.cit., p.22.

plois, des revenus et de l'éducation (les villages avaient leurs pauvres et leurs notables) - une forte stabilité résidentielle, un sentiment d'appartenance développé, des réseaux internes de sociabilité et d'entraide (les villages avaient effectivement des biens et services à distribuer), un isolement relatif des autres unités territoriales et donc une certaine autarcie économique, commerciale et culturelle limitant les échanges et les interactions avec l'extérieur.

Les quartiers urbains n'ont pas grand chose à voir avec ces systèmes locaux intégrés; ils ne constituent pas des vestiges historiques dégradés de ces villages, paroisses ou (plus tard) municipalités[16] annexés par la ville centrale du seul fait que ces anciennes entités territoriales ont pu leur léguer leur base spatiale et/ou leur nom. On ne saurait définir les quartiers urbains en référence à ces dernières sans passer à côté de leur spécificité propre : non pas territoires autonomes intégrés et en interrelations fonctionnelles, mais produits récents d'une utilisation conflictuelle de l'espace urbain entre les groupes sociaux, les quartiers constituent essentiellement des espaces ségrégés. C'est pourquoi il existe aussi bien des quartiers de banlieue que de la ville centrale, même si le statut socio-économique plus élevé des banlieues vieilles ou récentes conduit plus souvent les populations qui y résident à se maintenir en territoires municipaux jalousement autonomes. Dès que ces municipalités atteignent une certaine taille par suite de leur croissance démographique, de leur densification résidentielle et/ou d'annexion de territoires voisins, le processus de ségrégation s'y exprime de manière interne avec autant de force que dans la ville centrale à travers l'existence de quartiers distincts. A cet égard, apparaît tout à fait fondée l'analyse qui, pour fin de comparaison, a accordé le statut de quartier aussi bien à une vieille municipalité de la proche banlieue de Montréal qu'est Outremont qu'à un territoire tout récemment urbanisé de la banlieue sud qu'est Ville Brossard et qu'à trois quartiers bien identifiés de la ville centrale que sont Centre-Sud, Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve.[17]

---

16. Pour quelques jalons historiques de la constitution en municipalités puis de l'annexion par Montréal de ces anciens villages et paroisses, voir : Jean-Claude Marsan, Montréal en évolution, 1974, pp.195-203.

17. Voir: Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones, Rapport du Collectif de recherche en sociologie urbaine, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973.

La dynamique de la structuration urbaine selon laquelle les forces déterminantes du marché du logement conduisent à la constitution d'espaces ségrégés n'implique pas qu'aucune vie sociale locale puisse émerger, se maintenir et se développer. Mais ceci s'effectue avec une intensité variable selon les quartiers et surtout est largement tributaire de la situation objective de chaque population au sein de la société plus large.

1. Le voisinage : un espace-temps de la quotidienneté des citadins

De manière 'universelle', dans les quartiers de toutes les classes sociales, les citadins ont un territoire d'activités résidentielles qui constitue, pourrait-on dire, l'espace-temps de leur quotidienneté. On a souvent attribué plus particulièrement ce fait aux quartiers du bas de l'échelle sociale. Notre propre étude sur les zones grises de Montréal [1], après avoir départagé 34 activités extérieures au logement selon leur caractère primaire (par exemple, les activités d'achats alimentaires, pharmaceutiques, vestimentaires, de travail, de soins de santé, etc.) ou leur caractère secondaire (essentiellement les activités à caractère ludique et culturel comme la fréquentation de bibliothèques, cinémas, clubs, théâtre, la pratique sportive, etc.), a montré tout d'abord que, en moyenne, 80.4% du temps passé en déplacements divers revenait aux activités primaires; par la suite, l'analyse de la localisation de ces activités dans l'espace urbain ayant conduit à les classer en activités de voisinage (moins de $\frac{1}{4}$ de mille), de quartier (moins de $\frac{1}{2}$ mille) ou urbaines, on a pu montrer que 76.5% du temps consacré à ces activités se passait dans le voisinage. Au total, c'est une moyenne de 61.5% du temps consacré à l'ensemble assez exhaustif d'activités extérieures au lo-

---

1. Marie Lavigne et al., "L'hétérogénéité des espaces sociaux : Etude comparative de quatre zones résidentielles du bas de la ville de Montréal", 3 Tomes, Cahiers de l'INRS-Urbanisation, nos. 6,7,9. Les zones ou quartiers en question sont Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve, Mile-End et Saint-Henri.

gement que l'on passe à des activités primaires de voisinage. On en a alors conclu que "... cette prédominance très marquée des activités primaires montre clairement jusqu'à quel point les déterminants strictement économiques peuvent exercer leurs contraintes dans les zones grises. De même, la toute première place que tiennent les activités de voisinage confirme ce que nous soupçonnions déjà, à savoir que les populations des quartiers ouvriers effectuent plus que d'autres la majeure partie de leurs déplacements à un échelon très local. On peut voir là l'effet conjoint d'une tendance au localisme plus forte en milieu populaire et d'une grande densité d'équipements de services dans ces quartiers."[.]

Cependant, une analyse secondaire récente que nous avons effectuée à partir de données analogues sur 18 quartiers de Montréal[.] nous permet maintenant de préciser que ce localisme n'est pas le propre des quartiers populaires et se retrouve dans les quartiers de toutes les classes sociales. La seule expression des déterminants sociaux s'observe en termes de tendance à une pratique plus fréquente des activités secondaires urbaines avec l'élévation du statut social (Cartierville, Ahuntsic, Côte-des-Neiges, Rosemont); mais même là, le jeu de ce déterminant peut être contré avec une relative efficacité par la proximité au centre-ville (Saint-Louis), alors que dans d'autres cas ces deux facteurs exercent leur influence de manière conjointe (Centre-Ville).

Il n'en va pas différemment des relations sociales. Les premières investigations empiriques de la sociologie concernant les effets de l'urbanisation sur les relations sociales en ont tout d'abord donné un aperçu négatif, en s'attachant à montrer un phénomène croissant de dépersonnalisation des relations humaines en milieu urbain à partir de l'importance grandissante des groupes secondaires et des organisations formelles relativement au déclin des groupes primaires; par la suite, plusieurs travaux ont mis en évidence le caractère

---

. Marie Lavigne et al., op.cit., Tome II, "Vie de voisinage et vie de quartier", Cahier de l'Inrs-Urbanisation, no.7, 1975, p.93.

. Enquête largement 'inspirée' par la nôtre et effectuée par Sorecom pour le compte de la Communauté Urbaine de Montréal. Pour un dossier des données descriptives de ce sondage, voir : Enquête sur la réaction des montréalais à leur milieu, Tomes I et II, Montréal, 1975.

fallacieux de cette interprétation globale en montrant que les relations avec la parenté conservent une extrême importance pour tous les groupes sociaux, mais que la participation à des groupes formels et avec des compagnons de travail ou avec des amis se retrouvent plutôt dans les classes économiques supérieures.

Ces derniers résultats sont largement confirmés par ce que nous savons sur les quartiers montréalais. Dans les zones grises, l'analyse des types dominants de relations sociales (parentales, amicales, de voisinage, de travail) affirme très nettement la prépondérance toujours actuelle des relations de parenté, type de sociabilité centrale pour 75.% des informateurs; nous retrouvons clairement cette prépondérance dans tous les milieux sociaux. Cependant, tout comme pour les activités, il apparaît qu'on enrichit d'autant plus ce premier univers relationnel par des liens amicaux que l'on est d'une classe plus élevée et (Cartierville, Côte-des-Neiges, Centre-ville) /ou (Mile-End, Saint-Louis, Pointe saint-Charles) d'un milieu culturellement plus hétérogène. Par ailleurs, quel que soit le type de relation sociale, près de la moitié (48.7%) des personnes mentionnées par les informateurs des zones grises habitent dans leur quartier, dont 26.8% dans le voisinage immédiat. On ne dispose malheureusement pas de données de localisation analogues sur les autres quartiers montréalais; cependant, nous verrons par d'autres indices que la situation ne semble pas y être très différente.

Enfin, soulignons que les relations de travail et les relations de voisinage semblent tenir peu de place dans l'univers de sociabilité des informateurs et ce, pour tous les quartiers de Montréal. Cependant, en ce qui concerne les relations de voisinage tout au moins, une analyse plus approfondie montre qu'elles ont beaucoup d'importance. Tout d'abord, sachant que 40.% des informateurs des zones grises disent avoir au moins un ami résidant à proximité, on peut se demander jusqu'à quel point il n'y a pas identification entre ami et voisin, c'est-à-dire assimilation d'un voisin à un ami, compte-tenu de l'intensité des relations que l'on entretient avec lui. L'examen des interactions au sein du voisinage va dans ce sens.

La construction et la validation d'une échelle hiérarchique d'intégration à la vie de voisinage à partir d'une batterie de questions touchant les attitudes et comportements de divers types envers les voisins (allant des plus anodins comme le fait de les saluer sur la rue, aux plus hautement sélectifs comme de les visiter et les recevoir et qui apparentent les voisins à des amis, en passant par les plus fonctionnels et sécuritaires comme d'échanger différents services, etc.), échelle dont les différents paliers constituent autant de degrés d'implication dans la quotidienneté de cet environnement social, a permis de mettre en évidence le fait qu'on se voisine beaucoup (score moyen de .528 pour un maximum possible de 1.) Il apparaît par là que ce type de sociabilité qu'est la vie de voisinage ne peut être cerné de la même manière que les autres: les relations parentales et amicales sont beaucoup plus explicites que les relations avec les voisins; celles-ci sont assez rarement déclarées comme relations dominantes, alors qu'en pratique, le nombre et la nature des interactions entre voisins confirment leur grande importance. Là encore, on ne dispose malheureusement pas de données analogues pour l'ensemble des quartiers montréalais.

Quittant le plan des données factuelles pour considérer des informations de l'ordre des perceptions, on retrouve un champ comparatif plus large. Notons tout d'abord que la majorité des informateurs des zones grises (57.3%) trouve qu'on se parle et se connaît beaucoup dans leur voisinage, confirmant par là les résultats obtenus à partir de l'analyse plus formelle des interactions entre voisins. Par ailleurs, lorsqu'ils tentent de définir ce qu'est un voisinage pour eux, la moitié d'entre eux (48.%) l'identifie aux gens qui les entourent alors que le quart (26.%) ne sépare pas l'environnement social de l'environnement physique; le voisinage est vu comme étant à la fois les gens et les rues des environs immédiats. Au total, 74.% des informateurs des zones grises perçoivent leur voisinage comme étant autre chose qu'un simple lieu physique de résidence : il est d'abord constitué de gens avec qui on est appelé à entrer en interaction à certains moments; ceci permet de comprendre du même coup que l'on soit difficilement capable d'en donner des limites spatiales précises.

Ces quelques précisions empiriques sont apportées ici pour mettre en lumière le caractère 'naturel' et bien concret de ce groupe primaire qu'est le voisinage, et ce, pour les citadins de tous les milieux sociaux. Le voisinage est lieu d'interaction et de proximité sociales à base informelle; il est également le micro-cosme du piéton qui parcourt un certain espace dans un certain temps sans avoir besoin d'emprunter un véhicule. De ce fait quotidien, l'aire ou le rayon d'action du citadin qui se déplace à pied, a résulté et résulte encore une répartition des activités, notamment des lieux de commerce, d'échange, de rencontre et de communication. Il semble bien que cette réalité n'est pas prêt de disparaître lorsqu'on voit qu'elle est encore le fait de tous, y compris dans les milieux plus fortunés, et ceci n'est pas sans incidence sur d'autres pratiques de la vie urbaine.

2. Le quartier : un espace de la moindre différence

Ce que suggère la notion de quartier est tout autre. Ainsi, la population des zones grises se partage de manière approximativement égale (environ 25.% chaque fois) sur l'utilisation de quatre références de base pour définir le quartier; celui-ci est perçu soit comme un espace fonctionnel d'activités, soit comme un environnement physique bien caractérisé, soit comme une unité territoriale découpée pour des fins politiques, administratives, etc., soit enfin comme un milieu social homogène. On est donc loin de l'unanimité rencontrée par la notion de voisinage. Cependant, ce qui frappe ici, c'est la nature même des références : non pas espace flou de sociabilité et d'interaction, mais espace physique bien délimité, que ce soit par l'homogénéité interne des caractéristiques sociales de ses habitants ou des caractéristiques physiques et environnementales de son bâti, le quartier apparaît bel et bien défini par des forces qui lui sont exogènes, révélant par là une 'lucidité' certaine de la population parce qu'en adéquation avec la réalité qui le constitue en espace ségrégé. C'est ce caractère relativement 'clos' du quartier par rapport à un environnement plus large qui permet à

ses résidents, à l'instar du voisinage, d'en donner facilement les limites et, le plus souvent, de le 'personnaliser' par un nom. Par ailleurs, la référence à un espace fonctionnel d'activités montre que le quartier constitue une extension du voisinage immédiat au plan de la complémentarité des équipements et services et, comme nous le verrons, représente un territoire de substitution (puisque comportant plusieurs voisinages semblables) au plan résidentiel.

On retrouve cette définition du quartier dans l'ensemble des milieux montréalais. Cependant, contrairement à la définition du voisinage, des différences significatives apparaissent entre les quartiers quant à l'utilisation dominante des contenus définitionnels plus spécifiques. Dans les quartiers de classes sociales supérieures et/ou excentriques au plan de la localisation (Ahuntsic, Cartierville, Longue-Pointe, Saint-Michel (nord), on définit majoritairement le quartier en termes d'environnement physique; à l'opposé, dans les vieux quartiers du bas-de-la-ville et de la ville centrale, la référence dominante est de l'ordre de l'histoire personnelle et de l'attachement, donnant lieu à des expressions du genre "c'est mon bout", "là où j'ai l'habitude de vivre", etc. (Centre-Sud et Frontenac, Hochelaga et Maisonneuve, Plateau Mont-Royal, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles). Par ailleurs, trois quartiers du couloir d'immigration se particularisent en mettant l'accent sur l'aspect espace d'activités (Mile-End, Saint-Edouard et Villeray). Enfin, dans Côte-des-Neiges, Saint-Louis et Centre-Ville, c'est d'abord la référence sociale qui permet de caractériser un quartier. Fait intéressant, la population de Rosemont (et, dans une moindre mesure, celle d'Hochelaga) exprime un faible consensus définitionnel en référant tout aussi bien à l'environnement physique qu'à un espace d'activités ou qu'à une familiarité personnelle à "son bout". Doit-on voir là une 'ambiguité' propre à un groupe de population en processus (ou en aspiration) de mobilité sociale ? L'analyse comparative de la mobilité professionnelle au sein des zones grises qui a permis de voir qu'Hochelaga se distingue à cet égard et de manière favorable de Centre-Sud, Mile-End et Saint-Henri va dans ce sens.

. Marie Lavigne et Jean Renaud, op.cit., Tome I, "Caractéristiques sociales et mobilité professionnelle", Cahiers de l'Inrs-Urbanisation, no 6, 1974, p.202.

Ces différences de contenu définitionnel se maintiennent lorsqu'on tente de rendre compte de la perception des avantages et désavantages respectifs des quartiers et d'exprimer des souhaits relatifs à des changements possibles. Déjà, l'étude sur les zones grises nous avait appris que : 1. l'homogénéité sociale du milieu local est surtout invoquée quand il s'agit de fonder un sentiment d'appartenance au quartier (72.4%); 2. cette même dimension se classe au premier rang comme élément d'identification (ressemblance) ou d'opposition (différence) à d'autres quartiers de la ville (approximativement 55.% chaque fois), mais suivi de très près par les conditions d'habitat (40.% et 44.%); 3. elle ne constitue pas le motif principal d'insatisfaction vis-à-vis le quartier (29.%) beaucoup plus imputable aux caractéristiques environnementales et à la situation d'habitat (60.%); elle ne constitue pas non plus le motif dominant de satisfaction (35.%), laquelle dépend davantage de l'aspect fonctionnel de l'espace d'activités (45.%) et en troisième lieu du coût du logement (18.%).

Les informations dont nous disposons sur 18 quartiers de Montréal sont aussi claires. Dans cinq quartiers (Ahuntsic, Rosemont, Longue-Pointe, Côte-des-Neiges et Cartierville), la population considère les caractéristiques environnementales de son milieu résidentiel comme le principal avantage, alors que les trois premiers se distinguent par le fait qu'une forte proportion d'informateurs n'a aucun désavantage à souligner, les deux autres marquant une certaine insatisfaction relative à l'espace fonctionnel d'activités. Dans tous les autres quartiers, il y a consensus pour déplorer la faible qualité de l'environnement et considérer que le principal avantage provient de la densité des équipements et services résidentiels à proximité. Les souhaits relatifs à des changements possibles sont cependant plus diversifiés et ne correspondent pas strictement, comme on aurait pu s'y attendre, aux désavantages soulignés. Ainsi, la population particulièrement satisfaite de Ahuntsic, Rosemont et Longue-pointe rejoint celle de Maisonneuve, Saint-Edouard, Saint-Michel, Saint-Louis et Centre-Ville pour exprimer prioritairement une amélioration de la 'qualité' des résidents, en termes de 'chaleur', de 'serviabilité', etc. On semble bien exprimer par là un besoin de plus grande sociabilité au sein

du milieu résidentiel. La population des deux autres quartiers plus aisés se départage différemment. Bien que nettement plus satisfaite que la moyenne de la qualité de son environnement physique, la population de Côte-des-Neiges n'en rejoint pas moins celles de Centre-Sud et Frontenac, Hochelaga et Plateau Mont Royal, Villeray et Saint-Henri pour souhaiter majoritairement une amélioration de la qualité de l'environnement en termes de tranquillité et de propreté, d'espace de verdure, de décongestion de la circulation et du stationnement, etc. Enfin, le phénomène inverse se produit dans Mile-End et Pointe Saint-Charles : peu favorisée sur les autres plans, la population de ces quartiers considère l'organisation de son espace d'activités comme étant ce qui lui apporte le plus d'avantages, mais n'en souhaite pas moins prioritairement une amélioration à ce sujet, rejoignant en cela les résidents de Cartierville pour lesquels cet élément constitutif du quartier s'avère désavantageux.

Ces nouvelles précisions empiriques peuvent apparaître fastidieuses. Cependant, elles ont pour utilité d'établir une nette distinction entre deux niveaux de réalité, complémentaires à certains égards et de ce fait souvent confondus, mais de nature radicalement différente. Le voisinage est d'abord territoire d'activités primaires et sociabilité informelle et spontanée, à faible détermination sociale. C'est ce qui explique qu'on le retrouve dans tous les milieux et si les caractéristiques constitutives de ces milieux permettent de le différencier en autant de modalités d'expression, elles n'en changent pas la nature fondamentale. Le quartier relève d'un ordre ségrégatif de l'utilisation de l'espace urbain et son existence ne peut se séparer des rapports d'identité et d'opposition entre les groupes sociaux parce qu'elle est précisément fondée sur ces rapports. Changer ces rapports c'est changer les quartiers. A leur manière on l'a vu, les populations perçoivent clairement cette distinction parce qu'elle trouve son expression immédiate et très concrète dans des coûts-bénéfices relatifs comparables. Est-ce dire que cette conscience de la différence conduit inévitablement à un repli dépassé sur le milieu local ?

. . Le meilleur exemple est encore donné par le type de développement des équipements résidentiels en banlieue (concentration des commerces et services dans des centres d'achat) souvent déploré parce que peu favorable à l'éclosion de cette sociabilité spontanée; mais ceci n'empêche pas la formation de quartiers de banlieue.

3. La ville et ses noyaux urbains partiels

Si l'on se fie à l'analyse de la fréquence et de la localisation des activités courantes des citadins, on peut dire que, sauf pour les déplacements relatifs au travail (aujourd'hui largement dissocié de la localisation résidentielle)*, on utilise peu l'ensemble de l'espace urbain et que la familiarité concrète à ses diverses parties en est d'autant plus faible. Quelle notion les citadins ont-ils alors de la ville ?

L'enquête auprès de la population des 18 quartiers déjà mentionnés nous apprend tout d'abord que la majorité des Montréalais définissent la ville en termes dimensionnels (se référant à sa taille, 'grandeur', 'grosseur') et de ce qui semble en être le corollaire, soit au plan de la population (cosmopolitisme, anonymat), soit au plan d'un bâti caractéristique (tours et construction en hauteur, 'ville souterraine', etc.) ou d'un environnement défectueux (pollution sous toutes ses formes), soit enfin au plan d'une animation typiquement urbaine (rythme de vie, etc.). Trois autres références sont utilisées, mais de manière plutôt résiduelle : pour certains, la ville représente surtout un niveau de services important (municipaux et non municipaux) entraînant une administration politique également importante (13%); pour d'autres, la ville représente d'abord un marché du travail plus favorable, conduisant à un meilleur niveau de vie (11.%); pour d'autres enfin, la ville a sa spécificité propre ("un endroit différent"), provoque un sentiment de "fierté" et "d'attachement" (19.%).

D'une certaine manière, doit-on voir poindre là l'ancien spectre de la ville tentaculaire et dangereuse ? Il ne semble pas. Déjà, le fait que un cinquième des montréalais se déclarent fiers et attachés à la ville est significatif. Par ailleurs, lorsqu'on interroge sur la perception des avantages qu'apporte la ville, près du tiers des informateurs réfèrent précisément à la taille, au cosmopolitisme et à l'animation de la ville comme caractéristiques appréciées au premier chef. De plus, si moins de 10.% des gens interrogés considèrent ces mêmes caractéristiques

---

* SIMLOM

comme inconvénients majeurs de la ville, 23.% d'entre eux affirment qu'il n'y en a aucun.

Cependant, on peut se demander dans quelle mesure cette image globale de la ville trouve une de ses assises dans l'expérience concrète et quotidienne du milieu résidentiel, dans quelle mesure le quartier de résidence médiatise, en quelque sorte, le rapport des citadins à l'ensemble de la ville. De fait, seule la notion même que l'on a de la ville se différencie de manière significative selon le quartier de résidence. La référence au cosmopolitisme et à la grandeur de la ville est particulièrement forte dans Côte-des-Neiges, Saint-Louis et Centre-Ville; la perception de la ville comme niveau de services et comme administration se retrouve beaucoup plus souvent qu'ailleurs dans Villeray et Saint-Edouard; dans les quartiers aisés que sont Cartierville et Ahuntsic tout comme dans les quartiers ouvriers (Hochelaga, Saint-Michel, Mile-End, Plateau Mont-Royal et Longue-Pointe), la référence au niveau de vie et aux opportunités du marché du travail est dominante; enfin, les résidents de Saint-Henri et Pointe Saint-Charles, Centre-Sud et Frontenac, Maisonneuve et Rosemont considèrent plus particulièrement la ville comme un lieu d'attachement et un objet de fierté.

L'appréciation des avantages et désavantages de la ville tout comme l'expression des souhaits relatifs à des changements possibles ne donnent pas lieu à des différences vraiment significatives entre les quartiers. Soulignons une exception : la tendance très forte des résidents de Côte-des-Neiges, Saint-Louis et Centre-Ville à considérer la taille et le cosmopolitisme de la ville comme son principal avantage. Pour le reste, quelques tendances ressortent. Les résidents de quartiers centraux que sont Mile-End et Centre-Ville (sans doute à cause de leur proximité à la montagne) et ceux de quartiers tout à fait excentriques, Cartierville et Longue-Pointe, trouvent plus fréquemment que ceux des autres quartiers que la ville offre des lieux de tranquillité, verdure, parcs et espaces verts; c'est dans ces deux derniers quartiers d'ailleurs que l'on affirme le plus souvent ne pas trouver d'inconvénient à la vie en ville. La définition de la ville en ter-

mes d'attachement et de fierté se retrouve plus souvent dans les quartiers pauvres, mais on ne retrouve pas ce consensus dans l'évaluation des avantages et désavantages, ni dans l'expression des souhaits. A l'inverse, s'il existe une tendance générale corellant ces évaluations de la vie urbaine, c'est que dans les quartiers plus fortunés (Cartierville, Côte-des-Neiges, Ahuntsic, Centre-Ville) ou relativement moins défavorisés (Villeray, Longue-Pointe, Saint-Edouard, Saint-Michel), tout se passe comme si on définissait la ville à partir des avantages que l'on y trouve; ces avantages auxquels on accorde une importance particulière n'apportant pas encore une satisfaction suffisante, c'est sur les mêmes dimensions de la vie en ville que l'on cristalliserait le souhait relatif à une amélioration.

Ce qui frappe à l'examen de ces données, c'est que l'image générale que les Montréalais ont de la ville apparaît largement tributaire de l'expérience différentielle qu'ils en ont à travers leur quartier de résidence.

Concevoir la ville comme lieu d'animation et d'effervescence, comme niveau de gestion, comme marché du travail ou comme simple espace d'enracinement, c'est manifestement signifier qu'on ne 'consomme' pas la même ville.

Les résultats obtenus à partir de la construction d'un indice d'attachement au voisinage, au quartier et à la ville sont significatifs à cet égard. C'est dans des quartiers comme Cartierville, Côte-des-Neiges et Rosemont que l'on marque le plus fort attachement à la fois à ces trois niveaux d'organisation de la vie urbaine ; dans Centre-Ville et Saint-Louis, Mile-End et Pointe Saint-Charles où la grande hétérogénéité culturelle interne au quartier peut constituer un lieu d'expérience quotidienne de la richesse et de la diversité urbaine, on marque un faible attachement au voisinage et au quartier pour reporter une forte identification sur la ville elle-même. Dans Ahuntsic et Longue-Pointe, Hochelaga et Maisonneuve, on assiste au phénomène inverse, attachement relatif plus faible à la ville et forte identification au milieu local. C'est finalement au sein des quartiers les plus défavorisés tels Centre-Sud et Frontenac, Plateau Mont-Royal et Saint-Henri que non seulement on observe la plus faible identification à la ville, pourtant 'objet de fierté', mais également le plus faible attachement au quartier.

ANNEXE 3

SOUS-SYSTEME URBAIN ET REGIONAL

L'ETALEMENT URBAIN DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL

par

Laurent Gratton

Novembre 1977

RESUME

Cette analyse exploratoire du passé et du présent de l'urbanisation, de ses problèmes et de ses conséquences pour la région métropolitaine de Montréal, nous permet de constituer un dossier prospectif sur l'utilisation du sol.

Nous abordons cette étude par un rappel historique de l'urbanisation de la région métropolitaine de Montréal en passant par l'évolution urbaine de l'Île de Montréal et de son débordement sur la périphérie. Les composantes de la région métropolitaine se sont urbanisées à des rythmes variés pendant la période 1956 à 1964. Pendant que le centre de l'Île de Montréal s'urbanisait de façon croissante mais lente, l'expansion hors de l'Île, notamment la Rive Sud, se produisait de manière accélérée avec un taux d'urbanisation dépassant jusqu'à 200 acres par 1000 habitants entre 1958 et 1961. Cette expansion a eu pour effet d'abaisser la densité urbaine de la région. De 28 personnes à l'acre qu'elle était en 1952, elle passa à 20 en 1964.

L'utilisation du sol se répartit sur le territoire urbanisé de la région par une appropriation de plus de 50% de ce territoire par le secteur résidentiel. La friche urbaine de l'agglomération de Montréal est évaluée à plus de 106,000 acres ce qui veut dire que 80% de son territoire n'est pas affecté à une fonction urbaine. C'est ici qu'apparaît le phénomène de la spéculation.

Au niveau des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais, 27,687 propriétaires, non-producteurs agricoles se partagent environ 840,000 acres de terres considérées pour spéculation probable; ce qui représente près de 8% de la superficie totale occupée par les fermes de recensement. On évalue à 250,000 acres, les terres en spéculation dans la région de Montréal.

En plus de la spéculation, les conséquences de l'urbanisation de la région de Montréal touchent particulièrement l'agriculture. On estime pour 1986 à plus de 16% la perte de sols agricoles de la Rive Sud causée par l'étalement urbain. Cette extension urbaine a aussi un effet de déstructuration sur l'agriculture. Selon certains chercheurs, ce phénomène constitue l'impact le plus néfaste de l'urbanisation.

Pour remédier et pour protéger l'espace agricole, un certain nombre d'interventions peuvent être envisagées. Pensons seulement à une politique du sol qui inclurait le zonage des terres agricoles ainsi que d'autres mesures qui permettent une meilleure utilisation du sol.

Le milieu rural subit lui aussi les pressions de l'expansion urbaine. Elles se font surtout sentir par l'augmentation de plus en plus forte des migrations quotidiennes, des résidences secondaires et des loisirs de plein-air.

De cet ensemble de faits et en postulant que les tensions et les déséquilibres quant à la poursuite de l'expansion urbaine et de l'utilisation du sol se perpétueront, nous pouvons dégager quelques tendances lourdes qui persisteront probablement:

a) la dispersion du développement urbain caractérisée par la baisse constante de la densité et par une augmentation sensible du taux d'urbanisation;

b) la spéculation qui accompagne généralement l'évolution de l'urbanisation continuera néanmoins de s'accroître malgré que le total des espaces nécessaires aux fins de l'urbanisation est suffisant pour les 25 années à venir;

c) la spéculation persistante des sols agricoles amènera une hausse continuelle du prix des terres qui affectera la rentabilité des producteurs et par là, engendrera la déstructuration de ces terres;

d) les tensions que suscitent la ville et la pollution sous ces différentes formes, invitent les gens à fuir à la campagne. Le phénomène de la résidence secondaire et des migrations quotidiennes permettent de penser que l'on connaîtra peut-être d'ici 1995 l'exode urbain.

TABLE DES MATIERES

	Page
Résumé	i
Table des matières	iii
Liste des tableaux	iv
Liste des cartes et des graphiques	v
Introduction	1
Chapitre 1: L'urbanisation de la région métropolitaine de Montréal	2
1.1 L'évolution de l'urbanisation	2
1.11 L'urbanisation de la région métropolitaine de Montréal	2
1.12 L'utilisation du sol de la région métropolitaine de Montréal	8
1.2 La spéculation	11
1.21 L'ampleur de la spéculation	11
1.22 L'aliénation du territoire à des non-résidants du Québec	17
1.3 Conséquences de la suburbanisation	21
1.31 L'utilisation du sol agricole	21
1.32 Le prix des terres agricoles	23
1.33 Déstructuration de l'agriculture	26
Chapitre 2: L'urbanisation du milieu rural (la rurbanisation)	28
2.1 L'urbanisation du milieu rural	28
2.11 Les migrations quotidiennes	28
2.12 Les résidences secondaires	28
Chapitre 3: Mesures d'intervention pour la protection des sols agricoles	30
3.1 Une politique du sol	30
3.11 Le zonage agricole	30
3.12 Autres mesures	31
Chapitre 4: Les tendances lourdes	33
4.1 La demande urbaine	33
Bibliographie	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Evolution de la population et de la superficie urbanisée de l'île de Montréal, 1952-1970.

Tableau 2. Taux d'urbanisation de l'île de Montréal, 1952-1970.

Tableau 3. Evolution des densités urbaines de la région métropolitaine de Montréal, 1952-1964.

Tableau 4. Evolution des taux d'urbanisation de la région métropolitaine de Montréal, 1952-1970.

Tableau 5. Répartition du territoire urbanisé par type d'occupation du sol, région et agglomération de Montréal, 1952-1971.

Tableau 6. Principales statistiques de la spéculation probable, Québec, 1975.

Tableau 7. Chronologie d'acquisition des terres sous spéculation probable, Québec, 1975.

Tableau 8. Principales statistiques des terres aliénées à des non-résidants du Québec, Québec, 1975.

Tableau 9. Chronologie d'acquisition des sols aliénés à des non-résidants du Québec, Québec, 1975.

Tableau 10. Prix des terres agricoles: comparaison entre les différentes régions agronomiques du Québec, 1964-1970.

Tableau 11. Besoins de l'urbanisation de la région métropolitaine de Montréal Tendances à l'an 2000.

LISTE DES CARTES

Carte 1. Délimitation de la région de Montréal.

Carte 2. Expansion urbaine, région métropolitaine de Montréal, 1907-1964.

Carte 3. Affectation du sol, région métropolitaine, 1971.

Carte 4. Délimitation des parties Est et Ouest des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais par la ligne isothermique de 2500 unités thermiques maïs.

Carte 5. Impact de l'urbanisation sur l'agriculture en 1986.

Carte 6. Prix des terres agricoles.

Carte 7. Déstructuration de l'agriculture en périphérie de Montréal, 1966 et 1986.

LISTE DES GRAPHIQUES.

Graphique 1. Chronologie d'acquisition de tous les sols de 1 acre et plus considérés sous spéculation probable en 1975.

Graphique 2. Chronologie d'acquisition des sols de 1 acre et plus aliénés à des non-résidants du Québec.

INTRODUCTION

Selon F. Guyot, la ville est "un groupement permanent de population et d'activités sur un espace restreint formant une unité économique complexe". (1) Ce qui constitue l'originalité de la ville, c'est donc d'une part la densité de la population et, d'autre part, le type et la variété des activités qui y sont menées.

Le mot "campagne", quant à lui, ne renvoie à aucun contenu économique explicite et l'on ne peut le définir que par différence. La campagne, c'est donc tout ce qui n'est pas la ville. C'est une zone dans laquelle la densité de population est plus faible que celle des noyaux urbains et où les activités productrices sont moins variées que dans la ville. En fait, la campagne est le lieu spécifique de la production agricole.

Lorsque l'on parle d'urbanisation des campagnes, on veut dire tout bonnement l'emprise des villes sur les campagnes, l'intégration par la ville de l'espace rural. Toutes les décisions se prennent à la ville. En termes d'organisation de l'espace, c'est la progression tentaculaire ou en tache d'huile de l'agglomération urbaine qui défigure les paysages agraires. Elle transforme des terrains agricoles en utilisations urbaines en y déposant ses équipements et crée même au-delà de la bande péri-urbaine des stations touristiques d'hiver et d'été. Pendant ce temps les citadins convertissent en résidences secondaires quantités de fermettes abandonnées ou pas, où tôt ou tard, ils s'établiront en permanence. De telles fermes résidentielles tendent à se concentrer dans des aires "à la mode" avec toutes les commodités de la ville dans un rayon qui peut aller jusqu'à 100 milles du centre de Montréal. Alors la forme d'urbanisation n'est plus le résultat d'une évolution naturelle mais le produit global de l'activité des divers agents de décision (2).

La première partie de ce rapport décrira l'évolution de l'urbanisation de la région de Montréal et ses effets sur les campagnes et l'agriculture en mesurant l'expansion urbaine de Montréal sur la consommation d'espace, l'utilisation des terres agricoles, la spéculation sur ces terres agricoles et la propriété de ce sol. Le deuxième chapitre traitera d'une résultante de l'expansion trop grande des villes: la rurbanisation. La troisième section mettra l'accent sur les mesures d'intervention possible quant à la protection de ce sol. Cette partie prépare la troisième phase de ce projet qui sera axée sur la prospective normative dont les modes d'intervention gouvernementale. Enfin, le dernier chapitre dégagera quelques tendances lourdes, déséquilibres et faits porteurs d'avenir.

---

(1) GUYOT, F., Essai d'économie urbaine, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1968, p. 46.

(2) GAUDREAU, M., SAMSON, M., Appropriation, transformations de l'espace urbain et leurs effets sur le logement, rapport soumis au Conseil de planification et de développement du Québec, annexe III, février 1975.

CHAPITRE 1

L'URBANISATION DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL.

1.1 L'évolution de l'urbanisation

La région visée par cette étude s'étend sur une superficie totale de 1032.4 milles carrés comprenant 2,743,208 habitants (1) pour une densité brute de 2657 habitants au mille carré ou 4.2 habitants à l'acre. (carte no. 1)

Avant que le phénomène de l'urbanisation ne traverse les ponts et ne s'étende à toute la région, l'île de Montréal avait été dûrement touchée.

L'île de Montréal a connu trois principaux axes de développement. Le premier, le long du fleuve Saint-Laurent, le deuxième suit le corridor du boulevard Saint-Laurent et de la rue St-Denis et le troisième se situe le long de la rivière des Prairies.

Il y a 25 ans, seulement la partie centrale de l'île de Montréal était considérée comme un complexe urbain. Le reste de l'île gardait plus ou moins son aspect rural et n'était urbanisé qu'en partie. En 1950, une expansion urbaine se produisit dans la région de Montréal grâce aux banques qui furent autorisées à financer la construction domiciliaire en investissant dans des hypothèques garanties par le gouvernement (S.C.H.L.). Les nouvelles banlieues absorbèrent une grande quantité de terrain.

Puis, eut lieu l'éclatement du tissu urbain, c'est-à-dire l'apparition ici et là de villes "champignons".

C'est sur la Rive Sud, notamment dans les villes de Longueuil, St-Lambert, Jacques-Cartier, que le mouvement urbain s'est prolongé. Cette pénétration s'est poursuivie à l'est vers Saint-Hyacinthe et à l'ouest vers Châteauguay.

Du côté de l'île Jésus, l'urbanisation a été moins forte. Elle s'est quand même propagée le long de ses rives et jusque de l'autre côté de la rivière des Mille-Iles aux alentours de Saint-Eustache.

1.11 L'urbanisation de la région métropolitaine de Montréal.

Le terrain urbanisé sur l'île de Montréal a augmenté, entre 1952 et 1970, de 94.4% pour occuper 87,000 acres. (Tableau 1)

---

(1) Recensement du Canada 1971.

TABLEAU 1

Evolution de la population et de la superficie urbanisée de l'île de Montréal, 1952-1970

	1952	1955	1958	1961	1964	1970
Terrain urbanisé (acres)	44,756	49,266	55,414	66,036	76,396	87,201
% de la superficie totale	36.8	40.5	45.5	54.2	62.8	71.6
Population (milliers)	1,358	1,471	1,604	1,748	1,857	2,090
Densités urbaines	30.3	29.8	28.9	26.5	25.3	24.0

Source: Service d'urbanisation de la ville de Montréal, Etat global de l'occupation du sol de Montréal, Montréal, septembre 1971.

TABLEAU 2.

Taux d'urbanisation de l'île de Montréal 1952-1970

	1952-1958	1958-1964	1964-1970	1952-1970
Δ du terrain développé (acres)	10,658	20,982	10,805	42,445
%	23.8	37.9	14.1	94.4
Δ de la population	245,953	253,136	232,427	731,515
%	18.1	15.8	12.5	54.7
Taux d'urbanisation	43.3	82.9	46.5	57.0

Source: Idem, tableau 1.

CARTE 1

DELIMINATION DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL, 1961

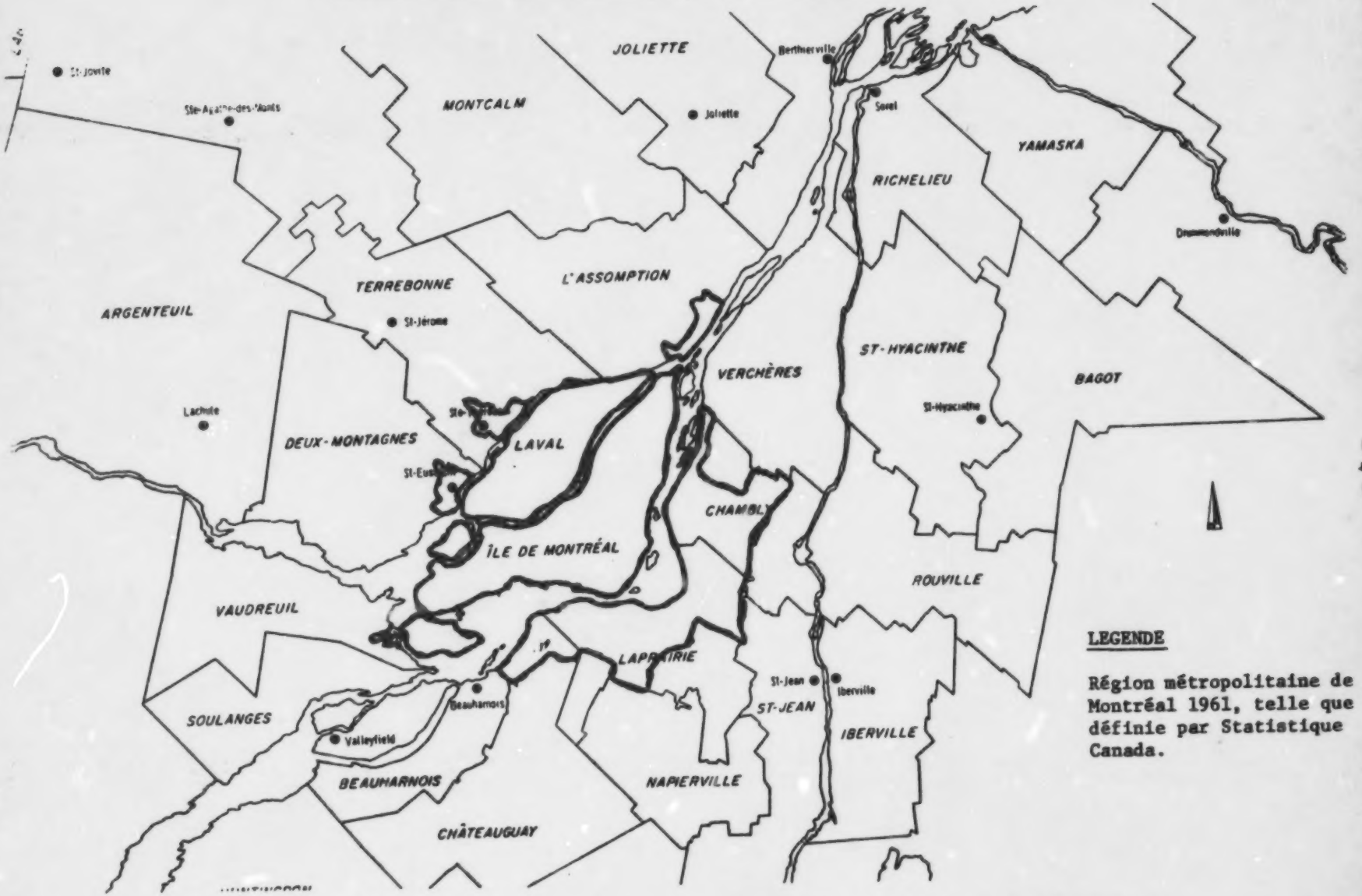

LEGENDE

Région métropolitaine de Montréal 1961, telle que définie par Statistique Canada.

Source: Service d'Urbanisation de la ville de Montréal, "Urbanisation - Etude de l'expansion urbaine dans la région de Montréal, "Bulletin technique, no. 5, Montréal, février 1968.

A la fin de cette période, la population se chiffrait alors à près de 2,100,000 personnes pour une augmentation de 54.7% tandis que la superficie urbanisée par rapport à la superficie totale passait de 36% à 71% pour une augmentation de presque du double. Cet accroissement urbain s'est exprimé par un taux d'urbanisation (1) moyen de 57 acres par 1000 habitants (tableau 2) et par une baisse de densité moyenne de la population de 30 à 24 personnes à l'acre.

Le développement urbain ne s'est pas limité à l'île. L'attrait de Montréal a servi à l'étalement de l'urbanisation et c'est ainsi qu'aujourd'hui toutes les rives de chaque côté du fleuve et des rivières sont occupées par des zones résidentielles. (voir carte no. 2). Cette expansion de la région de Montréal a eu pour effet de faire baisser les densités urbaines de la région métropolitaine. En effet, au cours de la période 1952-1964, la population passe de 1,492,000 à 2,387,000 habitants soit une augmentation de 60%. Pendant cette même période la superficie du territoire urbanisé s'accroît de 84% pour un total de 113,100 acres. La densité urbaine qui était alors de 28 personnes à l'acre en 1952 passe à 20 personnes en 1964.

En 1970, la densité se stabilise pour atteindre 24 personnes à l'acre. La baisse des densités des zones périphériques de Montréal comme l'île Jésus et la Rive Sud s'explique par l'expansion de banlieues autour de vieux centres comme par exemple Ste-Thérèse et St-Lambert. Les densités décroissantes sont aussi attribuables à des changements de structure dans la région métropolitaine. Le Service d'urbanisme de la ville de Montréal (2) en énumère quatre:

(a) les grandes sociétés immobilières ont attiré à l'extérieur les populations urbaines;

(b) ces nouveaux centres résidentiels tentent de créer une infrastructure d'industries, de services et d'institutions;

(c) les transports quotidiens sont favorisés par l'amélioration du réseau routier;

(d) des entreprises de commerce de détail ont parfois tendance à devancer l'urbanisation en créant des centres commerciaux autour desquels viendront se greffer des centres résidentiels.

---

(1) Le taux d'urbanisation est le rapport entre l'augmentation de la superficie urbanisée pour chaque augmentation de 1000 de population pour une période correspondante.

(2) Service d'urbanisme de la ville de Montréal, "Urbanisation; étude de l'expansion urbaine dans la région de Montréal" Bulletin technique, no. 5, février 1968.

TABLEAU 3.

Evolution des densités urbaines
de la région métropolitaine de Montréal,
1952-1964

	1952	1955	1958	1961	1964
Région métropolitaine de Mtl	28	27	25	21	20
Ile de Montréal	30	30	29	26	25
Onze municipalités du centre (a)	40	39	38	38	38
Ile Jésus	14	16	15	11	10
Nord de l'Ile Jésus	16	16	13	10	9
Sud de l'Ile de Montréal	17	15	14	10	9

(a) Montréal, Mont-Royal, Outremont, Westmount, Côte St-Luc, Hampstead, Montréal-ouest, Ville St-Pierre, Verdun, St-Michel, St-Jean-de-Dieu.

Source: GAUDREAU, M., SAMSON, M., Appropriation, transformations de l'espace urbain et leurs effets sur le logement, rapport soumis au Conseil de planification et de développement du Québec, annexe III, février 1975.

TABLEAU 4.

Evolution des taux d'urbanisation de la
région métropolitaine de Montréal,
1952-1970

	1952-55	1955-58	1958-61	1961-64	1964-70
Région métropolitaine de Mtl	50	61	110	96	
Ile de Montréal	40	46	74	67	46
Onze municipalités du centre	28	36	26	32	
Ile Jésus	51	70	162	115	
Nord de l'Ile Jésus	92	107	162	195	
Sud de l'Ile de Montréal	82	104	201	180	44*

* Comté de Chambly

Source: Idem, Tableau 3.

CARTE 2

EXPANSION URBAINE, REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL, 1907-1964

1907 1932 1952 1964

Source: Service d'urbanisme de la ville de Montréal, "Urbanisation", op. cit. p. 30

La consommation de terrain qu'a exigé l'étalement de Montréal est présentée au tableau 4 par l'évolution des taux d'urbanisation. L'analyse de l'urbanisation de la région métropolitaine nous indique que le centre de l'île de Montréal s'urbanisait de façon assez lente tandis que l'expansion hors de l'île de Montréal s'accompagnait de taux élevés et croissants. En effet, alors que l'expansion urbaine de l'île de Montréal se faisait d'une façon croissante mais faible, elle se traduisait par une consommation accélérée de terrain particulièrement sur la Rive Sud où le taux d'urbanisation dépassa 200 acres par 1000 habitants entre 1958 et 1961. A la période suivante, le rythme d'expansion se normalisa malgré des taux relativement élevés. Il semble que les tendances à la baisse se soient quelque peu poursuivies car l'on retrouve un taux d'urbanisation de 46 sur l'île de Montréal entre 1964 et 1970 (1) et un taux aussi bas que 44 pour le comté de Chambly (2).

1.12 L'utilisation du sol de la région métropolitaine de Montréal.

Maintenant, jetons un coup d'oeil sur le résultat de cette croissance sur la structure d'utilisation du sol de la région de Montréal.

Le tableau 5 nous montre la répartition du territoire urbanisé par type d'occupation pour la région métropolitaine de Montréal telle qu'établie par le Service d'urbanisme de Montréal pour la période 1952-1964. Nous allons compléter ce tableau par la présentation des résultats pour l'année 1971 établie par l'étude sur l'utilisation du sol des principales agglomérations du Québec (3).

Par souci de comparaison nous avons cru bon de mettre en parallèle la répartition du territoire urbanisé par type d'occupation pour la région et l'agglomération* de Montréal.

La répartition a été plus ou moins constante pendant les quatre premières périodes pour les quatre types d'occupation du sol. Cependant le secteur résidence occupe plus de 60% du territoire. C'est aussi l'utilisation à des fins résidentielles qui connut la croissance la plus élevée allant jusqu'à 125% entre 1952 et 1964.

Pour l'année 1971, il faut remarquer que c'est encore le secteur des résidences qui est en évidence et qui représente plus de 50% de la superficie urbanisée totale. (voir carte no. 3) De plus, l'espace résidentiel avec 48.9% de l'espace de cette catégorie donne une densité brute résidentielle de 36 personnes à l'acre. Les autres catégories correspondent sensiblement à la moitié des espaces totaux des agglomérations à l'exception des espaces verts avec 36.8%, ce qui représente environ 163 pi^2. par habitant. La friche urbaine de Montréal est évaluée à 106,430 acres, c'est-à-dire que près de 80% de son territoire n'est pas affecté à une fonction urbaine. Elle représente près de 50% de la friche totale de l'ensemble des agglomérations de la province.

---

(1) Service d'urbanisme de la ville de Montréal, Etat global de l'occupation du Sol de Montréal, op. cit., p.5

(2) GAUDREAU, M.; SAMSON, M., op. cit., p. 10.

(3) MONTMIGNY, J.P., "Les espaces urbains du Québec", Annuaire du Québec, 1973.

* Telle que définie par L'OPDQ à partir du recensement des agglomérations de 1966.

TABLEAU 5

Répartition du territoire urbanisé
par type d'occupation du sol,
région et agglomération de Montréal,
1952-1971

	1952		1958		1961		1964		1971(a)	
	acres	%	acres	%	acres	%	acres	%	acres	%
Résidences	32,065	60.3	47,353	64.5	62,877	64.5	72,175	63.7	67,708	50.8
Industries	5,872	11.1	7,497	10.2	9,002	9.2	11,300	10.0	16,593	12.4
Quasi-urbain	5,989	11.3	7,556	10.3	11,819	12.1	13,725	12.1	20,222	15.1
Autres	9,220	17.0	11,051	15.0	13,820	14.2	16,084	14.2		
commerces et services									8,776	6.6
espaces verts									9,105	6.8
institutions									10,883	8.1
Total des espaces urbains	53,146	100.0	73,457	100.0	97,518	100.0	113,284	100.0	133,288	100.0
Friche urbaine									106,430	79.9

(a) Agglomération de Montréal.

Source: Service d'urbanisme de la ville de Montréal, "Urbanisation", op. cit., p.29 et Montesinos, J.P., "Les espaces urbains du Québec", Annuaire du Québec 1973, pp. 67-74.

CARTE 3

RÉGION MÉTROPOLITAINE, 1971
AFFECTATION DU SOL

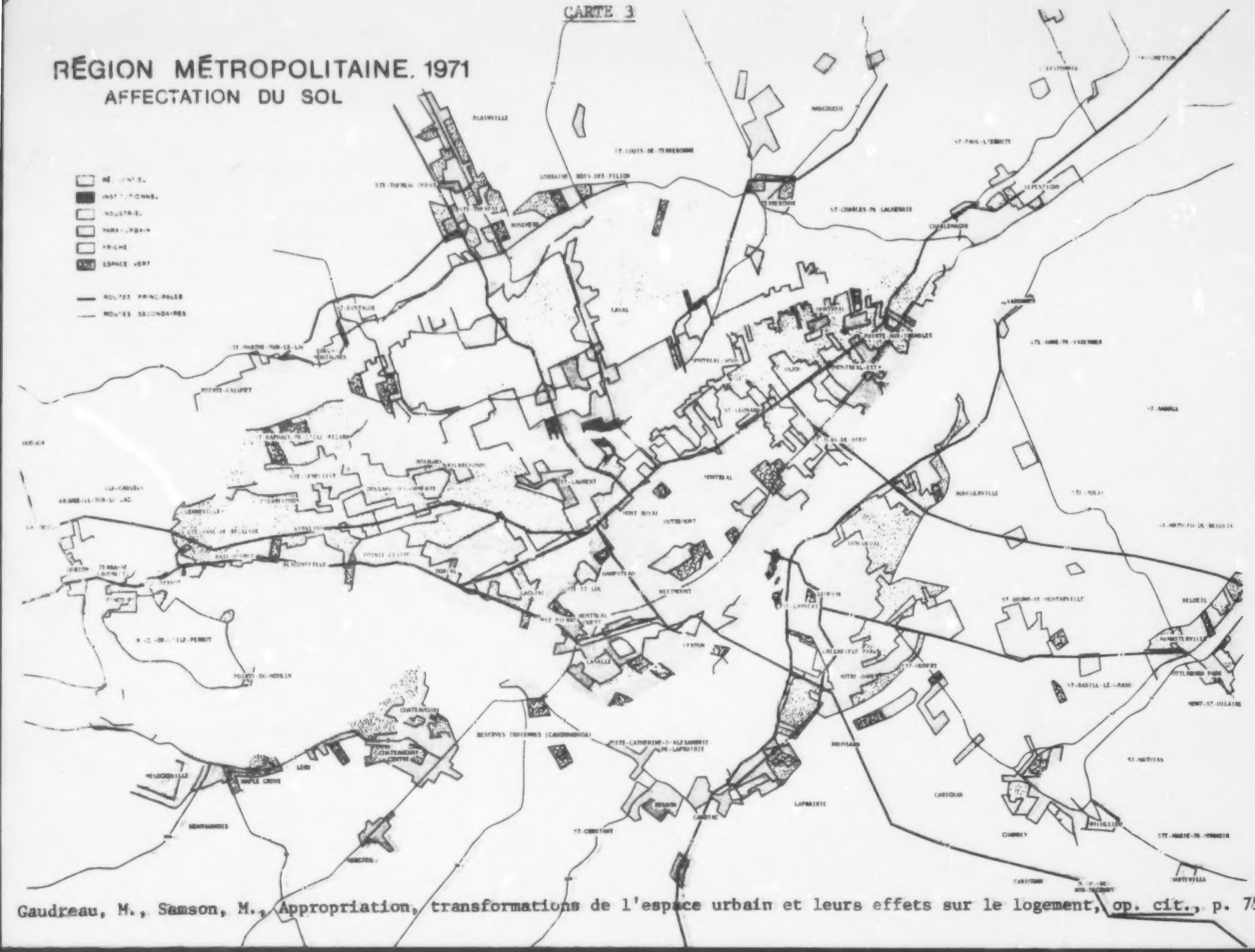

Gaudreau, M., Samson, M., Appropriation, transformations de l'espace urbain et leurs effets sur le logement, op. cit., p. 75

1.2 La spéculation

Quand on aborde les problèmes d'urbanisation et de l'utilisation du sol, on ne pourrait passer sous silence la question de la spéculation des terres agricoles dont les effets sont manifestes.

Nous utilisons ici le terme "spéculation" comme ayant une connotation de monopolisation d'où le spéculateur est celui qui parvient à se placer en position de dominer le marché par lequel il parvient à réaliser des profits excessifs.

1.21 L'ampleur de la spéculation

Des spéculations immobilières effrénées ont fait du tort à l'agriculture dans les environs de Montréal, à une époque où il est question de pénuries mondiales possibles des aliments dans les années futures, et partant, de prix très élevés.

La plaine qui s'étend au sud et au nord-est de Montréal comporte un sol fertile et une longue saison de culture. C'est là que se trouvent les sols au meilleur potentiel agricole; l'agriculture y est plus prospère que partout ailleurs au Québec. A elle seule, la Région Sud (1) possède plus de 1,200,000 acres de sol les plus favorables à l'agriculture et sa proximité du marché montréalais, qui représente 60% à 70% de la consommation de la province, lui procure des avantages marqués par rapport aux autres régions du Québec.

Le problème ne serait pas aussi grave s'il y avait beaucoup d'autres régions propices à l'agriculture dans la province. Mais, on estime que 10% seulement des 335 millions d'acres couverts par le Québec sont arables. Une grande partie de la région nord de la province est couverte par le bouclier canadien et l'extrémité nord de la chaîne des Appalaches empiète sur le sud-est.

Une étude récente du ministère de l'Agriculture (2) permet de mesurer avec beaucoup d'exactitude cette réalité qu'est la spéculation. Malheureusement le ministère n'a pas cru bon d'étudier spécifiquement la région de Montréal. Il traite de la spéculation dans les basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais. C'est sur cette étude que nous nous sommes basé et dont il sera question ici.

Pour atteindre ses objectifs, le ministère a procédé à une enquête et a effectué un dénombrement de toute terre d'une acre et plus appartenant:

(a) à des non-résidants du Québec dans l'ensemble de l'écoumène* agricole;

(b) à des non-producteurs agricoles pour l'ensemble des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais.

---

(1) INRS - Urbanisation, Région Sud: Agriculture, rapport du Projet Sud, C.R.U.R.-I.N.R.S., Montréal, mars 1972.

(2) Ministère de l'Agriculture, La spéculation probable dans les basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais, Rapport préliminaire, février, 1976.

* Ensemble du territoire où l'on trouve une certaine activité agricole.

L'étude se divise en trois parties. D'abord la spéculation est traitée pour l'ensemble des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais, puis on distingue les parties ouest et est de cet ensemble. Cette étude considère "sous spéculation probable", toute terre abandonnée et/ou toute terre utilisée à des fins agricoles "pro forma" seulement, c'est-à-dire sans travaux culturaux. Ainsi, si dans une région le potentiel agricole est élevé, un spéculateur probable serait tout propriétaire qui laisse un sol à l'abandon ou n'assure aucun travail cultural sur ce sol à haut potentiel. On présume que ce propriétaire gagnerait à l'exploiter ou à le faire exploiter en le louant à un producteur agricole mais qu'il escompte des gains supérieurs en étant libre de le vendre en tout temps. Cependant, cette définition ne s'applique pas aux propriétaires de sols agricoles bien cultivés dans la banlieue de certaines grandes villes et ne couvre pas la partie des terres situées à 500 pieds d'altitude ou plus. Il est donc important de souligner que cette étude ne quantifie qu'une partie de la spéculation à l'intérieur des basses terres et qu'elle ne tient pas compte de la spéculation à l'extérieur de cette zone.

En premier lieu, le tableau 6 indique que, pour l'ensemble du territoire, 27,687 propriétaires, non-producteurs agricoles, se partagent un minimum de 839,105 acres de terres, considérées en spéculation probable, ce qui représente environ 8% de la superficie occupée par les fermes de recensement en 1971*. De ce nombre, 64% est défriché et 506,918 acres sont abandonnées, c'est-à-dire qui ne faisait l'objet d'aucune utilisation précise. De plus, de ces 839,105 acres, 397,161 acres ont été acquises en date de 1966.

De 1966 à 1970, la superficie considérée en spéculation probable a augmenté à un rythme annuel moyen de 27,078 acres et de 1971 à 1975 ce nombre est passé à 52,353 acres soit une augmentation de 93% par rapport à la période précédente. Pendant la même période, de 1966 à 1971, la superficie des fermes de recensement est passée de 12,886,069 acres à 10,801,116 acres, soit une baisse de 19%. Aussi pendant la seule année de 1974, les spéculateurs se sont appropriés 82,370 acres, ce qui est un accroissement de plus de 100% par rapport à 1971. (tableau 7 et graphique 1).

La deuxième section de cette étude traite de la partie ouest des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais, partie qui se situe approximativement à la hauteur de Nicolet soit la partie sise à l'ouest de la ligne isothermique de 2500 unités thermiques maïs. Donc la région de Montréal s'y trouve incorporée. Les terres qui se trouvent dans cette zone sont les plus propices à l'agriculture intensive au Québec. (voir carte no.4)

Dans cette partie du Québec, 536,228 acres sont considérées en spéculation probable dont 63.9% défrichées. Cette superficie se trouve partagée entre 18,159 propriétaires.

De 1966 à 1975, les spéculateurs se sont appropriés 266,053 acres de terre, dont 170,518 sont défrichées. (tableau 7). Pendant la dernière période quinquennale, le nombre d'acres de terre passées aux spéculateurs s'est chiffré à 173,064, ce qui représente 32% de toute la superficie sous spéculation probable. Donc, la moitié de la superficie totale des terres considérées sous spéculation probable provient de transactions effectuées durant la dernière décade. Durant la seule année 1974, 56,514 acres sont venues s'ajouter au total déjà très élevé.

*Cette expression définit une ferme ou une exploitation agricole d'une acre ou plus dont les ventes de produits agricoles au cours des 12 mois précédant la date du recensement se sont élevées à $50. ou plus.

TABLEAU 6

Principales statistiques de la spéculation probable, Québec, 1975

	TERRES ABANDONNEES			TERRES SANS TRAVAUX CULTURAUX			TOTAL EN SPECULATION PROBABLE		
	Nombre	Superficie totale	Superficie défrichée	Nombre	Superficie totale	Superficie défrichée	Nombre	Superficie totale	Superficie défrichée
		acres	acres		acres	acres		acres	acres
TOUTES TERRES DE 1 ACRE ET PLUS									
Ensemble des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais	19,508	506,919	301,284	8,179	332,186	238,627	27,687	839,105	539,911
Partie est des basses terres	5,537	141,190	78,413	3,991	161,687	112,017	9,528	302,877	190,430
Partie ouest des basses terres	13,971	365,529	222,871	4,188	170,499	126,610	18,159	536,228	349,481
TERRES DE 5 ACRES ET PLUS									
Ensemble des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais	13,196	486,625	289,451	6,671	326,504	235,115	19,867	813,129	524,566
Partie est des basses terres	3,895	131,036	75,325	3,290	159,881	110,480	7,185	290,917	185,805
Partie ouest des basses terres	9,301	355,589	214,126	3,381	166,623	124,635	12,682	522,212	338,761

Source: Enquête spéciale du ministère de l'Agriculture du Québec.

TABLEAU 7

Chronologie d'acquisition des terres sous spéculation probable, Québec, 1975

	Partie Est Basses Terres			Partie Ouest Basses Terres			Ensemble Basses Terres		
	TOTAL EN SPECULATION PROBABLE			TOTAL EN SPECULATION PROBABLE			TOTAL EN SPECULATION PROBABLE		
	Nombre	Superficie totale acres	Superficie défrichée acres	Nombre	Superficie totale acres	Superficie défrichée acres	Nombre	Superficie totale acres	Superficie défrichée acres
TERRES DE 1 ACRE ET PLUS									
Moyenne 1961-1965	198.4	6,259.6	4,018.6	419.0	13,023.6	8,724.8	617.4	19,283.2	12,743.4
Moyenne 1966-1970	268.4	8,480.6	5,098.8	624.0	18,597.8	11,126.8	892.4	27,078.4	16,225.6
1971	448	14,713	8,681	814	26,191	16,675	1,262	40,904	25,356
1972	446	14,586	10,011	1,025	30,269	18,520	1,471	44,855	28,531
1973	680	23,356	15,085	1,307	38,150	23,626	1,987	61,506	38,711
1974	733	25,856	16,725	2,037	56,514	40,528	2,770	82,370	57,253
1975(1)	305	10,194	6,362	928	21,940	15,535	1,233	32,134	21,897
TERRES DE 5 ACRES ET PLUS									
Moyenne 1961-1965	146.8	6,148.6	3,199.0	293.0	12,753.0	8,496.2	439.8	18,901.6	11,695.2
Moyenne 1966-1970	205.0	8,344.4	4,975.4	449.2	18,210.0	10,796.4	654.2	26,554.4	15,771.8
1971	347	14,482	8,181	598	25,,693	16,269	945	40,175	24,450
1972	347	14,387	9,796	761	29,662	17,693	1,108	44,049	27,489
1973	515	20,967	14,727	923	37,228	22,804	1,438	58,195	37,531
1974	575	25,513	16,410	1,412	55,069	39,268	1,987	80,582	55,678
1975(1)	233	10,023	6,217	594	20,277	14,863	827	30,300	21,080

(1) Année incomplète.

Source: Idem, tableau 6.

GRAPHIQUE 1

CHRONOLOGIE D'ACQUISITION DE TOUS LES SOLS DE UN ACRE ET PLUS CONSIDEREES EN 1975 SOUS SPECULATION PROBABLE

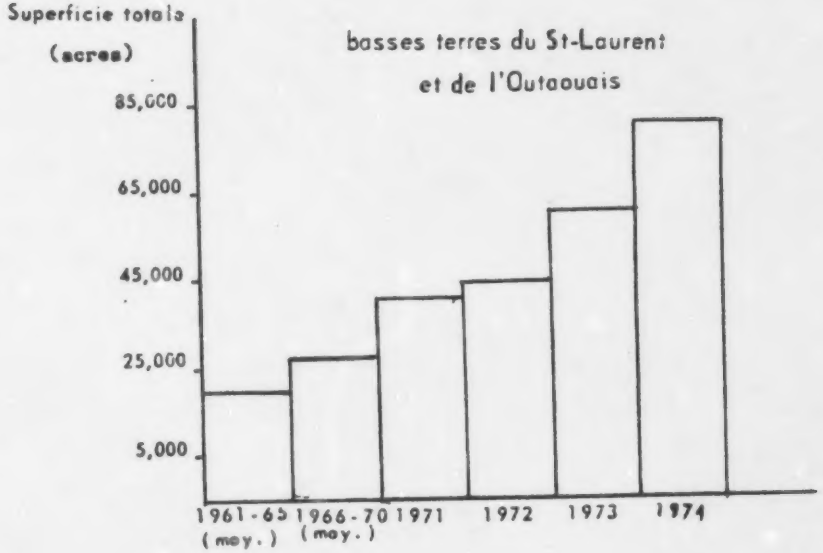

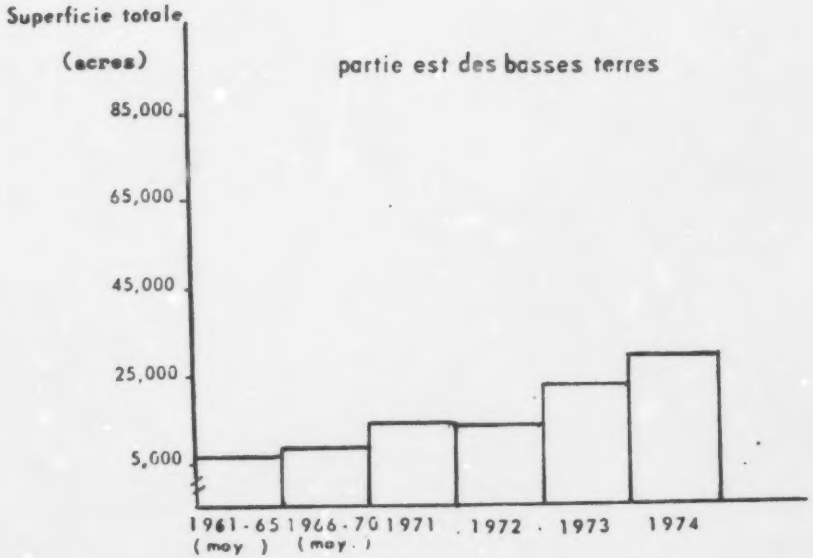

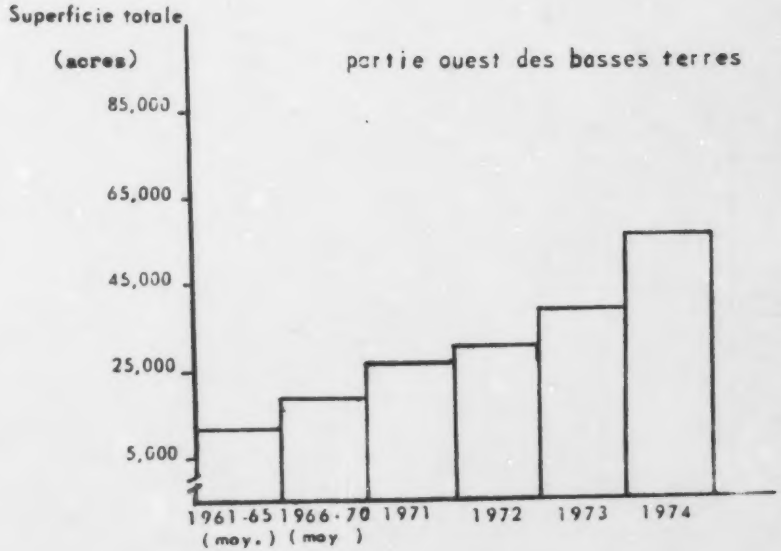

Source: A partir du tableau 7

CARTE 4

Delimitation des parties Est et Ouest des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais par la ligne isothermique de 2500 unités thermiques mais.

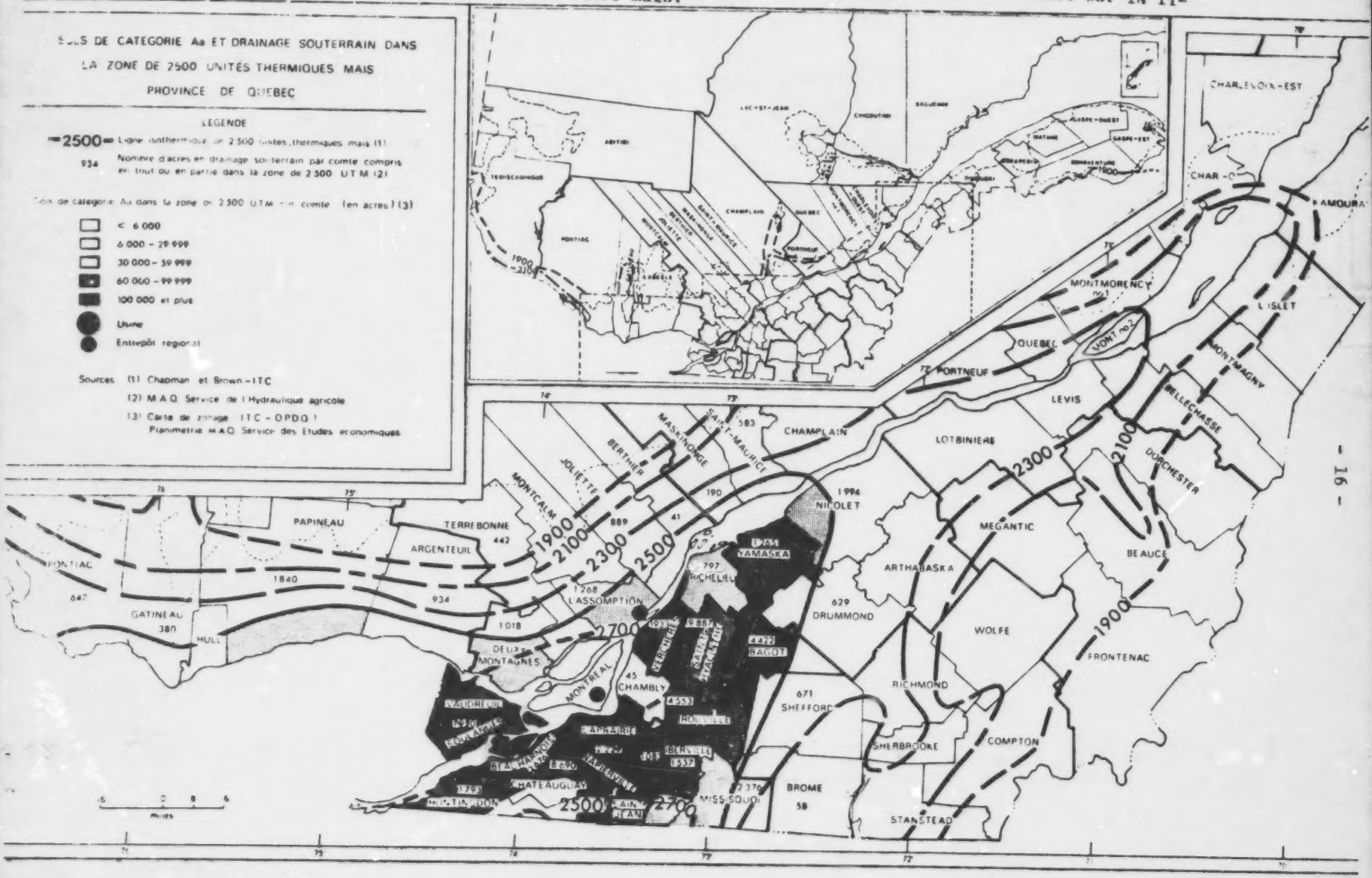

Source: Ministère de l'Agriculture, Le domaine agricole du Québec, réfectoire de cartes, Québec, octobre 1974.

Les 173,064 acres acquises par les spéculateurs de 1971 à 1975 traduisent une augmentation annuelle moyenne de près de 35,000 acres, comparativement à une augmentation annuelle moyenne de 18,500 acres au cours de 1966 à 1970 soit un accroissement de presque du double.

Si nous considérons les terres de 5 acres et plus qui sont plus susceptibles d'être des terres en milieu rural, 33,585 acres en moyenne annuelle étaient en spéculation probable entre 1971 et 1975. Ce qui est une augmentation de 84% par rapport à la moyenne annuelle de 1966-1970. En 1974 le nombre d'acres de terre sous spéculation probable était de 44,069, ce qui représente une augmentation de près de 50% par rapport à l'année précédente et de 114% par rapport à 1971. Ces chiffres témoignent d'un accroissement annuel des terres sous spéculation dans la partie ouest des basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

Comme l'indique le tableau 6 un minimum de 536,228 acres de terre sont ainsi considérées sous spéculation probable dans la partie ouest des basses terres dont 97% de cette superficie sont des terres de 5 acres et plus. Comme nous avons pu le constater, ce phénomène est en pleine croissance. Pour terminer, disons quelques mots sur les terres en spéculation probable dans la partie des basses terres du St-Laurent située dans certains comtés du sud de Montréal. A première vue, ce sont les comtés le long du fleuve, refoulés par l'avancement de la ville qui sont les plus touchés par la spéculation. Par ordre d'importance ce sont les comtés de Chambly, Laprairie, Verchères. Plus l'on avance à l'intérieur des terres moins la spéculation est forte à l'exception du comté de Missisquoi. Ce comté fait frontière avec les Etats-Unis.

1.22 L'aliénation du territoire à des non-résidants du Québec

L'étude du ministère de l'Agriculture porte aussi sur la vente de terres à des non-résidants du Québec sur l'ensemble du Québec agricole. Tous les sols que possèdent les non-résidants en font l'objet.

Après un examen rapide au niveau de la province, nous nous attardons plus spécialement au niveau des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais.

Le tableau 8 nous indique que 2,273 propriétaires non-résidants au Québec possèdent 501,216 acres de terre dont une superficie défrichée de 183,241 acres. Si nous considérons les terres de 5 acres et plus (99% de la superficie totale), l'analyse chronologique du tableau 9 et du graphique 4 nous indique que les non-résidants ont acquis 23,113 acres en moyenne annuellement depuis 1961. L'alinéation du territoire à des personnes qui ne résident pas au Québec a connu et connaît actuellement une croissance. En effet, de 1961 à 1965, 142 terres de 5 acres et plus ont été acquises en moyenne par année, pour une superficie totale de 9,487 acres. La période suivante a enregistré des augmentations de 61% de propriétaires pour 68% d'acres. La série chronologique de 1971 à 1975 permet de vérifier l'expansion de ce phénomène surtout depuis 1972. En effet, l'année 1974 marque un sommet dans ce domaine avec 69,002 acres; ce qui représente plus de 13% des sols aliénés. L'ensemble des terres aliénées à des non-résidants représente 60% des terres sous spéculation probable. Il va s'en dire que les deux phénomènes sont nettement reliés.

TABLEAU 8

Principales statistiques des terres aliénées à des non-résidants du Québec, Québec, 1975.

	Nombre	Superficie totale (acres)	Superficie défrichée (acres)
TERRES DE 1 ACRE ET PLUS			
Ensemble du Québec	9,273	501,216	183,241
- Basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais	2,940	124,913	68,875
- A l'extérieur des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais	6,333	376,303	114,366
TERRES DE 5 ACRES ET PLUS			
Ensemble du Québec	7,062	496,262	180,641
- Basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais	2,136	123,097	67,388
- A l'extérieur des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais	4,926	373,165	113,253

Source: idem, tableau 6.

TABLEAU 9

Chronologie d'acquisition des sols aliénés à des non-résidants du Québec, Québec, 1975

	Au niveau des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais			A l'extérieur des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais			Au niveau de la Province		
	Nombre	Superficie totale	Superficie défrichée	Nombre	Superficie totale	Superficie défrichée	Nombre	Superficie totale	Superficie défrichée
		acres	acres		acres	acres		acres	acres
TERRES DE 1 ACRE ET PLUS									
Moyenne 1961-1965	55.4	2,773.6	1,637.0	128.4	6,806.2	2,050.4	183.8	9,579.8	3,687.4
Moyenne 1966-1970	93.4	4,224.6	1,981.0	204.2	11,867.2	3,222.6	297.6	16,091.8	5,203.5
1971	132	6,279	3,226	521	38,915	11,857	653	45,194	15,083
1972	165	7,619	3,748	459	29,940	10,651	624	37,559	14,399
1973	233	10,653	4,653	612	36,657	11,299	845	47,424	15,952
1974	456	18,300	11,377	863	51,347	15,796	1,319	69,647	27,173
1975(1)	166	4,995	3,795	249	15,247	4,586	405	20,202	8,381
TERRES DE 5 ACRES ET PLUS									
Moyenne 1961-1965	41.0	2,742.6	1,573.4	101.6	6,744.6	2,030.0	142.6	9,487.2	3,603.4
Moyenne 1966-1970	70.6	4,160.4	1,931.4	157.6	11,761.0	3,190.8	228.2	15,921.4	5,122.2
1971	94	6,199	3,188	439	38,722	11,794	533	44,921	14,982
1972	130	7,541	3,682	377	29,759	10,609	507	37,300	14,291
1973	181	10,589	4,491	496	36,397	11,195	677	46,986	15,686
1974	337	18,008	11,130	709	50,994	15,645	1,046	69,002	20,775
1975(1)	103	4,835	3,692	193	15,117	4,534	296	19,952	8,226

(1) Année incomplète. - Source: Idem, tableau 6.

GRAPHIQUE 2

CHRONOLOGIE D'ACQUISITION DES SOLS DE UN ACRE ET PLUS ALIENES A DES NON RESIDANTS DU QUEBEC

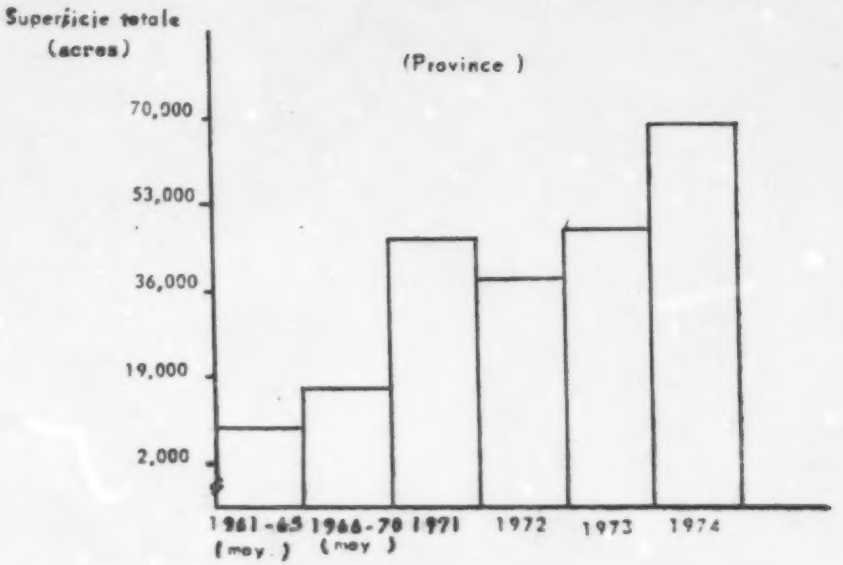

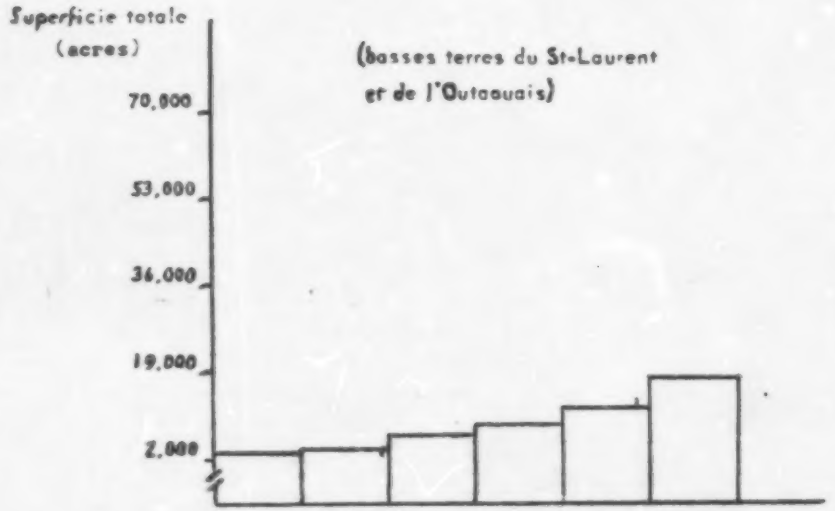

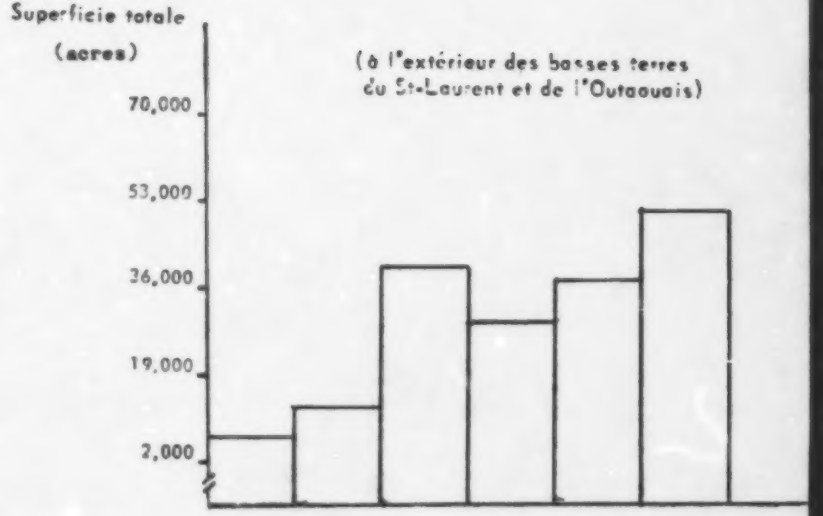

Source : A partir du tableau 9

Si nous passons maintenant au niveau de l'ensemble des basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais, c'est-à-dire les terres agricoles, le tableau 8 nous indique qu'au total, 2,940 propriétaires de 124,913 acres ne résident pas au Québec. De ces nombres, 2,136 personnes sont propriétaires de terres de 5 acres et plus, totalisant 123,097 acres de la superficie totale. L'aliénation à des non-résidants touche une superficie agricole totale de 61,219 acres défrichées à plus de 61%. On mentionne que la superficie moyenne des terres impliquées est de 46 acres. Par rapport à la superficie des terres sous spéculation, les terres aliénées des basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais représentent plus de 40%.

Au cours des 10 dernières années, (tableau 9 et graphique 2) 69,043 acres de terre, soit plus de 55% du total, ont été aliénées à des non-résidants. De 1966 à 1970, la superficie moyenne acquise par des non-résidants était de 4,224 acres annuellement. Depuis 1971, cette moyenne atteint 9,584 acres. De plus, les acquisitions des 5 dernières années comptent pour 39% du total.

Par rapport à 1971, l'année 1974 fait état d'une hausse fantastique de 119%. En outre, 68% des terres agricoles aliénées sur un total de 124,913 acres l'ont été au cours des 5 dernières années.

A n'en juger que par ces chiffres, ce phénomène d'aliénation des terres à des non-résidants du Québec est des plus alarmant et fait ressortir la nécessité de protéger le patrimoine agricole.

1.3 Conséquences de la suburbanisation de Montréal sur l'agriculture

1.31 L'utilisation du sol agricole

La région métropolitaine de Montréal est sans doute la région où l'ampleur de l'urbanisation est à craindre sur l'agriculture à cause de la réputation de sa région agricole. Dans une partie précédente nous avons soulevé le gaspillage du sol créé par l'expansion de la région métropolitaine. Simultanément nous avons la chute de la densité urbaine de 28 à 20 personnes à l'acre, l'augmentation du taux d'urbanisation de 50 à 96 acres entre 1952 et 1964 et une friche urbaine de 106,429 acres qui totalisent près de 80% du territoire urbanisé. De plus, on évalue que les terres en spéculation totalisent 250,000 acres. En 1981, la superficie urbaine anticipée a été chiffrée à 296,000 acres dont 130,000 acres étaient déjà urbanisées en 1964.

L'I.N.R.S.-Urbanisation (1) a tenté d'estimer la disparition de sols agricoles qu'occasionne la croissance de la Région Sud d'ici 1986. Les résultats prédisent qu'en 1986, la banlieue sud occupera 95,345 acres. Ils estiment en outre que de 1966 à 1986, 33,208 acres de sol de haut potentiel agricole seront perdues ce qui représente 16.6% du total des sols disponibles de même catégorie en 1966. (voir carte 5)

Nous n'avons aucune estimation en ce qui concerne la Rive Nord mais il est à prévoir que désormais l'étalement urbain se fera de ce côté. La création de l'aéroport international de Mirabel amènera l'implantation de zones industrielles, commerciales et résidentielles. Cette implantation se fera par l'agrandissement de noyaux déjà existants comme les municipalités de Ste-Thérèse et St-Jérôme. Les voies de circulation telles la route 117, l'autoroute des Laurentides et la nouvelle autoroute 13 rendent facile l'accès au centre-ville de Montréal.

---

(1) I.N.R.S.-Urbanisation, Région Sud: Agriculture, op.cit., p. 194.

CARTE 3

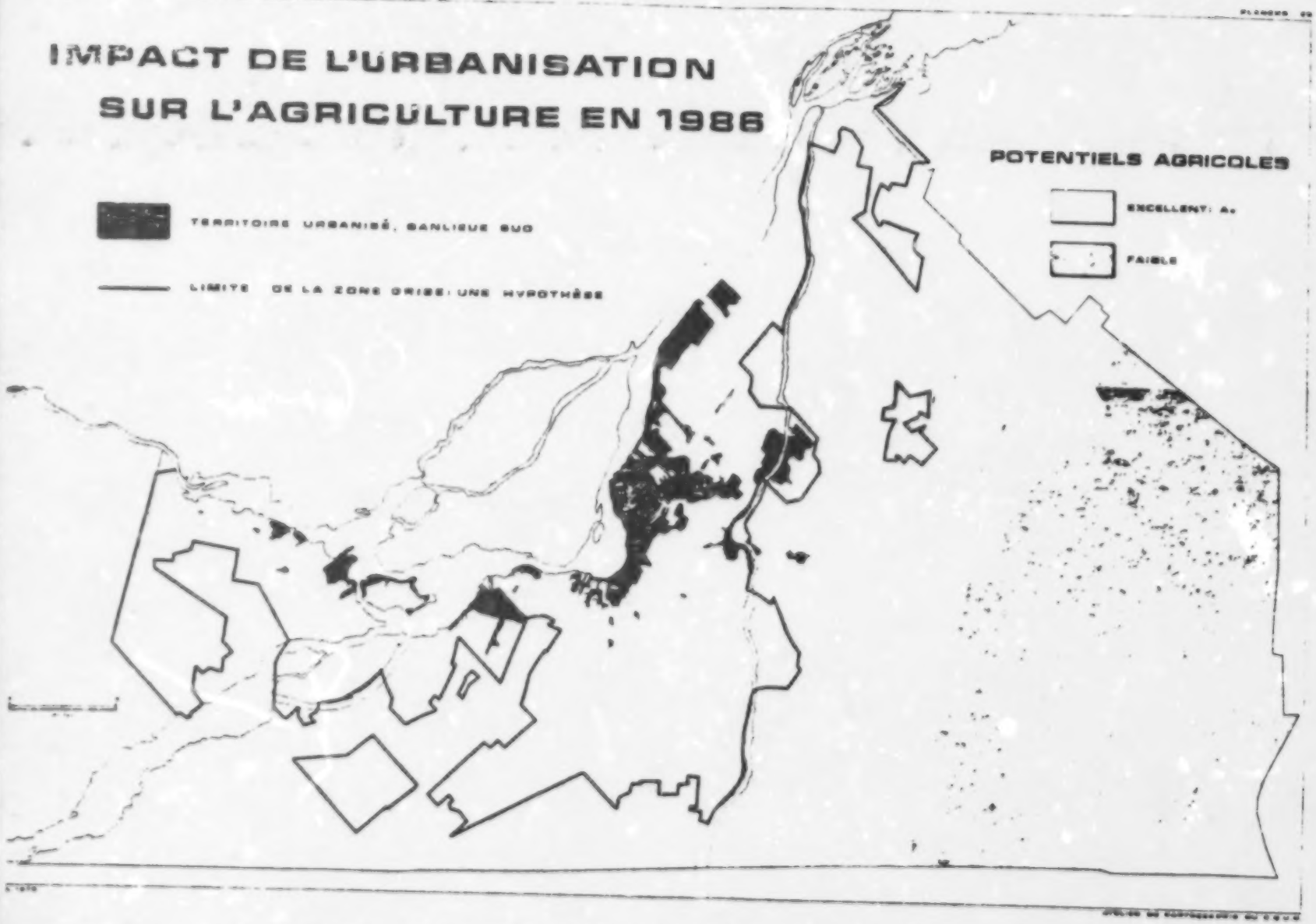

Source: I.N.R.S. - Urbanisation, Région Sud: Agriculture, op. cit., p. 223

La spéculation foncière, conséquence de l'urbanisation, en plus de faire augmenter le prix du sol, contribue directement à la déstructuration de l'agriculture.

1.32 Le prix des terres agricoles

Le prix du sol varie selon les caractéristiques du terrain et la demande pour ce terrain. Ainsi, par exemple, la valeur du terrain situé près d'une importante voie d'accès d'une ville augmente en raison de sa plus grande accessibilité.

L'évolution du prix des terres agricoles peut être un indice des effets de l'urbanisation sur l'agriculture. Dans une région agricole entourant une zone urbaine en expansion, on peut s'attendre à une inflation du coût des terres agricoles.

L'I.N.R.S.-Urbanisation a répertorié 2,500 transactions agricoles conclues entre 1964 et 1970. Il s'agissait de transactions entre agriculteurs dans le but d'utiliser la terre à des fins agricoles. Donc il n'est nullement question de transactions spéculatives.

A l'analyse du tableau 12 et de la carte 6 on constate de prime à bord que les terres de la région de Montréal valent plus chères que celles des autres régions de la province.

Les écarts de prix dans les régions limitrophes de Montréal (St-Hyacinthe, Châteauguay et l'Assomption) et les autres régions sont considérables. Ainsi, le prix moyen des terres agricoles de la région de Montréal est d'environ 40% supérieur à la moyenne. De plus, c'est aussi dans la région de Montréal que les augmentations les plus rapides ont été enregistrées. On explique cette évolution de prix par le dynamisme et la rentabilité des exploitations agricoles.

Il ne fait aucun doute que la spéculation fait monter le prix des terrains. Il y a cinq ans, une bonne terre agricole se vendait de $75. à $125. l'acre. Maintenant, le prix est d'environ $500. l'acre. De plus, dans les endroits près des développements urbains, une acre de terre peut se vendre jusqu'à $12,000. On dit que la spéculation multiplie par 30 le coût des terrains (1).

Avec une telle hausse du prix des terres agricoles, il devient de plus en plus difficile pour un agriculteur de vendre sa terre à son fils qui voudrait lui succéder sur la ferme. En effet, le fermier qui veut vendre sa ferme à l'un de ses fils pour un montant X, peut subir des pressions de la part d'un spéculateur ou encore d'un urbain "gentleman farmer" qui serait disposé à en payer le double.

De plus, la spéculation peut constituer un phénomène très nocif autant que l'expansion effective. Illustrons ce phénomène par l'exemple donné dans une étude de L'I.N.R.S.-Urbanisation (2). En 1970, un agriculteur

(1) LECHELLE, J., La plaine de Montréal, Ministère de l'expansion économique régionale, Ottawa, 1969.

(2) THIBODEAU, J.C., "L'impact de Montréal sur les zones agricoles périphériques", Etudes et documents, no.4, INRS-Urbanisation, Montréal, février 1976, p. 24.

CARTE 6

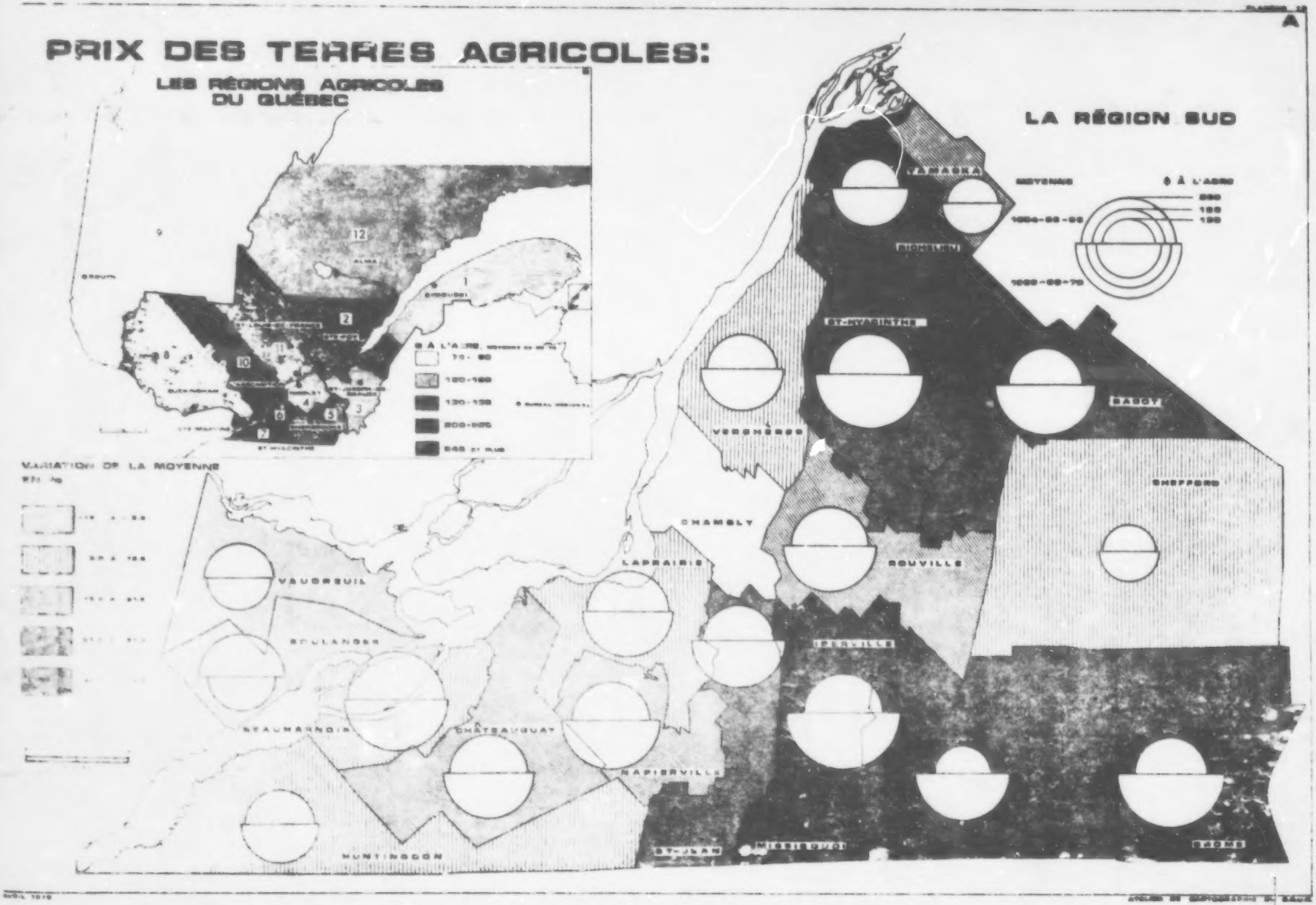

Source: I.N.R.S. - Urbanisation, Région Sud: Agriculture, op. cit. p. 201

qui possédait dans la région de Montréal une ferme de 100 acres devait engager un capital de $20,000 à $25,000 sur son fonds de terre, alors que dans le reste du Québec cette immobilisation n'était que de $10,000. Donc pour une rémunération annuelle du capital (8%) dans la région de Montréal, il fallait calculer entre $1,800 et $2,000 comme loyer de la terre, alors que dans le reste de la province, ce loyer variait de $800 à $1000. Cette différence semble affecter de façon notable la rentabilité des producteurs car l'introduction de ce différentiel de 25% dans le coût de la terre élimine complètement l'avantage relatif dont jouit la région de Montréal.

TABLEAU 12

Prix des terres agricoles: comparaison entre les différentes régions agronomiques du Québec, 1964-1970.

Régions	Prix moyen 1964-1966 $	Prix moyen 1968-1970 $	en %
1. Rimouski	75.50	80.73	7
2. Québec	126.30	134.09	6
3. Beauce	119.25	121.27	2
4. Nicolet	111.32	125.59	13
5. Sherbrooke	124.82	135.78	9
6. St-Hyacinthe	179.62	245.44	37
7. Châteauguay (terres minérales)	189.57	202.89	7
7. Châteauguay (terres organiques)	519.05	602.25	16
8. Outaouais	118.03	136.36	15
9. Abitibi	nd	nd	nd
10. Assomption	207.23	220.41	6
11. Trois-Rivières	127.06	135.12	6
12. Alma	nd	nd	nd

Source: INRS-Urbanisation, "Région Sud de Montréal: perspective 1986", cahiers du C.R.U.R. no. 4, Montréal, 1973.

1.33 Déstructuration de l'agriculture

Il faut souligner un autre phénomène défavorable à l'agriculture; il s'agit des effets de déstructuration. Ces effets déstructurants peuvent être une augmentation des terres en friche, une diminution des investissements à long terme, un accroissement de la proportion de locataires, la faiblesse des revenus agricoles, l'âge avancé des agriculteurs, etc. L'I.N.R.S.-Urbanisation(1) a défini cette déstructuration pour la Région Sud, en a délimité le périmètre et l'a projeté pour 1986. (voir carte no.7)

En 1966, la déstructuration avait frappé presque 30% du meilleur potentiel agricole de cette région et les prévisions sont que la moitié de ce territoire sera affecté en 1986.

Ce phénomène s'explique par deux effets de l'urbanisation. D'abord elle réduit les distances-temps des fermes au centre-ville par le développement du réseau routier et favorise donc les migrations quotidiennes. Puis, elle peut transformer l'agriculteur en spéculateur longtemps avant l'occupation effective de l'espace agricole par la ville.

Du point de vue des auteurs de cette étude, ce phénomène de déstructuration constitue l'impact le plus néfaste de l'urbanisation sur l'agriculture dans la mesure où il s'agit tout simplement d'un gaspillage de terres agricoles.

---

(1) I.N.R.S.-Urbanisation, Région Sud: Agriculture, op. cit., p. 203.

CARTE 7

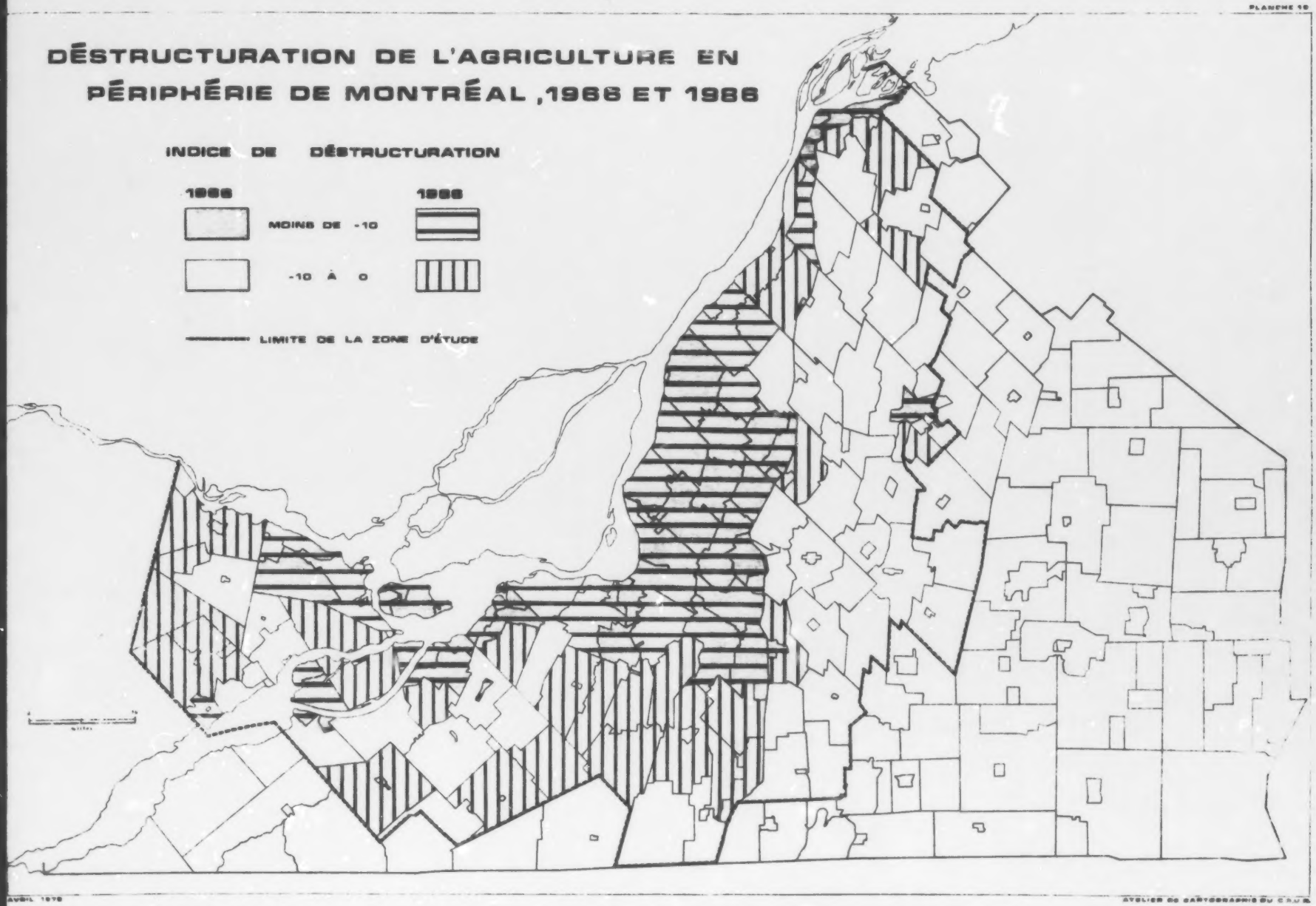

Source: I.N.R.S. - Urbanisation, Région Sud: Agriculture, op. cit. p. 207

CHAPITRE 2

L'URBANISATION DU MILIEU RURAL (LA RURBANISATION)

2.1 L'urbanisation du milieu rural

La pression urbaine en faveur des loisirs en milieu rural entraînera une emprise économique et sociale de la ville sur la société des campagnes. Pour n'avoir pas d'incidences très visibles à court terme, le phénomène n'en mérite pas moins un examen. Deux facteurs ont contribué à l'expansion des populations habitant en banlieue: le développement de la migration quotidienne et les résidences secondaires.

2.11 Les migrations quotidiennes

Il était devenu à la mode pour les classes moyennes supérieures de résider à l'extérieur de Montréal (Laval, Rive Sud) et de voyager quotidiennement pour aller travailler. L'expansion de la population urbaine à l'extérieur fut rendue possible par le développement de moyens de transport rapide qui furent axés d'abord le long de trajets bien définis vers certaines localités. C'est depuis quelques années, avec l'utilisation massive de l'automobile qu'un grand choix de lieux résidentiels fut rendu possible.

En général, les distances à parcourir pour se rendre au travail augmentent et la sphère d'influence du centre urbain s'étend. Les améliorations du système de transport, accès de l'autoroute est-ouest dans le centre-ville et la diminution de la semaine de travail, semblent encourager une dispersion de la population dans les aires rurales. D'importantes augmentations des coûts du transport, en raison d'une importante hausse de prix du pétrole, peuvent d'autre part resteindre le champ de la migration quotidienne et favoriser une nouvelle concentration urbaine de la population.

Les effets de l'urbanisation sur la forme et la structure du village ne se résument pas à l'impact des migrations quotidiennes. La résidence secondaire a une influence numériquement plus faible et moins pénétrante mais son importance augmentera certainement.

2.12 Les résidences secondaires

Il y avait au Québec, en 1971, 138,050 résidences secondaires dont 122,115 étaient localisées dans les régions urbaines. La région métropolitaine de Montréal compte 68,320 personnes qui ont une résidence secondaire.

Presqu'un ménage sur dix de la région métropolitaine de Montréal possède une résidence secondaire. Toutes ou presque appartiennent à des citadins et toutes leur sont destinées qu'ils en soient propriétaires ou locataires.

Définissons d'abord le terme de résidence secondaire des campagnes. C'est la maison de campagne d'un citadin, son "cottage"; il la possède et l'utilise pour ses loisirs de fin de semaine ou pour ses vacances.

Une longue tradition faisant de la double résidence l'apanage prestigieux des classes sociales supérieures. Mais depuis quelques années la maison de campagne n'est plus le privilège d'une classe sociale.

Les facteurs du développement de la résidence de plaisance citadine en milieu rural se trouvent à la fois dans les villes et dans les campagnes et aussi dans l'image qu'ont de la campagne les gens de la ville.

L'urbanisation et la croissance numérique de la masse de la population urbaine sont sans doute les facteurs les plus importants. Les insatisfactions de la vie urbaine, les graves lacunes de l'aménagement des villes, notamment en matière d'espaces verts et d'équipements de loisir et de sport, le fait que les classes aisées et moyennes vivent plus souvent maintenant au coeur de la ville et dans des appartements, amènent les citadins à s'évader de plus en plus nombreux en fin de semaine. La résidence secondaire est pour beaucoup le moyen d'accéder à ces biens rares que sont le calme, la verdure et le plein air car le bilan d'espaces verts et récréatifs de la région de Montréal est très maigre. En effet, elle compte un seul parc régional (Oka) de 3,782 acres (1), quatre parcs métropolitains qui totalisent 1,701 acres et seulement trois parcs urbains de 289 acres. A cela il faut ajouter 2,920 acres de réserves naturelles.

La pression future à laquelle seront soumises les zones rurales ne doit pas être calculée simplement en termes d'habitants supplémentaires, mais aussi en considérant les modifications des styles de vie. On peut s'attendre à ce que le nombre de voitures particulières double d'ici 1995. De plus, l'acquisition plus fréquente d'une deuxième voiture par famille peut continuer à faire disparaître un des derniers inconvénients de la résidence à la campagne: la crainte de l'isolement quotidien pour la maîtresse de maison. Si les tendances actuelles, qui caractérisent la croissance des revenus disponibles, la diminution de la semaine de travail et le nombre des congés payés se maintiennent, on peut espérer que l'attention portée aux loisirs dans l'organisation de la vie quotidienne s'accroîtra.

On aurait tort de ne pas mentionner, au moins certaines autres pressions subies par les aires rurales qui se trouvent assez proches des centres urbains; c'est-à-dire aménagement d'espaces récréatifs. On demande de plus en plus de pouvoir se livrer à la campagne à des loisirs de plein air, non seulement en raison de l'accroissement de la population rurale, mais aussi en raison du changement des modèles de loisirs dans la société urbaine.

---

(1) GAUDREAU, M.; SAMSON, M., "Espaces de loisirs et urbanisation dans la région métropolitaine de Montréal", Etudes et documents, no.6, I.N.R.S.-Urbanisation, Montréal, février 1976.

CHAPITRE 3

MESURES D'INTERVENTION POUR LA PROTECTION DES SOLS AGRICOLES

La ville dévoreuse d'espace! Comment contrôler l'extension urbaine qui au-delà de l'espace physique bouleverse l'espace économique et social?

Nous ne prétendons pas,dans ce chapitre qui va suivre, régler le problème de l'utilisation du sol qui n'est autre chose que celui beaucoup plus complexe de l'aménagement du territoire. Nos objectifs sont plus simples: d'abord mieux définir la rationalité qui doit présider à l'affectation des sols, ensuite énumérer les outils juridiques et administratifs aptes à faire valoir cette rationalité.

3.1 Une politique du sol

Une politique du sol regroupe un ensemble de mesures qui ont pour objectif d'orienter et de contrôler les utilisations du sol. Globalement il s'agit d'une politique d'aménagement d'une ressource rare, le sol, par rapport à un certain nombre d'usages; c'est aussi un instrument de réalisation des objectifs d'une politique d'aménagement du territoire, d'aménagement régional et urbain.

Le type actuel de développement urbain, par son extension dans les zones périphériques par exemple, suscite une série de problèmes qui pourraient être atténués avec l'adoption d'une politique du sol.

3.11 Le zonage agricole

L'utilisation du sol peut être orienté par le zonage. Il permet de réglementer la localisation des différentes activités sur un territoire donné dont les terres agricoles.

Le ministère de l'Agriculture du Québec travaille à mettr sur pied un zonage agricole dont les objectifs se divisent en deux catégories: (1)

(A) Les objectifs à court terme liés à une politique d'affectation;

1- protection des terres agricoles contre les affectations concurrentes;
2- protection des terres agricoles contre les investissements étrangers.

(B) Les objectifs à long terme liés à une politique d'utilisation

---

(1) L'association canadienne d'urbanisme et le Conseil canadien de recherches urbaines et régionales, Le gouvernement du Québec et l'utilisation du sol: Etat partiel du dossier "Macro-zonage ", Conférence conjointe, Montréal, mai 1976

1- rationalisation de l'utilisation des terres

2- concentration des investissements productifs

3- zonage des productions

4- réaffectation des terres marginales.

Le territoire agricole a été divisé en 20 régions afin de faciliter la localisation des zones homogènes. Le zonage agricole s'étend à partir des limites des grandes propriétés forestières, publiques et privées, jusqu'aux limites des villes et des villages. Ce territoire représente une superficie d'environ 94,000 km^2. Toutefois, il est possible que la loi n'affecte que les fermes de recensement soit 43,385 km^2 dont 26,609 km^2 sont défrichés. Les seules régions de Montréal et de l'Outaouais, dont les sols possèdent les meilleurs potentiels agricoles et qui sont les plus menacés, représentent une superficie défrichée de 9,200 km^2.

Deux types de loi sont applicables au zonage agricole:

(a) la loi d'affectation qui permet un contrôle quantitatif sur les terres agricoles mais n'assure pas la production sur ces terres. On oblige pas les propriétaires à les cultiver, mais elles ne pourront pas être cédées pour une vocation autre qu'agricole.

(b) la loi d'utilisation exige qu'on produise sur les terres désignées. Le territoire zoné agricole ne peut pas être utilisé à d'autres fins.

Cette mesure d'intervention devrait être appliquée à travers le Québec pour le contrôle de l'utilisation des sols. Le zonage est nécessaire pour que les grandes affectations du sol soient établies afin de permettre une plus grande protection des sols agricoles.

3.12. Autres mesures.

D'autres mesures sont prises ou peuvent être prises pour contrôler l'utilisation et le prix du sol mais elles s'adressent généralement au territoire urbain. Entre autre, signalons quelques interventions publiques possibles (1):

- les banques publiques du sol
- la transférabilité du droit à bâtir
- les différentes mesures de taxation.

Le zonage constitue peut-être une mesure contre la spéculation mais il ne peut pas obliger les agriculteurs à exploiter leurs terres au maximum ni à empêcher les migrations des campagnes vers la ville signifiant l'abandon de l'exploitation de la ferme.

---

(1) DANSEREAU, F., GAUDREAU, M.: Commerce du sol et promoteurs à Montréal, Conférence conjointe de l'Association canadienne d'urbanisme, division du Québec et le Conseil canadien de recherches urbaines et régionales, Montréal, mai 1976.

L'étude de l'INRS-Urbanisation sur l'agriculture de la Région Sud (1) suggère quelques mesures possibles, pour une meilleure protection des sols agricoles. Elle suggère "la création d'un organisme régional dont le rôle ne serait pas d'établir des priorités en matière d'aménagement, mais plutôt de réglementer le droit de propriété dorénavant subordonné au droit d'exploitation. Cet organisme aurait pour fonction de voir à ce que les terres déclarées agricoles de la Région Sud soient effectivement exploitées de la façon la plus rentable possible. Plusieurs instruments pourraient être mis à la disposition de cet organisme; il pourrait avoir un pouvoir d'imposition maximum, ou encore avoir le pouvoir d'obliger tout propriétaire non exploitant à louer ou à vendre la terre, ou encore posséder les fonds nécessaires pour acquérir les terres non utilisées et voir à ce qu'elles le soient.

---

(1) INRS-Urbanisation, Région Sud: Agriculture, op.cit., p. 224.

CHAPITRE 4

LES TENDANCES LOURDES

4.1 La demande urbaine

Le développement urbain de la région métropolitaine de Montréal se caractérise par la dispersion, la discontinuité et les faibles densités.

Comme le souligne le rapport soumis au C.P.D.Q. (1) il n'existe malheureusement que très peu d'information sur l'importance des superficies de terrain mises en réserve au cours du processus d'urbanisation. Cependant, on sait qu'elles couvrent amplement les besoins de l'expansion pour plusieurs années à venir. En effet, le Service d'urbanisme estimait que les réserves en 1956 pouvaient suffire, sans l'addition d'une seule acre, à couvrir les besoins urbains en 1976 et au-delà. En 1964, le même Service d'urbanisme estimait à 300,000 acres les terres accaparées par les spéculateurs pour une aire bâtie de 120,000 acres; on prévoyait pour 1976, 355,000 acres en spéculation pour une aire bâtie de 230,000 acres.

Ces dernières années, il semble qu'il y ait eu une consolidation du tissu urbain. Le tableau 13 prévoit que la tendance de la superficie urbanisée sera 296,000 acres en 1981 et de 530,000 en l'an 2000. Cependant, elle augmente moins vite que la population d'où la baisse constante de la densité urbaine. Ce tableau indique également que l'urbanisation va consommer entre 1961 et 1981 plus de 91,000 acres de terrain pour une augmentation de la population urbaine de 1,433,000 personnes. Entre 1981 et l'an 2000 la consommation moyenne annuelle de terrain sera de 7000 acres; ce qui donne des taux d'urbanisation de 63.5 acres et 54 acres par 1000 habitants pour les deux périodes.

Si l'on prend le chiffre de 111,139 acres de terrains en friche évalué par l'OPDQ en 1971 et que le total des espaces nécessaires aux fins de l'urbanisation est de 4000 acres, alors ces réserves suffiraient à satisfaire les besoins de l'expansion pendant plus de 25 ans.

Si les tendances actuelles de l'urbanisation se poursuivent en grugeant petit à petit les sols agricoles, en 1986, 33,000 acres de sols de haut niveau agricole seront perdues sur la Rive Sud.

La rurbanisation des campagnes accompagne l'expansion urbaine par l'augmentation sans cesse croissante de résidences secondaires.

Les tendances actuelles de l'augmentation de la demande de loisirs à la campagne permet de croire qu'elle s'accroîtra.

---

(1) GAUDREAU, M., SAMSON, M., Appropriation, transformations de l'espace urbain et leurs effets sur le logement, op. cit. p.37

TABLEAU 13

Besoins de l'urbanisation de la zone métropolitaine de Montréal
Tendances à l'an 2000

	année	population totale	% d'urbains	population urbaine	densité urbaine habitant/acre	Surface urbanisée	% du sol urbanisé
	1952	1,800,000	93%	1,674,000	25	67,000	3.2%
	1961	2,500,000	94.7%	2,367,000	19	124,000	5.8%
planifié	1981	4,000,000	95%	3,800,000	17.6	215,000	10.1%
tendance	1981	4,000,000	95%	3,800,000	12.8	296,000	13.9%
planifié	2000	6,700,000	95%	6,363,000	17.6	361,000	16.9%
tendance	2000	6,700,000	95%	6,365,000	12.0	530,000	24.9%

Source: Lechelle, J., La plaine agricole de Montréal, op. cit. p.34.

BIBLIOGRAPHIE

1. Association canadienne d'urbanisme, division du Québec et Conseil canadien de recherches urbaines et régionales, conférence conjointe sur une politique du sol: pourquoi?
   - Mesures d'interventions sur le sol au Québec
   - Le gouvernement du Québec et l'utilisation du sol: Etat partiel du dossier "Macro-zonage "
   - Commerce du sol et promoteurs à Montréal,
   Montréal, mai 1976.

2. BOGUE, D.J., "Metropolitain Growth and the Conversion of Land to Non-Agricultural Uses", Scripps Foundation Studies in Population Distribution, no. 11, Oxford, Ohio, 1956.

3. BOURNE, L.S., MACKINNON, R.D., SIMMONS, J.W. (ed), The Form of Cities in Central Canada, Selected Papers, University of Toronto Press, Toronto, 1973.

4. BOURNE, L.S., MACKINNON, L.D. (ed), Urban Systems Development in Central Canada, Selected Papers, University of Toronto Press, 1972.

5. BOURNE, L.S.,"Description Pattern of Urban Land Use: A Summary,"in Bourne, L.S., MacKinnon, R.D., Simmons, J.W. (ed), The Form of Cities in Central Canada, Selected Papers, University of Toronto, Press, 1973.

6. CLAWSON, M., HELD, B., STODDARD, C.H., Land for the Future, Baltimore John Hopkins Press, 1970.

7. CRERAR, A.D., The Loss of Farmland in the Growth of the Metropolitan Regions of Canada, Resources of Tomorrow, Conference Background Papers, Queen's Printer, 1962.

8. FRIEDMAN, J., MILLER, J., "The Urban Field", Journal of the American Institute of Planners, no. 31, 1965, pp. 312-19

9. GAD, G.,"Methodological Problems in Measuring Urban Expansion" in Bourne, L.S., MacKinnon, R.D., Simmons, J.W. (ed), The Form of Cities in Central Canada, Selected Papers, University of Toronto Press, Toronto, 1973.

10. GAUDREAU, M., SAMSON, M., Appropriation, transformations de l'espace urbain et leurs effets sur le logement, Rapport soumis au Conseil de planification et de développement du Québec, Annexe III, février 1975.

11. GAUDREAU, M., SAMSON, M., "Espaces de loisirs et urbanisation dans la région métropolitaine de Montréal", Etudes et documents, no. 6, I.N.R.S.-Urbanisation, Montréal, février 1976.

12. GUYOT, F., Essai d'économie urbaine, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1968.

13. HIND-SMITH, J., The Impact of Urban Growth on Agricultural Land: A Pilot Study, Resources of Tomorrow, Conference Background Papers, Queen's Printer, 1962.

14. HALL, P., Land-Use, the Spread of Towns into the County, in Young, M. (ed) Forecasting and the Social Sciences, 1969.

15. HODGE, G.,"Subdivision Activity in the Periphery of the Toronto Urban Field," in Bourne, L.S., MacKinnon, R.D., Simmons, J.W., (ed) The Form of Cities in Central Canada, Selected Papers, University of Toronto Press, 1973.

16. HOYT, H., Urban Land Use Requirements 1968-2000, The Land Area Required for the Future Growth of the Urban Population of the U.S., Washington, D.C., H. Hoyt Institute, 1968.

17. I.N.R.S.-Urbanisation, Région Sud: Agriculture, rapport du Projet Sud, C.R.U.R.-I.N.R.S., Montréal, mars 1972.

18. I.N.R.S.-Urbanisation, Région Sud: Système Urbain, rapport du Projet Sud, C.R.U.R.-I.N.R.S., Montréal, mars 1972.

19. JUNG, J., L'Aménagement de l'espace rural, une illusion économique, Colman-Lévy, Paris, 1971.

20. LECHELLE, J., La plaine agricole de Montréal, ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa, novembre 1969.

21. McDONALD, G.T.," Ontario Agriculture in an Urbanizing Economy, 1951-66," in Bourne, L.S., MacKinnon, R.D., (ed) Urban Systems Development in Central Canada, Selected Papers, University of Toronto Press, 1972.

22. Ministère de l'Agriculture, La spéculation probable dans les basses terres du St-Laurent et de l'Outaouais et l'aliénation du territoire à des non-résidants du Québec dans l'ensemble de l'écoumène agricole, Rapport préliminaire, Québec, février 1976.

23. MONTESINOS, J.P., "Les espaces urbains du Québec", Annuaire du Québec, 1973, ministère de l'Industrie et du Commerce, pp. 67-74.

24. O.P.D.Q., Utilisation du sol des principales agglomérations du Québec, collection études et recherches, cahiers 1 à 8, Québec, 1974.

25. PUTMAN, R.G., "Changes in Rural Land Use Patterns on the Central Lake Ontario Plain", Canadian Geographer, no. 6, 1962, pp. 60-68.

26. RAMBAUD, P., Société rurale et urbanisation, Editions du Seuil, Paris, 1969.

27. Rapport du groupe de travail sur l'urbanisation, l'Urbanisation au Québec, ministère des Affaires municipales et de l'environnement, Québec, février 1976.

28. Service d'urbanisme de la ville de Montréal., "Urbanisation-Etude de l'expansion urbaine dans la région de Montréal", Bulletin technique, no. 5, février 1968.

29. Service d'urbanisme de la ville de Montréal, Etats global de l'occupation du sol de Montréal, Montréal, septembre 1971.

30. THIBODEAU, J.-C., "L'impact de Montréal sur les zones agricoles phériphériques", Etudes et documents, no. 4, I.N.R.S.-Urbanisation, Montréal, février 1976.

31. VANDER LINDE, R., "Urban-Rural Relationships: A Survey of Research and an Empirical Test", Research Paper no. 16, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 1969.

32. VILLENEUVE, P.Y., La croissance urbaine au Québec: tendances passées et futures possibles, ministère des Affaires urbaines, Ottawa, 1976.